LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

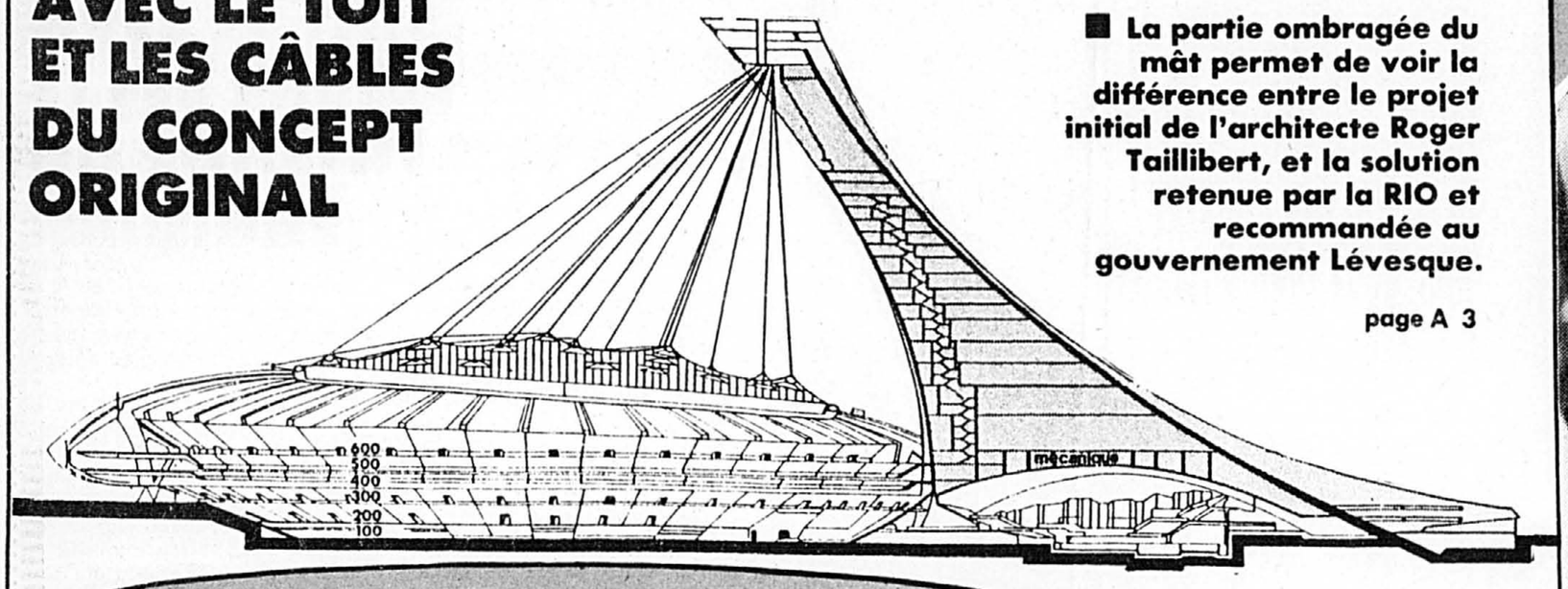
la presse

25 cents MONTRÉAL, MERCREDI 21 OCTOBRE 1981, 97e ANNÉE, no 249, 146 PAGES, 9 CAHIERS •

AVEC UN MÂT AMPUTÉ DE 55 PIEDS

LE TOIT SERAIT FIXE

AVEC LE TOIT ET LES CÂBLES DU CONCEPT ORIGINAL



■ La partie ombragée du mât permet de voir la différence entre le projet initial de l'architecte Roger Taillibert, et la solution retenue par la RIO et recommandée au gouvernement Lévesque.

page A 3



IL VEUT ÊTRE ÉCHANGÉ LAROUCHE CRIE À LA PERSÉCUTION

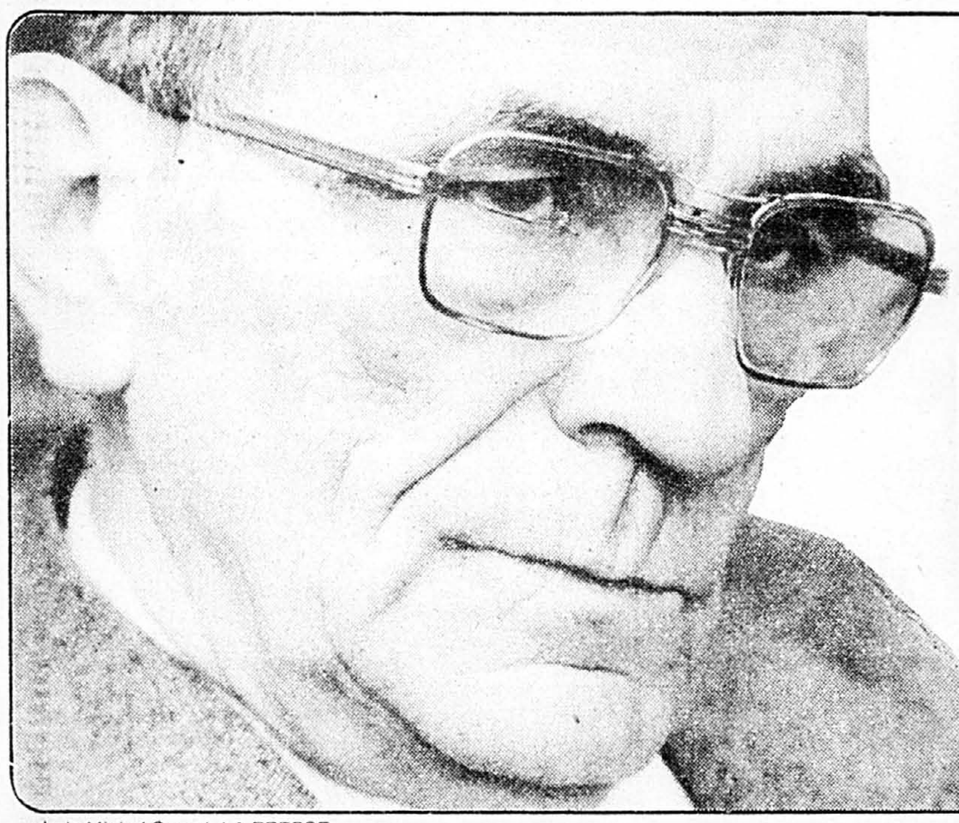
■ Après un premier accrochage avec son entraîneur Bob Berry, Pierre Larouche a été laissé à Montréal hier, alors que l'équipe se rendait à Chicago pour le match de ce soir.

page 2

SÉRIE MONDIALE LES YANKEES PRENNENT LES DEVANTS

pages 3, 4, 6 et 7

Magasiner à Laval, c'est magasiner au
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides, sortie #8 au boul. Saint-Martin



LES ALOUETTES MENACÉS D'EXPULSION DU STADE

s'ils ne paient pas la semaine prochaine une garantie de $300,000

Cet argent est dû à la RIO, qui se verrait forcée de prendre une telle décision, a déclaré hier son président, Lucien Saulnier.

page C 1

ALOUETTES

photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'ÉCONOMIE

ASSURANCE-AUTOMOBILE: HAUSSES DE 12 À 25% L'ÉTÉ PROCHAIN

page C 1



REED SCOWEN: LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE NE SAIT PLUS OÙ DONNER DE LA TÊTE...

photo René Picard, LA PRESSE

page D 1



L'IMPASSE CONSTITUTIONNELLE

LES «HUIT» PRÊTS À TOUT POUR ÉVITER UNE LUTTE À LONDRES

page A 4

Le porte-parole des provinces, Bill Bennett

TRUDEAU: OUI À UNE RENCONTRE LE 2 NOVEMBRE

mais sans réunion préalable des ministres concernés

page A 4

photo UPC

ÉDITO

CE JEU DE CACHE-CACHE CONSTITUTIONNEL

PAR MARCEL ADAM

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: D 2 à D 13
Arts et spectacles: A 10 à A 15
Carrières et professions: F 1 à F 5
Décès, naissances, etc.: E 18
Économies: C 1 à C 10
FEUILLETON: D 5
Horoscope: D 7
Le Bridge: I 8
Le monde: B 4, B 5, B 8 à B 10
Météo: A 2
Mots croisés: D 10
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: A 13
Sciences: cahier I
Télé-câble: A 12
Télévision: A 12
— Horaires: A 13
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 17
— Médecine: E 6

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 20
Mots croisés: 20



On connaît not'monde!

METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages B-6, B-7

Centraide
OBJECTIF
$15,400,000

15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Centraide
$8,494,000



photo P.H. Talbot, LA PRESSE

Le gymnase deviendra éventuellement le lieu de rassemblement. Dans deux semaines les travaux seront terminés. Entre-temps, les jeunes sourds s'accomoderont des facilités des écoles voisines.

LES DÉCISIONS SANS APPEL

Le pouvoir du Tribunal des professions est anticonstitutionnel

■ OTTAWA (PC) La Cour suprême du Canada a jugé inconstutionnel, hier, le pouvoir du Tribunal des professions du Québec de rendre des décisions sans appel.

Dans un jugement unanime, le plus haut tribunal au pays a déclaré «qu'un tribunal, créé par une loi provinciale, ne peut être constitutionnellement à l'abri du contrôle de ses décisions sur des questions de compétence.»

Au gouvernement du Québec, un porte-parole du ministère de la Justice a déclaré que le jugement de la Cour suprême est venu sans surprise, une décision analogue ayant été rendue précedemment concernant la Commission des transports du Québec.

La Cour suprême rétablit ainsi un jugement de la Cour supérieure du Québec, qui, en avril 1977, a statué que le pouvoir de surveillance et de contrôle est exclusivement réservé à une Cour supérieure, dont la nominatin des membres relève du gouvernement fédéral.

L'affaire remonte en avril 1974, alors que l'Ordre des optométristes du Québec déposait des plaintes contre MM. Harmel Aubry et Robert Ruisky, qui, subséquemment étaient trouvés responsables d'avoir pratiqué l'optométrie dans un bureau d'opticien d'ordonnances par le comité de discipline de l'ordre, qui leur imposait une radiation provisoire de trois mois.

Le Tribunal des professions, en appel, avait conclu que le comité de discipline avait erré en droit en s'inspirant de la notion d'honneur professionnel.

La Cour supérieure jugeait par la suite inconstitutionnelle la compétence du Tribunal des professions de se prononcer en droit, à l'exclusion de tout tribunal, mais la Cour d'appel du Québec rejetait ce dernier jugement, déclarant que le Tribunal des professions n'excédait en rien une juridiction normalement exercée par la Cour supérieure.

La Cour suprême avait été invitée à se prononcer sur l'aspect constitutionnel soulevé par la cause, à savoir notamment si le Tribunal des professions exerce les pouvoirs de surveillance et de contrôle d'une cour supérieure lorsqu'il renverse la décision d'un comité de discipline d'une corporation professionnelle.

LES RUES DE MONTRÉAL

ALFRED-deVIGNY, avenue (1968)

Nom suggéré au maire de Montréal par les amis d'Alfred deVigny, en France, et honorant l'écrivain et poète romantique Alfred deVigny (1797-1863). À noter que les dictionnaires l'identifient sous le nom d'Alfred, comte de Vigny. Axe sud-nord à partir de Léon-Trépanier, à l'ouest de Jean-Bouillet.

ANDRÉ-JOBIN, rue (1952)

À la mémoire de Me André Jobin, premier président de la Chambre des notaires de Montréal, nouvellement créée en 1847. Axe nord-sud croisant Henri-Bourassa, à l'est de Papineau.

ARCHAMBAULT, rue (1962)

Connue sous le nom de **ruelle Archambault** jusqu'en juin 1962, cette voie rappelle F.-X. Archambault, qui était propriétaire lorsqu'elle fut cédée à la Ville.

BALL, avenue (1908)

Nom spécifié au plan de lotissement déposé au Bureau d'enregistrement provincial par la société Park Realty Co., dont George Ball était vice-président. Axe ouest-est à partir de l'Acadie, au nord de Jean-Talon.

BASSET, rue (?)

Nom donné par les religieuses hospitalières de Saint-Joseph, en l'honneur de Benoit et Gabriel Basset, donateurs du terrain sur lequel fut bâti l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, en 1730. Axe nord-sud à partir de l'avenue des Pins, à l'est de la rue de Bleury.

CHAUMONT, avenue (1922)

Jadis nommée **Amherst** et **Ferland,** cette voie rappelle un sulpicien dont on ne connait pas le prénom. Axe ouest-est à partir de Mentana, au sud de Rachel.

La Quotidienne
Tirage d'hier
6 - 6 - 5

LES PROFS PROTESTENT CONTRE LE RETARD DANS LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

La seule école pour sourds de la région métropolitaine paralysée par un débrayage

■ Avec déjà un retard de six semaines, 127 jeunes sourds de l'école Gadbois (la seule institution du genre du bassin métropolitain) se retrouvent sans cours à la suite d'un débrayage (les profs étaient tous malades, hier) du personnel enseignant.

Le tableau des récriminations, selon l'Alliance des professeurs de Montréal, est le suivant: manque de sécurité (pas de système d'incendie, locaux trop étroits, manque de matériel didactique). Hier, Rodrigue Dubé, président de l'Alliance insistait en conférence de presse: «Nous n'avons pas à travailler dans une garderie, cette école n'a paas été pensée pour cela, mais c'est ce qu'elle est présentement. Nous demandons aux parents de bien vouloir garder leurs enfants chez-eux, le temps que les travaux de finition soient terminés.»

La direction de l'école a déploré tout comme les enseignants, hier, le retard dans les travaux et a dénoncé, elle-aussi, ouvertement la bureaucratie du Conseil scolaire, de la CECM et même du ministre Camille Laurin qui avait bien pourtant promis que l'école «serait prête pour lespremiers jours de septembre».

LA PRESSE a cependant été à même, hier, de juger des conditions dans lesqueiles les jeunes sourds devront étudier dans les prochains jours si les enseignants reviennent sur leur boycottage. S'il est vrai que la bibliothèque (8000 livres) n'est pas déballée (2000 livres pourraient être disponibles dès la fin de la semaine), que les appareils audio-visuels ne sont pas encore opérationnels parce que le commis à l'entretien vient tout juste d'être choisi à la suite d'une longue procédure d'affichage, propre au milieu de l'enseignement, il n'en reste pas moins que toutes les salles de cours (sauf le gymnase et la cafétéria qui seront accessibles dans deux semaines) sont dans un ordre parfait qui pourrait accueillir à tout moment les 127 élèves.

Une très grande partie du matériel pédagogique est en place, le système sonore d'incendie fonctionne parfaitement l'inspecteur Renaud de la CUM l'a mis à l'épreuve), le chauffage bien que de contrôle manuel n'est ni trop chaud ni trop froid comme le laissaient entendre les enseignants.



Francine Castonguay, directrice de l'école Gadbois

«Bien sûr, explique Mme Francine Castonguay, directrice de l'école, que nous n'avons pas les conditions idéales pour travailler présentement, mais dans quelques jours tout sera en ordre. Présentement, c'est de l'irresponsabilité de laisser trainer l'ouverture de l'école. Cette école est opérable à 100%.

Nous prenons des arrangements avec des écoles voisines pour ce qui est du gymnase, mais ne venez pas me faire croire que, pour une semaine, les enfants seront à ce point privés de gymnase. Je comprends aussi qu'un système visuel d'incendie est important pour des sourds, mais il y a en permanence 50 adultes non-sourds dans l'établissement.

Et je vous répète que cette anomalie sera corrigée dans les prochains jours. Les enseignants pour leur part ont eu un mois de journées pédagogiques pour mettre au point des petits travaux qui ne nécessitent pas de matériel audio-visuel pour l'instant. Ne me dites-pas qu'ils sont incapables de diffuser un enseignement entretemps (une semaine).»

A la suite de retard dans les plans et devis, de retards bureaucratiques, les travaux n'ont commencé que le 20 juillet et l'on a demandé au contracteur de régler en deux mois ce qui en prend habituellement quatre ($600,000). Jacques Viens, président du Comité des parents a tenu à préciser «que personne n'a fait diligence dans ce dossier.

«Ces enfants étaient auparavant en institution. On leur donne maintenant une école adaptée à leurs besoins mais ils ne peuvent l'utiliser à cause des enseignants.

«Je ne sais tout simplement pas quel jeu tente l'Alliance, mais j'ai un mandat clair des parents et nous poursuivrons en recours collectif ou autrement.»

Chute mortelle de deux employés de la raffinerie Shell

■ Deux employés de la raffinerie Shell Canada Ltée située à Montréal-est, ont perdu la vie hier soir à la suite d'une chute qu'ils ont fait en tombant d'un réacteur sur lequel ils travaillaient.

Selon les premiers renseignements recueillis, l'accident est survenu vers 17h15 au moment où les deux hommes qui se trouvaient au haut d'une tour auraient été asphyxiés par des émanations d'azote prevenant du réacteur.

Selon les policiers, les deux malheureux ouvriers ont probablement été d'abord étourdis par l'azote qui est un gaz inodore et incolore, pour ensuite perdre pied sur la plate-forme sur laquelle ils étaient et tomber dans le vide.

Un porte-parole de Shell Canada, M. Raymond Carmel, a refusé hier soir de dévoiler l'identité des victimes pour le moment, les familles n'ayant pas été toutes avisées. M. Carmel a simplement précisé qu'une enquête était en cours afin de déterminer les circonstances exactes entourant la mort des deux employés de la raffinerie.

Sherbrooke: un incendie ravage un immeuble commercial

■ SHERBROOKE (PC) — Vers une hrure de la nuit lundi, un violent incendie a éclaté et ravagé d'un bout à l'autre une bâtisse de hauteur moyenne mais d'une longueur impressionnante, sur la rue Wellington, à Sherbrooke.

Du même coup, 35 artisans qui avaient regroupé dans un même local, L'Artisanerie québécoise Inc., plusieurs oeuvres, perdaient là le fruit de leur travail et une occasion précieuse d'entrer dans la ronde des grosses ventes des Fêtes.

La clientèle de deux bars devra, quant à elle, trouver refuge ailleurs alors que le rêve de voir trois nouvelles boutiques s'ouvrir au rez-de-chausséede ce qui fut déjà la vaste salle à manger d'un restaurant s'évanouissait en fumée.

Une soixantaine de sapeurs-pompiers, y compris le directeur Francis Boudreau, ont combattu furieusement pendant six heures d'affilée avant de venir à bout de cet enfer.

Une première accalmie, notée trois heures après le début du combat, c'est-à-dire vers quatre heures du matin, laissait croire que le feu avait été noyé sous les torrents d'eau crachés par les lances. Mais il n'en était rien.

Pour l'inspecteur-chef Lemieux, il était beaucoup trop tôt hier pour avancer des hypothèses de cause. On situe le lieu d'origine à l'arrière de la bâtisse, au troisième étage, tout près du local réservé à l'Artisanerie. Cet endroit se trouve exactement au-dessus d'un des deux bars.

La bâtisse est la propriété de Succession Guy Morin, de Laval. Les dommages se chiffreraient à plus de $150,000.

LES PROBLÈMES FINANCIERS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Des vacances de Noël prolongées sans solde ?

■ SHERBROOKE (PC) — L'Université de Sherbrooke offrira-t-elle à ses employés de prolonger sans solde leurs vacances de Noël, comme elle leur avait demandé de retarder le verseement d'une hausse salariale de 4 pour cent à laquelle ils avaient droit en octobre ?

C'est la question que suscite une rumeur véhiculée sur le campus universitaire, rumeur qui va jusqu'à dire que l'université déclencherait un lock-out à la période des Fêtes pour renflouer une part du déficit de quelque $8 millions qui l'accable.

De l'avis du directeur général du syndicat des professeurs de l'Univetsité de sherbrooke, M. André Lefebvre, l'idée d'un lock-out est tout à fait impossible, en vertu des conventions collectives des syndicats de l'université dans lesquelles il n'est pas prévu qu'une mise à pied temporaire peut être décrétee. Et, d'expliquer le président du SPUS, M. Bernard Chaput, si l'université s'aventurait dans cette direction, elle devrait sûrement faire face à un jugement des tribunaux l'obligeant à payer ses employés rétroactivement pour le temps où ils ont été mis à pied, de sorte qu'elle ne gagnerait rien à décréter un lock-out. Au plan légal, le directeur général et le président du SPUS partagent le même avis: l'université ne peut rien faire en ce sens.

Par contre, l'hypothèse de voir l'université proposer une prolongation, sans solde, des vacances des employés, ne poserait pas, selon les représentants du SPUS, de problèmes légaux. «Je serais surpris, dit Bernard Chaput de voir le recteur faire une telle proposition puisqu'il y a d'autres solutions de type gestionnaire que l'université n'a pas étudiées encore pour solutionner le problème du déficit. Par contre, après aovir vu la demande de l'université relative au 4 pour cent, je présume qu'une suggestion visant à prolonger les vacances de Noël aux frais des employés pourrait être faite. Venant de l'administration de l'université, rien ne me surprend. Et je présume aussi que si c'était la volonté des employés de l'université de prolonger leurs vacances et de répondre ainsi aux voeux de l'administration, il serait possible de le faire.»

De son côté, le recteur Claude Hamel n'a pas répondu à l'appel du journaliste qui voulait l'interroger sur le bine-fondé de la ruemûr qui circulait sur le campus universitaire.

PROGRAMME DE $41 MILLIONS

Des pensions proportionnelles aux veuves de combattants

■ Les veuves d'anciens combattants et de prisonniers de guerre canadiens dont l'invalidité résultant de blessures de guerre ne dépassant pas 47 p. cent (à partir de 48 p. cent les veuves touchaient automatiquement une pension) bénéficieront dorénavant d'une pension proportionnelle mensuelle pouvant varier de $25.36 à $228.22.

GEORGES LAMON

Cette disposition de la loi (bill C-40) adoptée par la chambre des Communes le 9 juillet 80, et qui modifie les lois sur les pensions, sur l'indemnisation des anciens prisonniers de guerre, sur les allocations aux anciens combattants et sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, a un effet rétroactif au 1er juillet 81. Rappelons que cette pension est exempte d'impôt et sera révisée le 1er janvier de chaque année.

On estime qu'environ 23,000 veuves — autant de francophones que d'anglophones — possiblement encore vivantes sont touchées par cette nouvelle disposition de la loi qui devrait coûter quelque $41 millions au trésor fédéral.

Selon un porte-parole de la Commission canadienne des pensions (ministère des Anciens combattants), le Québec compterait quelque 2,500 veuves d'anciens combattants ou de prisonniers de guerre et environ 2,000 à Montréal.

«Plus de 1,500 veuves ont déjà demandé à bénéficier des dispositions de la Loi, a précisé à LA PRESSE, hier, M. Robert Baker, responsable du bureau de la région de Montréal pour la Commission. De ce nombre, une centaine de cas ont été refusés après les vérifications d'usage. Il resterait peut-être de 500 à 800 cas encore à connaître.»

M. Baker admet qu'il y a eu une certaine lacune au chapitre de l'information du côté francophone, pour faire connaître la nouvelle loi. Aussi, invite-t-il les veuves qui pensent pouvoir s'en prévaloir de communiquer avec la Commission canadienne des pensions (ministère des Anciens combattants) au 4545, chemin de la Reine Marie, à Montréal, 344-3840.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: MINIMUM: 0 MAXIMUM: 8
NUAGEUX
DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT ET PLUS FROID

Québec

	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	Nuag. averses de neige
Outaouais	6	Nuageux
Laurentides	5	Nuageux, averses
Cantons de l'Est	8	Nuageux
Mauricie	6	Nuageux, averses
Quebec	6	Ciel variable
Lac Saint-Jean	5	Nuag. flocons neige
Rimouski	5	Nuag. flocons neige
Gaspésie	8	Nuag. flocons neige
Baie Comeau	5	Nuag. flocons neige
Sept-Iles	5	Nuag. flocons neige

Canada

	MIN.	MAX.	Aujourd'hui
Victoria	3	12	
Edmonton	−6	4	
Regina	−3	−9	
Winnipeg	−2	−7	
Toronto	−2	5	
Fredericton	5	12	
Halifax	5	14	
Charlottetown	6	12	
Saint-Jean	5	11	

États-Unis

	MIN.	MAX.		MIN.	MAX.
Boston	9	13	Nlle-Orléans	17	22
Buffalo	12	17	Pittsburgh	8	13
Chicago	14	17	San Franscisco	22	26
Miami	24	28	Washington	10	17
New York	—	—			

les capitales

	MIN.	MAX.		MIN.	MAX.
Amsterdam	16	19	Madrid	11	15
Athènes	2	5	Moscou	0	2
Acapulco	24	30	Mexico	11	19
Berlin	7	10	Oslo	1	7
Bruxelles	6	11	Paris	7	11
Buenos Aires	13	21	Rome	12	18
Copenhague	7	9	Séoul	11	18
Genève	7	15	Stockholm	−6	6
Hong Kong	24	25	Tokyo	12	17
Le Caire	18	31	Trinidad	24	33
Lisbonne	9	15	Vienne	7	11
Londres	10	14			

Médecins et employés d'hôpitaux sont des informateurs privilégiés

OTTAWA (PC) — A cinq contre deux, les juges de la Cour suprême du Canada ont décrété, hier, que les médecins et employés d'hôpitaux constituaient des «informateurs de police privilégiés» et qu'on ne pouvait obliger les policiers à les identifier.

Le jugement du plus haut tribunal du pays renverse une décision du juge Horace Krever, de la Cour suprême de l'Ontario, qui a exigé que des agents de la GRC dévoilent les noms d'informateurs d'hôpitaux dans 138 cas.

Les policiers ont refusé, prétextant que ces informateurs étaient privilégiés, même s'ils avaient violé une loi de l'Ontario en fournissant les renseignements demandés.

Cause civile

Dans le jugement majoritaire, le juge Ronald Martland a affirmé que les informations privilégiées s'étendaient aux procédures civiles, comme l'enquête Krever.

On ne peut obliger les policiers à révéler l'identité d'un informateur, a dit le juge Martland, que pour prouver l'innocence d'une personne accusée d'un acte criminel.

Le juge Martland a reçu l'appui des juges Roland Ritchie, Willard Estey, William McIntyre et Julien Chouinard.

Le jugement minoritaire a été rédigé par le juge en chef Bora Laskin, appuyé par le juge Brian Dickson.

Pour ces deux juges, l'information privilégiée doit être limitée aux procédures criminelles. Dans les autres cas, c'est au président du tribunal à prendre une décision en fonction de l'intérêt public.

Il faut surveiller le niveau du réservoir d'huile

Même si on a signé, avec une grande ou une petite compagnie de livraison de mazout un contrat supposément automatique pour la fourniture de combustible, il faut quand même surveiller soi-même le niveau de son réservoir et constamment.

C'est la «morale» qui se dégage, si l'on peut dire, d'un jugement rendu hier par le juge Jacques Tisseur de la Cour provinciale, et qui rejette la poursuite de $2,200 intentée par le propriétaire d'un chalet, M. Louis Sénécal, contre la compagnie Petrofina.

Il prétendait en effet que c'était le défaut de la Fina de livrer «automatiquement» de l'huile à sa résidence d'hiver qui avait été la cause des dommages subis par son chalet.

La compagnie, de son côté, a invoqué quelques clauses du contrat intervenu, pour se défendre, et notamment celle qui obligeait le client de l'avertir chaque fois que le niveau de l'huile pouvait être anormalement bas.

Dans son cas, M. Sénécal ne l'avait effectivement pas fait parce qu'il ne s'était apparemment pas rendu à son chalet lorsque cela s'était produit, et alors que la personne précédemment pressentie pour surveiller les lieux avait abandonné de le faire.

A la fin, le juge Tisseur en vient à la conclusion que ce n'est pas la Fina qui a commis une faute lourde, dans les circonstances, mais bien le client, qui n'a pas vérifié ou fait vérifier le niveau de l'huile de façon régulière, alors que son chalet était inoccupé pendant plus de 48 heures, durant la période la plus froide de l'année.

2 morts, 2 blessés à Caniapiscau

SCHEFFERVILLE (PC)—La Sûreté du Québec poursuit son enquête sur les causes de l'écrasement d'un hélicoptère qui a fait deux morts et deux blessés, près de Caniapiscau, dans le bassin de la baie James.

Les victimes sont John Attelman, 35 ans, et Danièle Peron, 27 ans. L'appareil faisait un vol de reconnaissance de caribous.

Il semble que l'hélicoptère appartienne à une société privée engagée par la Société d'énergie de la Baie James.

Caniapiscau est situé à quelque 1,000 km au nord-est de Montréal.

Solution de rechange de $65 millions

La Régie des installations olympiques recommande au gouvernement de doter le Stade d'un toit fixe utilisant la toile et les câbles du concept original de l'architecte Roger Taillibert. Cette solution retenue par la Division de la construction et de l'entretien de la RIO entrainera des déboursés de l'ordre de $64,8 millions, escalade comprise. Les travaux pourront être complétés au printemps de 1985.

GUY PINARD

Cette solution de rechange qui sera déposée en commission parlementaire lundi, à Québec, n'est pas comprise dans le rapport préparé par la Société d'énergie de la baie James, mais elle a reçu l'assentiment de la SEBJ quant à sa faisabilité, et respecte les mises en garde de cette dernière quant au renforcement du mât et à l'auscultation des différents éléments du complexe sportif.

Le croquis préparé par les professionnels de la RIO ne modifie pas sensiblement l'apparence du mât original prévu par Taillibert. Mais les changements sont quand même d'importance.

Les différences avec le projet original

• Le mât est amputé de 55 pieds (il s'arrêtera au niveau 565) grâce à l'abandon des deux restaurants et de l'observatoire, et partant du funiculaire qui devait donner accès à ces lieux en se hissant sur l'arête extérieure du mât.

La RIO justifie cette décision par le fait qu'à cause de la présence d'une toiture fixe, le restaurant ne serait plus «qu'un restaurant dans l'espace dont la Régie n'a pas besoin», que Montréal possède déjà plusieurs observatoires, et que les moyens limités du funiculaire proposé «ne permettent pas d'envisager une exploitation vraiment rentable du restaurant et de l'observatoire.

• Le projet prévoit un toit fixe, éliminant du même coup la nécessité de prévoir le mécanisme de levage dans le mât (dont la SEBJ disait qu'elle ne pouvait absolument pas garantir le fonctionnement), d'où possibilité de rationaliser la construction et d'alléger la structure. En revanche, les pièces du mécanisme de levage acquises au coût de $10 millions ne pourront jamais être utilisées.

• La RIO reporte à plus tard les aménagements intérieurs du mât, «lesquels pourront être financés éventuellement selon les méthodes conventionnelles ou par le Fonds spécial olympique». Les travaux d'aménagement du mât se limiteront à l'isolation thermique des murs et à l'installation des réseaux primaires de l'électricité et de la mécanique. Le coût des travaux additionnels requis viendra gonfler la note du projet Taillibert encore une fois, si jamais ils sont effectués.

• La RIO propose l'addition d'une deuxième toile sous la toiture tissée en «kevlar» et prévue pour être utilisée dans le concept de l'architecte Taillibert.

• La RIO abandonne le projet de climatiser le stade, préconisant plutôt une «utilisation rationnelle des systèmes de ventilation existants», ajoutés à la ventilation naturelle provenant des baies de 12 à 20 pieds de hauteur créées par la toiture du stade.

Le coût

Au sujet des coûts, la SEBJ évalue le projet à $64,8 millions en dollars de 1985, escalade de $14 millions comprises. Le solde disponible des crédits autorisés pour le parachèvement du toit-mât s'élevait, au 6 septembre 1981, à $54 millions. Néammoins, la RIO demande au gouvernement de débloquer des crédits additionnels de $10,9 millions pour les travaux, et de $1,7 million pour couvrir les taxes fédérale et provinciale sur la toile et les équipements sujets à la douane.

Comparons le coût de ce projet avec celui des solutions étudiées par la SEBJ. Si on tient compte du fait que les aménagements prévus dans le mât auraient entraîné des déboursés de l'ordre de $35 millions, le concept original Taillibert aurait en comparaison coûté $80,2 millions; le concept Jodoin- Lamarre-Pratte (toiture fixe métallique), $87,5 millions; le concept Boulva (toiture de Taillibert soutenue par le mât tronqué et trois piliers à l'extrémité ouest), $50 millions; le concept Birdair (toiture fixe flexible), $61,8 millions, et le stade non couvert, $21 millions. Il est à noter dans le cas des concepts JLP et Birdair que la climatisation était requise, ce qui explique le fait que la diminution des coûts imputable au non-parachèvement de l'intérieur du mât se fait moins sensible.

Le rejet des autres solutions

Après avoir conclu en la nécessité de couvrir le stade tant pour des raisons de confort que pour des motifs de rentabilité (la RIO prévoit percevoir des revenus nets additionnels de $1,2 million par année une fois le stade couvert), écartant du même coup la possibilité de laisser le stade dans son état actuel, la RIO justifie le rejet des solutions Boulva, Birdair et JLP par les inconvénients énumérés dans le rapport de la SEBJ ainsi que par le motif additionnel suivant: «la conservation du mât à son niveau actuel, à cause de sa masse, donnerait une impression permanente de travaux inachevés ou de rapiéçage qui ne serait jamais dissipée».

Etude à poursuivre

La recommandation de la RIO au gouvernement Lévesque souligne que l'étude dynamique en cours sur le mât se poursuivra afin de permettre la préparation des plans et devis de l'appui central. En revanche, les plans de la phase III du mât (niveau 424 à 565) ont déjà été préparés par la SEBJ de manière à rationnaliser la construction.

La recommandation inclut le respect des programmes d'auscultation du mât et de la structure du stade préconisés par la SEBJ.

La RIO croit pouvoir résoudre le problème causé par la jupe d'étanchéité qui doit relier la membrane à la toiture de béton par l'installation d'un déflecteur installé à l'extérieur de l'anneau technique. Enfin, elle préconise de résoudre le problème de la fonte des neiges par l'installation de la double toile dont il était fait mention précédemment.

Le Conseil d'administration de la RIO, présidé par Lucien Saulnier, termine sa recommandation en précisant qu'aucune mobilisation de chantier ne sera autorisée «avant que la toile ne soit entreposée à Montréal et qu'on ait pu attester, à sa satisfaction, de son bon état et de la fiabilité des moyens de la tailler, de la coudre et de la mettre en place».

Si le gouvernement Lévesque donne son consentement au projet, c'est la SEBJ qui agira comme responsable des travaux de parachèvement.



L'apparence du mât original prévu par Taillibert n'est pas modifiée, mais les changements sont quand même d'importance. photo UPC

Les critiques pleuvent

Le ministre responsable des installations olympiques, **Claude Charron,** ne prendra position que le 26 octobre en regard à la décision de la RIO de compléter le toit du stade Olympique.

La commission parlementaire chargée de ce dossier entendra bientôt le président de la RIO, Lucien Saulnier, et le président de la SEBJ, Claude Lalibert, à ce sujet.

Ce n'est qu'à l'issue des travaux de cette commission que M. Charron formulera des recommandations au Conseil des ministres.

Entre-temps, la solution présentée pour le parachèvement du stade fait l'objet de multiples critiques.

Hier, un conseiller de l'opposition **Nick auf der Maur,** de Montréal, a affirmé que le gouvernement pourrait faire construire deux stades de 50,000 place comme celui de Syracuse avec l'argent qu'il devra investir pour terminer le mât.

«C'est à se demander si on ne devrait pas tout recommencer», de dire le conseiller, en rappelant que le stade de Syracuse n'a coûté que $26 millions.»

M. auf der Maur a toutefois admis «qu'on n'a pas le choix» mais que cela coûtera une fortune «pour l'entretien et les réparation».

Pour M. **Michael Fainstat,** un autre conseiller, cette solution de la RIO représente une «dépense indécente et honteuse».

Estimant que ce choix est «extravagant dans le contexte économique du Québec», M. Fainstat a suggéré que cet argent soit consacré à d'autres priorités comme la construction de logements sociaux et de centres d'accueil. Il a indiqué qu'il appartiendra à une génération de contribuables plus aisée de faire un choix «aussi luxueux que de compléter le stade» et a rappelé que les Québécois payeront encore longtemps le déficit déjà accumulé.

Pour sa part, M. **Jean-Claude Marsan,** qui présidait le premier comité mis sur pied pour évaluer le parachèvement des installations olympiques, a mis en doute la valeur de la solution retenue par la RIO.

Il estime qu'il n'est pas nécessaire de porter le mât du stade à une hauteur de 565 pieds pour procéder à l'installation de la toile. Selon lui, la hauteur de 465 pieds serait suffisante, surtout que la structure actuelle de la base du mât connaît des problèmes de tension.

«Je me demande comment on peut ajouter des étages à une structure dont on n'est pas sûr de la solidité», de dire M. Marsan, qui a rappelé que d'autres problèmes n'ont pas été réglés, notamment l'étanchéité de la toile, le problème de la fonte de la neige et les coûts de chauffage.

Bernard Jodin, de la firme d'architectes Jodoin, Lamarre et Pratte, a affirmé pour sa part que la solution mise de l'avant par la RIO «comporte tous les désavantages de la solution Taillibert et aucun de ses avantages.»

Il soutient que le choix de la RIO occasionnerait une perte d'énergie considérable. «L'hiver, cela revient à chauffer dehors», a-t-il expliqué, en rappelant que le toit n'est pas isolé et qu'il ne peut supporter le poids de la neige accumulée.



Le français au CN: plus de $4 millions en 12 ans

La francisation des cadres et des employés de première ligne du Canadien National, qui a entraîné des déboursés de plus de $4 millions, semble avoir donné des résultats intéressants.

Le CN assure un emploi à quelque 18 000 personnes au Québec et verse des salaires de l'ordre de $300 millions, en comptant, bien sûr, le personnel du siège social. Or, tant dans la région du Saint-Laurent de CN Rail que dans les différentes entreprises du Canadien National oeuvrant au Québec, la langue de travail est le français. D'où l'importance des cours donnés par le service de linguistique, dirigé par M. Frédéric Phaneuf.

On sait que le CN a fait des efforts louables dans le domaine de la terminologie depuis le début de la décennie 60 alors que le président de l'époque, Walter Gordon, tenait tête aux Montréalais qui s'opposaient au choix de «Reine Elizabeth» comme nom pour l'hôtel du boulevard Dorchester. Mais son implication dans l'enseignement des langues secondes est beaucoup moins connue.

Un coût incomplet

Le coût global de $4,24 millions est mentionné dans un document intitulé «L'enseignement des langues au CN - 1962-1980», qui circule à l'intérieur de la boite en nombre très limité. Le directeur des relations publiques du CN, M. Jean-Guy Brodeur, parle de quatre ou cinq copies.

Pour sa part, M. Phaneuf recommande la prudence dans l'utilisation de ce total. D'une part, les frais ne sont comptabilisés que depuis 1969, de sorte que le coût des sept premières années n'est pas mentionné. D'autre part, M. Phaneuf précise que ce chiffre ne comprend ni le loyer des locaux utilisés tant au CN qu'à l'extérieur, ni les salaires des employés qui devaient remplacer leurs collègues pendant que ces derniers suivaient des cours. C'est donc un strict minimum.

Les résultats

M. Phaneuf soutient que les quelque 70 cadres qui ont atteint le niveau «avancé» depuis 1968 peuvent parfaitement suivre une conversation en français et y participer.

En revanche, il reconnaît que si un cadre ne vit pas dans un environnement propice, il est possible qu'il oublie le français appris à ces cours. Ce peut être le cas, par exemple, si le cadre est transféré dans une autre région que celle du Saint-Laurent, où la langue de travail est plutôt l'anglais.

Après avoir souligné que les cours sont si au point qu'on les utilise même pour améliorer le vocabulaire administratif des cadres francophones, M. Phaneuf soutient que le rapport coût-rendement est nettement avantageux.

Les pourboires

Les travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration voudraient qu'un pourboire de 15 pour cent soit obligatoirement ajouté à la facture du client. Cela pour mettre un frein au harcèlement du fisc. Mais on oublie les inconvénients d'une telle pratique.

D'une part, le pourboire est généralement proportionnel à la satisfaction du client. En le rendant obligatoire, le gouvernement éliminerait la possibilité qu'a le client de signifier s'il est ou non satisfait du service.

D'autre part, et vous l'avez sans doute constaté lors de vos voyages à l'étranger, dans les villes ou les pays où cette pratique est en vigueur, il arrive souvent que le serveur, même si la facture indique «service compris», s'attend à recevoir un témoignage additionnel de satisfaction. Un deuxième pourboire. Il faut croire qu'une telle pratique ne tarderait pas à s'installer à Montréal, si le pourboire devenait obligatoire.

Quant au harcèlement du fisc, les serveurs seraient peut-être moins talonnés s'ils inscrivaient à leur rapport d'impôt un total de pourboires raisonnables.

Hébergé par charité ou «esclave» de son patron?

Après avoir écouté la verson de F. V., un ex-employé de restaurant de Dollard des Ormeaux, le juge Claude-René Dumais, de la Cour provinciale, aurait pu facilement classer ce dernier comme un «esclave moderne».

Qu'on en juge!

Selon ce dernier en effet, il aurait en effet agi à la fois comme gérant, chef des cuisines, approvisionneur et même commissionnaire.

Il n'aurait reçu ni fin de semaine, ni vacances, ni jours fériés, que ce soit en temps ou en salaire. Et, pendant un temps, il aurait même dormi sur place, toujours disponible pour son employeur.

Et c'est pour cette raison que la Commission des normes du travail avait déposé contre le restaurateur une réclamation de salaire non payés pour une période de quelques semaines, la seule pour laquelle on avait quelque preuve écrite ou comptable des relations patron-employé entre les deux hommes.

La version de l'employeur devait être fort différente. Il soumit en effet avoir recueilli son compatriote après un séjour de dix ans aux E.-U., alors qu'il était sans toît et sans le sou.

S'il avait couché dans les restaurant, pendant un certain temps, ce n'était aucunement en «stand-by», mais parce qu'il n'avait pas de logis.

Selon ses dires, V. n'aurait à peu près pas travaillé pour lui. Au maximum, peut-être une ou deux heures pas jour, même s'il recevait $250 par semaine. Somme toute, il était rien moins qu'hébergé par charité. Et non pas un salarié sous-payé au sens de la loi.

Devant ces contradictions flagrantes, le juge Dumais se demande évidemment pourquoi le restaurateur versait quand même $250 à cet employé proprement inutile.

Ne disposant ni de cartes de temps ni de talons de chèques qui auraient pu être fort utiles, dans les circonstances, le magistrat se base donc sur les $250 «admis» de part et d'autre pour accorder $776 à l'employé, à raison de sept heures de temps supplémentaire pour les semaines du litige, ceci incluant $48.78 pour la Fête du Canada 1980 que F. V. avait apparemment passé derrière le comptoir à viande fumée ou autour des fournaux à pizza du restaurant de l'ouest de l'île.

Brutalité à St-Hubert: une décision imminente

La Commission de police du Québec s'apprête à rendre sa décision concernant le dossier des présumés cas de brutalité policière sur des mineurs par certains membres du service de police de Saint-Hubert.

Le porte-parole de la Commission, M. Serge Fortin a déclaré à LA PRESSE, hier après-midi, que les commissaires décideront si des audiences publiques seront tenues dans cette affaire. Le président de la Commission et deux commissaires ont étudié le volumineux rapport présenté au cours de l'été par l'enquêteur. Ce dernier a mené une enquête qui a duré plusieurs mois et qui l'a même conduit à interroger des personnes en dechors du Québec.

L'enquête avait été déclenchée à la suite de plaintes formulées par des parents de présumées victimes de brutalité policière, d'une part, et à la suite d'un dossier divulgué par LA PRESSE, d'autre part. Le président de la Fraternité des policiers de Saint-Hubert, le lieutenant Martel, avait nié les allégations des parents, estimant que les policiers avaient été injustement accusés.

Rien n'a encore transpiré du rapport de l'enquêteur Guimond dans cette affaire.



Constitution: Trudeau accepte une rencontre avec les provinces le 2 novembre... mais sans préalables

■ OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a acquiescé hier soir à la proposition des provinces en vue d'une conférence des premiers ministres sur la constitution la première semaine de novembre,

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

mais il a écarté la suggestion d'une rencontre préalable des ministres responsables de ce dossier, en expliquant qu'il revient aux premiers ministres de terminer ces négociations.

Dans une lettre adressée au porte-parole des premiers ministres, M. Bill Bennett, M. Trudeau invite ses homologues provinciaux à le rencontrer à Ottawa lundi le 2 novembre, ce qui, au grand dam de l'opposition aux Communes, reporterait à la semaine suivante le dépôt du budget prévu pour le 3. Il se dit prêt à négocier jour et nuit s'il le faut, mais il exige une réponse à cette invitation au plus tard à minuit vendredi soir, sans quoi, précise-t-il, il ira de l'avant avec sa résolution aux Communes. Il reconnait que le gouvernement fédéral devra tout comme les provinces «modifier ses positions antérieures» s'il désire obtenir un accord négocié.

Il critique les provinces pour ne pas avoir présenté de propositions de compromis, mais il écarte du même coup la possibilité que le fédéral fasse les premiers pas en justifiant son refus d'une rencontre préalable des ministres. «Le gouvernement fédéral n'est pas prêt à soumettre le détail de ses propositions de compromis avant la tenue d'une rencontre des premiers ministres», explique-t-il.

Le premier ministre canadien soulève par ailleurs pour la première fois la possibilité d'une modification du projet de résolution advenant un échec de la rencontre avec les provinces. «Si le consensus n'est pas possible, ou bien nous irons de l'avant avec la résolution dans sa forme actuelle, ou bien nous solliciterons de la Chambre son assentiment à l'incorporation à la résolution de quelques-unes, voire de toutes les modalités que je mettrai de l'avant à la réunion des 11 premiers ministres».

M. Trudeau explique par ailleurs son offre de tenir la réunion dès le lundi de la première semaine de novembre, par la nécessité d'en finir: «Il est essentiel qu'une fois notre réunion commencée, elle se poursuivra pendant autant elle se poursuive pendant autant d'heures et autant de jours qu'il le faudra pour, ou bien parvenir à un consensus sur la réforme de la constitution, ou bien conclure que ce consensus n'est manifestement pas possible.»

«Je crois que si nous abordons cette rencontre en toute bonne foi et avec la volonté ferme d'aboutir à une entente même si cela implique que nous poursuivions jour et nuit nos travaux, nous pouvons en arriver à une proposition constitutionnelle qui ralliera un consensus national», conclut-il.

Hatfield outré dénonce ses homologues des 8 provinces

■ Outré, l'allié du gouvernement fédéral M. Richard Hatfield a quitté hier la conférence des premiers ministres en dénonçant l'attitude de ses homologues du bloc des huit provinces opposées au projet unilatéral de M. Trudeau.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Réunis dans un hôtel du centre-ville pour élaborer une stratégie commune face à Ottawa, les Huit ont suggéré à M. Hatfield de quitter la salle où ils se trouvaient. «Nous ne l'avons pas expulsé, a dit M. Lévesque, nous lui avons rappelé avec courtoisie qu'il était chanceux de pouvoir aller regarder le baseball».

Même s'il a été évincé comme son collègue de l'Ontario, le premier ministre du Nouveau-Brunswick n'en demeure pas moins d'accord avec les autres provinces pour se rendre à Ottawa une dernière fois dans le but de dénouer la crise constitutionnelle. Au risque de confirmer les soupçons des autres chefs de gouvernements à son égard, il a d'ailleurs informé M. Trudeau de sa position.

J'ai téléphoné au bureau de M. Trudeau pour lui laisser un message, a avoué M. Hatfield au cours d'une conférence de presse, je n'ai pas obtenu de réponse de sa part mais on m'a dit qu'il a été prévenu de mon appel. Je lui ai conseillé de les rencontrer comme ils le réclament, a-t-il lancé.

D'abord ému et s'exprimant avec un témolo dans la voix, M. Hatfield s'est finalement calmé pour expliquer qu'il ne comprenait pas la conduite des autres premiers ministres à son endroit.

Selon lui, on devrait manifester une certaine reconnaissance à son égard puisqu'il a souvent défendu des positions qui ne le rendaient guère populaire dans sa province. Il a ainsi cité en exemple sa reconnaissance du droit à l'autodétermination du Québec ou encore son accord à la croissance des prix du pétrole. Il a par ailleurs reconnu que son appui aux causes étrangères à sa province ne se rendait pas jusqu'à réclamer de M. Trudeau qu'il impose le bilinguisme officiel à l'Ontario dans ses tribunaux et son parlement.



Richard Hatfield téléphotos UPC

Se lançant dans une envolée oratoire, M. Hatfield a dit que «la bataille est engagée pour obtenir plus de pouvoirs en faveur des provinces en affaiblissant le gouvernement central». Je continuerai à me battre pour obtenir un gouvernement central fort, a-t-il expliqué et la charte des droits nous aidera en ce sens.

Affirmant que les provinces ne faisaient rien pour répondre à l'offre de compromis de M. Trudeau, M. Hatfield a ensuite reconnu qu'il ne pouvait donner d'indications sur le contenu de la proposition de son vis-à-vis fédéral.

Les «8» prêts à tout pour régler l'impasse ici, entre Canadiens

■ Les huit premiers ministres opposés au projet Trudeau ont affirmé, hier, à l'issue de leur réunion à Montréal, qu'ils tenteront l'impossible pour dénouer ici, au Canada, l'impasse constitutionnelle. «Nous sommes prêts à tout faire pour éviter de sombrer dans cette absurdité totale, qui nous amènerait à aller nous battre devant un Parlement étranger, à Londres», a dit René Lévesque, qui faisait alors une adaptation québécoise de la position commune des Huit.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Mais ni M. Lévesque ni M. Bill Bennett, porte-parole officiel des premiers ministres provinciaux, n'ont écarté l'hypothèse d'un voyage en Grande-Bretagne, précisant même qu'ils sont mieux organisés que jamais pour bien faire comprendre leur message là-bas.

Au cours de leur «réunion de stratégie» d'hier matin, les Huit ont cependant consacré le plus clair de leur temps à préparer les prochaines rencontres avec le gouvernement fédéral.

D'abord, ils se sont entendus sur le mandat à donner à leurs ministres chargés du dossier constitutionnel qui doivent préparer la conférence fédérale-provinciale avec leur homologue fédéral Jean Chrétien, au cours de la semaine prochaine. C'est à ce moment que les deux parties devraient convenir des modalités et de l'ordre du jour de cette nouvelle rencontre au sommet.

Les leaders provinciaux se sont, ensuite, mis d'accord sur les aspects encore négociables avec M. Trudeau. Il était toutefois évident hier que, pour les Huit, le point de départ d'une reprise du dialogue avec Ottawa doit se faire sur la base de leur accord d'avril dernier. Cet accord, rappelons-le, est conditionnel à un volte-face de M. Trudeau sur son intention de procéder unilatéralement, et prévoit un rapatriement pur et simple de la Constitution, suivi d'une période intensive de trois ans de négociations.

Cet «accord d'avril» constitue un minimum, en-deça duquel les Huit n'iront pas. Ils ont également réaffirmé que leur front commun est plus fort que jamais, et répété que les compromis doivent maintenant venir d'Ottawa et non pas d'eux.

«Les seuls compromis faits depuis un an, des compromis concédés douloureusement parce qu'il y avait péril dans la demeure, ce furent ceux des provinces. Du côté fédéral, rien. Que des manchettes véhiculant des mensonges», s'est écrié le premier ministre québécois.

Cela étant dit, M. Lévesque reconnait que l'insistance avec laquelle M. Trudeau réclame une conférence constitutionnelle permet d'espérer des ouvertures, «un retour au bon sens du côté fédéral», comme il dit.

Résistant mal à la tentation de lancer du même coup une flèche contre le gouvernement Trudeau, le leader péquiste devait aussi ajouter: «Il va bien falloir que leur attaque, de va-vite, qui les a pris à Ottawa, il y a deux semaines, finisse par passer...»!

Article 133: critiques virulentes contre Davis

■ OTTAWA (PC) — La position constitutionnelle du premier ministre ontarien Bill Davis en matière linguistique a fait l'objet, hier, de critiques virulentes lors d'une rencontre politique de parlementaires francophones.

Dans une intervention pour le moins surprenante, l'un des conférenciers invités par la section canadienne de l'Association internationale des parlementaires de langue française, le chef démissionnaire du NPD de l'Ontario, M. Michael Cassidy, a profité de l'occasion offerte pour fustiger le gouvernement Davis qui veut échapper à l'application de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

«C'est une curieuse situation où le premier ministre ontarien, qui accepte les propositions constitutionnelles de M. Trudeau, ne veut cependant pas que ces dernières s'appliquent à l'Ontario en matière linguistique», a dit M. Cassidy, rappelant que M. Davis demande maintenant d'imposer les propositions du plan Trudeau à des provinces qui les rejettent.

Selon le néo-démocrate, la position de M. Davis est d'autant plus contradictoire que l'Ontario, qui refuse de s'astreindre à l'application du bilinguisme institutionnel, accepte le français comme langue d'usage dans sa législature, traduit ses lois et offre des tribunaux bilingues.

Lougheed était pour une charte en 1972

■ EDMONTON (PC) — Le premier ministre Peter Lougheed de l'Alberta voulait déjà insérer une charte des droits dans la constitution canadienne, il y a neuf ans.

C'est ce qu'affirmait lundi le leader néo-démocrate albertain, Grant Notley, qui précisait que M. Lougheed contribuerait à régler l'impasse qui confronte Ottawa et les provinces sur la question constitutionnelle, s'il revenait sur ses positions antérieures. Il a rappelé que le 17 mai 1972, durant un débat à Edmonton sur la Charte des droits de l'Alberta, M. Lougheed avait déclaré:

«Il est évident que nous préférerions que des questions telle une Charte des droits soient insérées dans la Constitution canadienne... Pour nous, toute la question des droits fondamentaux devrait être insérée dans une constitution canadienne. Ce serait préférable.»

J'AI LU

Les Éditions Flammarion Ltée

importateur exclusif des livres **J'ai Lu** au Canada, annoncent à tous les clients que la collection **J'ai Lu** sera distribuée en exclusivité par la compagnie Québec Livres inc. dès le 6 novembre prochain.

Les Editions Flammarion Ltée **garantissent le droit de retour intégral pour échange** de tout volume **J'ai Lu** conservé en inventaire, à tout client faisant une demande d'ouverture de compte auprès de la compagnie Québec Livres (veuillez adresser vos demandes à Louise Craig: 861-5447).

JE LIS J'AI LU PARTOUT! PARTOUT!

Cette annonce ne concerne pas les Librairies s'approvisionnant à la Société



Jacques Bouchard Pierre Gravel

NOTES POLITIQUES

Le scandale de la Fête nationale continue de hanter le Parti québécois

■ L'exécutif national du Parti québécois souhaite qu'on fasse toute la lumière sur le scandale de la **Fête nationale** et que, le cas échéant, si des irrégularités ont été commises par des militants, on les expulse purement et simplement du parti.

Par contre, si une enquête démontre que les critiques formulées par les médias ne sont pas fondées, on estime que le PQ devra tout faire pour «blanchir» dans l'opinion publique les personnes impliquées dans ce dossier.

C'est ce qui ressort d'une récente réunion de l'exécutif national du PQ au cours de laquelle cette épineuse question a été abordée.

En fait, même si on en parle moins depuis quelques semaines, le scandale de la Fête nationale n'en continue pas moins à embêter le gouvernement Lévesque et à hanter le **Parti québécois.**

Alors que le ministre responsable, **Lucien Lessard,** attend d'ici la fin du mois le rapport de la vérification comptable sur le comité central d'organisation de la Fête et sur les comités régionaux de **Montréal** et du **Saguenay,** plusieurs instances du parti se préoccupent vivement des retombées de ce gâchis sur l'image d'intégrité et de saine gestion du gouvernement péquiste.

Déjà la question a été effleurée lors de la dernière réunion du Conseil national, mais des astuces de procédures ont permis de reporter à plus tard une discussion de fond sur ce sujet. Même si on est très heureux de cette accalmie, du moins sur la place publique, les dirigeants du parti et les militants savent fort bien qu'il faudra un jour ou l'autre faire toute la lumière sur cette affaire.

Outre l'exécutif et le Conseil national, plusieurs congrès de comté ou de région ont déjà abordé la question et tout indique que le congrès général du début de décembre en sera saisi.

Au cours de la fin de semaine dernière, au moins un congrès régional, celui de Laurentides-Lanaudière, a adopté une résolution, qui sera soumise au congrès national, et qui préconise sensiblement la même démarche que celle déjà choisie par l'exécutif.

Même si officiellement ce sujet embête les péquistes, certains d'entre eux, principalement identifié à l'aile dite plus nationaliste comparativement à ceux qui privilégient l'aspect social du programme, ont un petit sourire en coin lorsqu'on aborde cette question devant eux. «Pour une fois, ce sont justement les purs de la go-gauche qui se font prendre en flagrant délit d'opportunisme et d'abus du pouvoir...!

C'est en tout cas une rumeur persistante qui circule dans les milieux municipaux de Longueuil. On affirme que les deux députés péquistes des circonscriptions comprises dans cette ville, le premier ministre **Lévesque,** de **Taillon,** et **Pierre Marois,** de **Marie-Victorin,** sont à l'affût d'un candidat à la mairie qui pourrait avoir, à la fois, la popularité et la compétence nécessaires pour se faire élire et un minimum de bonnes dispositions envers le **Parti Québécois** pour au moins maintenir les relations harmonieuses qui existent présentement entre les deux niveaux de gouvernement.

Tout le monde sait à Longueuil que Marcel Robidas et les organisations péquistes ont fait bon ménage dans le passé et qu'on s'est réciproquement livré à des échanges de bons procédés lors des élections municipales et provinciales passées.

L'éventuelle nomination de M. Robidas à Bruxelles ne serait évidemment pas présentée comme une récompense pour services rendus au PQ puisqu'on allèguerait le passé de ce dernier au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce pour lui confier des responsabilités plus immédiatement axées sur les relations belgo-québécoises dans le secteur industriel.

Par ailleurs, plusieurs militants libéraux de Longueuil voudront profiter de la prochaine élection municipale pour tenter de mettre en place un homme fort qui saurait tenir tête au gouvernement du Québec et rompre cette sainte alliance des péquistes provinciaux et municipaux. Le candidat idéal, à leurs yeux, serait l'actuel député de Longueuil à Ottawa, **Jacques Olivier,** qu'on a déjà résolu de courtiser à cette fin.

Robidas quitterait Longueuil pour Bruxelles

L'actuel maire de **Longueuil, Marcel Robidas,** ne se représentera probablement pas à la prochaine élection municipale qui doit avoir lieu en novembre 1982 et serait nommé à un poste à la Délégation générale du Québec à **Bruxelles.**

•••

Clark préfère les Blue Jays

Le chef conservateur **Joe Clark** a suivi avec intérêt les séries de championnat du baseball dans la ligue nationale. S'il s'est réjoui de la magnifique performance des **Expos** de Montréal, il aurait cependant préféré voir les **Blue Jays** de Toronto à leur place. Du moins s'il n'a pas changé d'idée depuis deux ans.

Lors de la campagne électorale de 1979, le chef conservateur, Joe Clark, avait en effet indiqué sa préférence pour cette équipe. En fait, on peut croire que le chef conservateur avait effectué là un choix «politique» puisqu'il avait fait cette déclaration à brûle-pourpoint devant des journalistes pendant les séries de la **Coupe Stanley** auxquelles participaient les **Canadiens** de Montréal.

Pris en flagrant délit d'enthousiasme en faveur des Canadiens, ce dernier avait spontanément avoué être un de leurs ardents supporteurs. Songeant soudainement à ses électeurs de l'**Ontario** et de l'ouest canadien, il s'était hâté d'ajouter qu'au football, il appuyait les **Blue Bombers** de **Winnipeg** et au baseball, l'équipe de Toronto. En somme, l'art de tenter de contenter tout le monde et son père...

POUR LE 12 JANVIER

Une nouvelle menace de grève plane sur la CTCUM

■ Deux syndicats d'employés de la CTCUM, affiliés à la CSN, ont brandi à nouveau hier la menace d'une interruption des transports en commun pour le 12 janvier 1982.

DENIS MASSE

Les employés des services d'entretien et les employés de bureau, représentant une force de 2,450 employés à la CTCUM, se disent prêts à débrayer le 12 janvier si l'employeur ne daigne pas entamer bientôt les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective de travail. Celle-ci doit échoir le 11 janvier et dès le lendemain, les syndiqués seraient en droit légal de déclencher la grève.

Le président du syndicat du transport de Montréal, M. Jacques Morissette, a expliqué hier aux médias que les deux syndicats concernés avaient déposé leur projet de convention collective le 14 septembre, qu'ils avaient réservé à des fins de négociations une salle du Holiday Inn de Longueuil pour 64 séances qui auraient été tenues d'ici au 16 décembre, mais que les dirigeants de la CTCUM venaient d'annuler les seize premières rencontres prévues (depuis le 2 octobre) et qu'aucune date n'avait encore été confirmée pour le début des négociations.

C'est à dessein que les syndicats avaient déposé leur projet de contrat de travail quatre mois avant l'échéance de la convention actuelle, espérant ainsi être en possession d'une nouvelle convention dès la fin de celle qui est en cours actuellement.

«Mais avec la CTCUM, c'est toujours le même scénario», a déploré le chef syndical. Celui-ci a révélé que la CTCUM faisait preuve de lenteur non moins déplorable dans le règlement des griefs puisque 300 cas de griefs sont encore à l'étude, dont certains remontent à 1978, et que la plupart du temps, les avocats de la CTCUM réclament des remises.

L'un des points chauds du projet de convention collective présenté par les syndicats, sera justement l'accélération des procédures de griefs.

Dans une lettre adressée à un agent syndical par M. Robert Rivest, conseiller en relations industrielles de la CTCUM, celui-ci expose les besoins d'un délai additionnel qui permettrait à la Commission «d'effectuer l'étude et les recherches nécessaires, compte tenu du nombre et de l'importance des amendements proposés par les syndicats».

En brandissant la menace de grève, les deux syndicats disent vouloir éviter que ne se reproduise l'impasse survenue dans les négociations pour le régime de retraite. Le 3 février dernier, comme le veut la coutume entre chaque renouvellement des conventions collectives à la CTCUM, les syndicats ont demandé d'apporter des modifications à leur régime de retraite sans augmenter le fardeau financier de la CTCUM. En juin, la Commission s'est dit d'accord en principe avec la formule proposée. Les 1er et 15 septembre, révèle un codument fourni hier par les syndicats, il y avait discussion sans que les parties en viennent à une entente; le 15 octobre, enfin, les porte-parole patronaux annonçaient qu'ils ne pouvaient poursuivre les négociations faute d'un mandat de la part de la CTCUM.

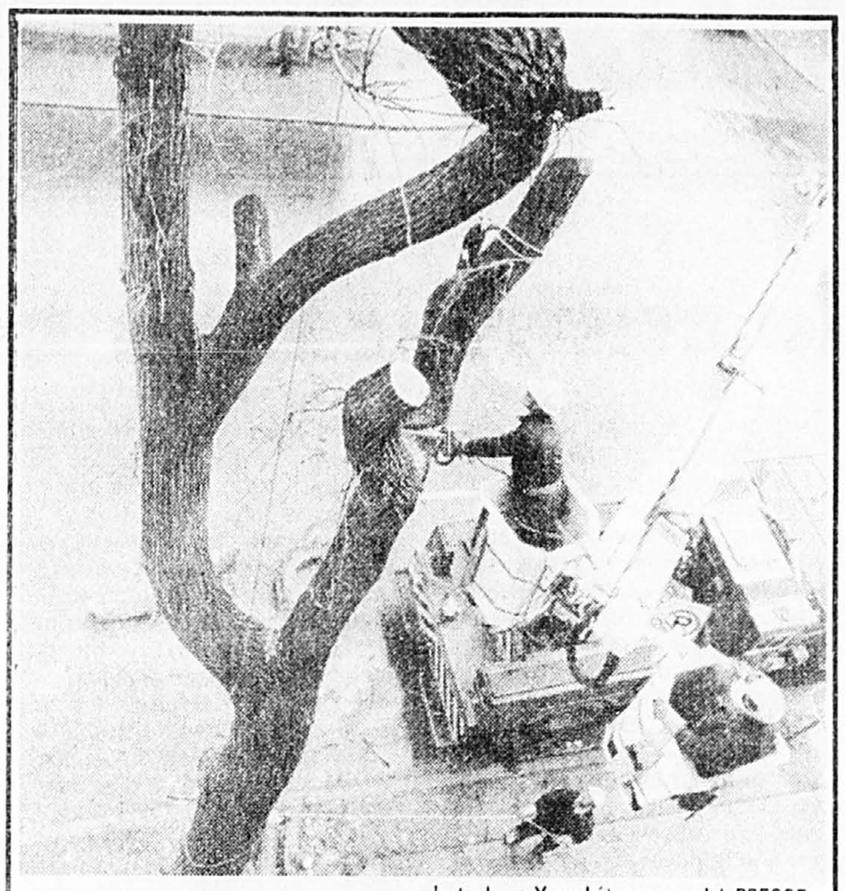


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Bientôt, il n'y aura plus d'ormes à Montréal...

Un autre orme centenaire en train de disparaître. La scène se passe sur l'avenue des Pins, près de la rue St-Urbain, à proximité de l'Hôtel-Dieu et elle se répète des dizaines de fois par jour. Depuis 1975, des équipes d'employés du Service des travaux publics de Montréal, module parcs et Jardin botanique, s'affairent activement à abattre ce qui reste des milliers de ces majestueux arbres d'ombrage affectés de la terrible maladie hollandaise de l'orme. On en compte environ 4,000 à l'heure actuelle, mais d'ici à 1985 ils auront complètement disparu de nos rues, parcs et espaces verts.

POUR TROIS DE SES ÉMISSIONS-CONCOURS

R.-C. ne paiera pas de redevances à la Régie des loteries

■ De par les pouvoirs qui lui ont été accordés par l'Assemblée Nationale, la Régie des loteries et courses du Québec a le droit de percevoir certaines sommes de toute personne ou de tout organisme qui met sur pied un concours publicitaire.

Tel concours est par ailleurs défini comme: «Tout système, jeu ou plan dont le résultat est l'attribution de prix et dont le but est de promouvoir les intérêts commerciaux de celui ou celle au bénéfice de qui ce jeu est tenu.»

Fort de ce texte, la Régie des loteries avait donc réclamé les redevances habituellement exigées à la Société Radio-Canada pour les émissions télévisées «Sur des roulettes», «Le Travail à la chaîne», et «Génies en Herbe», dans le cadre desquelles elle avait distribué un total de $160,000 en prix en 1979 et 1980.

Corporation de la Couronne, R.-C. s'est opposé à cette cotisation en soutenant «qu'elle ne saurait être soumise à cette loi provinciale, que ces émissions ne constituaient aucunement un concours publicitaire, et que, surtout, les droits que l'on voulait exiger ne relevaient aucunement des accords fiscaux de 1977.»

C'est ce dernier argument qui devait emporter le morceau, devant le juge Paul Mailloux, de la Cour provinciale.

Avant qu'il ne se prononce, toutefois, le procureur de la Régie avait souligné que même si Radio-Canada avait insisté surle mandat qui lui était confié, soit de sauvegarder, enrichir et raffermir la structure culturelle, sociale et économique du Canada, il ne ressortait aucunement qu'aucune de ces émissions avait quelque valeur culturelle ou éducative.

Les avocats de la Société d'état avaient de leur côté riposté à l'argument que ces programmes étaient mis à l'horaire pour relever la cote d'écoute, et, par ricochet, les profits de la publicité, en rappelant (avec une certaine humilité) que le résultat annuel des opérations de leur cliente laissait toujours voir un déficit important.

Pas de journalistes aux procès d'adolescents, dit la Cour suprême

■ OTTAWA (PC) — Les journalistes ne doivent pas être admis lors des procès d'adolescents de moins de 16 ans, a statué hier la Cour suprême du Canada par un vote de 7 voix contre aucune.

Les sept juges de la plus haute magistrature du pays estiment que de tels procès doivent se tenir sans publicité, cassant ainsi un jugement des tribunaux du Manitoba.

Selon les magistratures de cette province, les journalistes devraient avoir le droit de couvrir ces procès à condition de ne pas révéler les noms des inculpés ni certains détails peermettant de les identifier.

Deux stations radiophoniques de Winnipeg, rappelle-t-on, avaient obtenu le fue vert d'un tribunal een 1979 accordant à leurs journalistes le droit d'assister au procès d'un adolescent.

La Cour suprême du Canada estime néanmoins que le procès d'une personne accusée au terme de la Loi des jeunes déllinquants devrait être conduit sans la présence de journalistes. Ce gugementn pourrait toucher les adolescents âgés de plus de 16 ans, les provinces ayant des lois différentes déterminant le statut d'unadolescent.

Belmoral: le jour du drame, l'ingénieur Ribek n'avait rien trouvé d'anormal dans la mine

■ VAL D'OR (PC) — «Je ne pense pas être fou... Si j'avais éprouvé la moindre appréhension, je ne serai jamais descendu dans cette mine le 20 mai 1980. De plus, j'aurais interdit à quiconque d'y aller.»

Comme l'ont fait avant lui les témoins Jime Fortin et Rodrigue Beauchesne, l'ingénieur Bomunir Ribek, de la société des Mines Belmoral, a résumé ainsi hier son long et difficile témoignage devant un tribunal de la Cour supérieure siégeant à Val d'Or.

Le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Major a longuement interrogé le témoin sur la situation qui prévalait dans cette mine d'or au cours des semaines qui ont précédé la tragédie qui a coûté la vie à huit mineurs.

La société Belmoral est accusée d'homicide involontaire en rapport avec cet accident.

M. Ribek a par ailleurs affirmé avec insistance qu'aujourd'hui encore, il reste convaincu qu'il ne s'est produit dans cette mine «aucun affaissement majeur» dans les jours qui ont précédé l'effondrement.

Pressé de questions à ce sujet par Me Major, le témoin a soutenu qu'au cours d'une réunion de production tenue le 15 mai 1980, cinq jours avant le drame, il ne s'était pas inquiété d'une telle possibilité.

Pendant la rencontre, le géologue de la mine avait soulevé l'hypothèse qu'un déplacement d'air perçu quelques jours plus tôt avait été provoqué par l'affaissement du plancher de la galerie d'exploration 1-7 dans le chantier d'abattage 2-7.

M. Ribek affirme avoir évoqué une toute autre hypothèse pour expliquer ce déplacement d'air.

Ventilation

L'aération de cette mine, a-t-il expliqué, était assurée par un réseau de conduite d'air alimenté par un ventilateur dont le débit atteignait 120,000 pieds cubes par minute.

«Si, pour une raison quelconque, ce ventilateur s'arrêtait et repartait, cela provoquait tout un choc, a dit le témoin.

«C'est pourquoi je tenais à faire enquête.»

Et, s'il a malgré tout inspecté le chantier d'abattage 2-7 afin d'y déceler les traces d'un affaissement, c'est qu'il fallait donner suite au dossier de la réunion et vérifier toutes les hypothèses.

Il a dit avoir pris la décision d'effectuer cette inspection après avoir appris du capitaine de la mine, M. Rodrique Beauchesne, qu'une première visite n'avait pas fourni de renseignements satisfaisants.

La mine devait rester inactive au cours du long week-end du 16 au 19 mai, ce qui, selon M. Ribek, aurait permis à l'air de se purifier dans les galeries et laissé entrevoir pour le 20 mai des observations dans les meilleures conditions de visibilité.

Le jour de l'accident, MM. Beauchesne et Ribek se sont donc rendus dans la mine, munis de projecteur plus puissants que les habituelles lampes de mineur.

A la suite de cette nouvelle inspection du chantier d'abattage 2-7, M. Ribek s'est dit convaincu que le plafond de l'ouvrage ne s'était pas effrondré.

Selon ses évaluations, ce pilier de roc représentait un poids de quelque 700 tonnes.

«Ajoutée au minerai déjà sur le plancher, une telle quantité de roc aurait été visible dans le 2-7 et je n'en ai pas vu...»

L'interrogatoire de M. Ribek devait se poursuivre aujourd'hui.

Amende de $10,000 à un agent de voyages

■ M. Armand Barqueiro, qui dirige depuis une vingtaine d'années l'agence de voyages Lisbonne, dans la métropole, a été condamné à $10,000 d'amende, hier, par le juge Bruno Cyr, devant qui il s'était reconnu coupable de diverses accusations portées contre lui par le ministère canadien du Revenu.

La principale accusation reprochait à l'inculpé de ne pas avoir déclaré au fisc quelque $179,000 de revenus qu'il avait encaissé de 1974 à 1978, sous forme de commissions que lui auraient notamment remises les compagnies aériennes CP et TAP.

Une partie des sommes ainsi reçues aurait même été déposée dans des banques de l'état de New York.

D'un autre côté, on reprochait à l'agent de voyages de la rue Rachel d'avoir permis d'autres fraudes contre l'impôt, (si l'on peut dire), en payant sous la table (si l'on peut dire encore), certains de ses employés, et en n'établissant pas de formules T.4 pour ces paiements, ce qui permettait à ces personnes de ne pas payer de redevances à l'État.

En sus de l'amende imposée par le juge Cyr, l'accusé devra également solder 40% de l'impôt éludé. Il a toutefois obtenu douze mois de délai pour ce faire.

En réclamant ces peines, les procureurs du ministère fédéral avait souligné que Barqueiro jouissait de baucoup d'influence au sein de la communauté portugaise de Montréal, nombre de ressortissants de cette nationalité lui confiant diverses tâches dans leurs rapports avec divers organismes gouvernementaux.

NOTRE TÉLÉPHONISTE A VOTRE BONHEUR AU BOUT DU FIL
Les ANNONCES CLASSÉES
285-7111

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION
LPS

UN COURS FAIT SUR MESURE
LPS vous offre des cours dans les villes suivantes:
MONTRÉAL • LAVAL • SOREL
GRANBY • DRUMMONDVILLE
TROIS-RIVIÈRES • JOLIETTE
ST-GEORGES DE BEAUCE
CHICOUTIMI • QUÉBEC
— Groupes de 4 à 8 élèves
— Méthode visuelle exclusive
— Professeurs compétents, dévoués
— LPS, compagnie 100% canadienne
LPS (Langues, Productions, Services) Reconnue par le ministère de l'Education, culture personnelle
SIÈGE SOCIAL LPS:
11, rue Fraser, Place Bonaventure
C.P. 713, Montréal H5A 1C8
Tel.: (514) 878-2821

VOUS SORTEZ AU CENTRE-VILLE?
Stationnement gratuit en soirée ou en fin de semaine, avec repas ou consommation à l'un des 4 établissements licenciés de la Grande Boutte. (*Tous les détails sur place.)
LA GRANDE Boutte
niveau de la Place Complexe Desjardins


Huîtres - Moules
Scampies - Homards
LA MAISON DU HOMARD VIVANT
Gidney's
THE HOME OF LIVE LOBSTER
Huîtres — qualité ordinaire: douz. $2.45
qualité de choix: douz. $2.95
en vrac 8 on. $2.95
16 on. $5.75
Moules fraîches..... 39¢ lb
Scampies de l'Islande, qualité «A». Toutes grosseurs. Rabais de la livre par boîte de 5 lb $2.00
Homards vivants
Aucun frais pour la cuisson $3.95 lb
CHEZ GIDNEY'S
c'est toujours de la Tière qualité seulement
Notre nouveau magasin — Quantité selon disponibilité
5771, rue CALDWELL 486-3302
(Près de Mail Cavendish) Côte-St-Luc
CHARGEX VISA
5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163
3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats) Dollard-des-Ormeaux 626-7838
3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6781

SERGE PARENT, PROPRIÉTAIRE chez CLOUTIER
384-4990
1221 est, rue FLEURY 2595, DE SALABERRY
Serge Parent, Pharmacien
1221 est, rue Fleury Ouvert de 9h à 23h
2595, rue de Salaberry Ouvert de 9h à 22h
Service de livraison 7 jours par semaine

CENTRE DE FORMATION EN TOURISME INC.
Programme de formation professionnelle
AGENTS DE VOYAGES
Le programme d'une durée de 300 heures comprend 6 cours (total de 270 heures) et un stage d'une durée minimale de 30 heures. Les étudiants peuvent suivre les cours à leur rythme et ne paient que pour les cours auxquels ils s'inscrivent. LES COURS SE DONNENT AU PAVILLON «READ» DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL.
INTRODUCTION À L'AGENCE DE VOYAGES
(99 heures, $490)
COURS DU SOIR: de 18h30 à 21h30
du 28 octobre au 10 mars 82
(Lundi - mercredi)
COURS DU SAMEDI: du 6 février au 19 juin 82
GISELE APRIL-FORTIER
NORMAND FORTIER
Permis du Ministère de l'Éducation
878-1414
878-1431

Giroux & Des Lauriers INC.
6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 MÉTRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 MÉTRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX
Pour un hiver au chaud enfilez «CONTOURA»
Bottes élancées, de cuir garnies suède, dans les tons de brun, gris, bourgogne et noir. Hauteur 14", semelle antidérapante.
Fabriquées en exclusivité pour Giroux et Des Lauriers
$99.95
aussi: joli sac à main pour compléter l'ensemble.

PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR
CHARGEX VISA
master charge

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Ce jeu de cache-cache constitutionnel

Pendant un an les opposants au projet unilatéral de réforme constitutionnelle ont prié M. Trudeau sur tous les tons de se raviser et de revenir à la table de négociation pour résoudre le litige à la manière canadienne, c'est-à-dire par la recherche patiente d'un compromis, plutôt que par un raccourci inconstitutionnel.

M. Trudeau ne voulait rien entendre: après un demi-siècle de tentatives infructueuses pour en venir à un consensus, disait-il, le temps est venu pour le fédéral d'agir au nom de l'intérêt supérieur du pays.

Or voici que depuis la publication du jugement de la Cour suprême déclarant le projet d'Ottawa légal mais inconstitutionnel par rapport aux conventions établies, M. Trudeau lance aux provinces des invitations répétées à le rencontrer une dernière fois pour tenter d'en arriver à une entente. Mais cette fois-ci ce sont les provinces qui paraissent peu empressées de s'attabler avec M. Trudeau. Et pour cause.

Pour les Premiers ministres dissidents ce revirement chez M. Trudeau est d'autant plus suspect qu'il n'a pas perdu son habitude de les bousculer. Après leur avoir proposé des dates qui empêchent une préparation sérieuse susceptible de faire d'une telle rencontre autre chose qu'une dernière démonstration que le fédéral a raison de ne pas compter sur les provinces pour débloquer la crise constitutionnelle, en fin de semaine M. Trudeau leur lançait un ultimatum: quoi qu'il advienne il acheminera son projet à Londres à la fin du mois.

Réunis lundi et mardi à Montréal, les Premiers ministres provinciaux dissidents ont proposé de tenir plutôt cette conférence au début de novembre, après une rencontre, au préalable, des ministres des affaires constitutionnelles, pour arrêter les modalités, la forme et l'ordre du jour de la conférence.

Or hier soir, après de longues délibérations avec ses conseillers, M. Trudeau a accepté de rencontrer ses homologues provinciaux le 2 novembre. Mais il refuse une réunion ministérielle préparatoire. La jugeant sans doute inutile puisqu'à ses yeux les dissidents ont eu amplement de temps depuis un an pour faire leur religion en une matière qui a fait l'objet de tout un été de négociation, au niveau ministériel, durant l'été 1980, et donné lieu à plusieurs rencontres des Premiers ministres qui s'opposent à son projet.

Par ailleurs cette rencontre ministérielle aurait fourni aux provinces l'occasion de vérifier dans quelle mesure Ottawa est disposé à faire des compromis. Mais il sera difficile pour les provinces de faire de cette rencontre préliminaire un **sine qua non** sans avoir l'air de chercher un prétexte pour se défiler. Les provinces, comme M. Trudeau, ont intérêt, face à l'opinion publique, à paraître animées de la volonté de résoudre la crise et d'en arriver à un compromis.

De part et d'autre on veut bien paraître souple et accommodant, mais est-on disposé à l'être vraiment? Les attitudes des deux camps incitent au pessimisme car elles donnent l'impression que l'un et l'autre visent davantage à triompher que d'en arriver de bonne foi à une entente. Mais comme toute l'opération se déroule dans le secret, que chacun dissimule ses intentions et ses objectifs réels comme si la population n'était pas directement concernés par ces enjeux, il est difficile de prophétiser avec assurance l'échec.

Hier les huit Premiers ministres dissidents ont annoncé que si M. Trudeau accepte de les rencontrer ils déposeront sur la table leur proposition du 16 avril dernier, laquelle stipule dans un premier temps le retrait du projet Trudeau, dans un deuxième temps le rapatriement de la constitution avec la formule d'amendement dite de Vancouver, et dans un troisième temps la mise en branle d'une ronde de négociations de trois ans pour renouveler la constitution.

Cette proposition élimine du décor la charte des droits à laquelle M. Trudeau semble tenir comme à la prunelle de ses yeux. Il est vrai que M. Bennett a dit qu'il s'agissait d'une base de négociation. Par contre, M. Lévesque, qui représente l'obstacle le plus acharné au projet Trudeau, dit clairement qu'il ne peut aller plus loin dans la voie du compromis.

Si c'est le cas, les accommodements que M. Trudeau s'est dit disposé à faire en fin de semaine pour rendre acceptable au Québec l'article de sa charte sur les droits linguistiques, ne suffiront pas à désarmer M. Lévesque au sujet de celle-ci.

Parmi les bruits contradictoires qui circulent, certains laissent croire que M. Trudeau serait disposé à aller plus loin que ses propos le laissent entendre au sujet de la formule d'amendement et de la charte. Par contre aucune indication permet d'anticiper que M. Lévesque préférera un compromis qui préservera l'essentiel pour le Québec à une attitude intransigeante qui lui ferait risquer l'isolement du Québec pour mieux faire progresser son dessein souverainiste.

La seule consolation pour le peuple c'est que ce jeu de dupes n'a qu'un seul et unique objet: son bonheur. Ainsi soit-il.

MARCEL ADAM

Merci aux Expos pour tout ce qu'ils nous ont donné

Pendant quelques jours, les Expos nous ont fait vivre d'espérance; ou, tout au moins, d'espoir excitant. C'est peu fréquent et c'est énorme. Ils méritent qu'on les remercie.

Pendant quelques jours, la Constitution est devenue secondaire. Au point que les premiers ministres des provinces se sont tous rendus au Stade olympique, dimanche après-midi, pour goûter ensemble l'espoir d'une victoire sportive. Quand on ne peut pas s'entendre sur l'essentiel, il faut chercher une entente sur l'accessoire, sur l'accidentel.

Car finalement, pour vivre ensemble, il faut bâtir des terrains d'entente variés. Parfois, chez nous, il n'y a que le sport qui puisse créer des terrains d'entente. Il serait dommage de les mépriser.

En fait, les Expos nous ont donné plus que des moments d'exaltation sportive. Ils nous ont aidé à réfléchir sur d'autres dimensions de notre vie en société. Car le sport, c'est souvent une image spontanée de la vie.

Pensons, par exemple, à l'identification nouvelle des Montréalais et des Québécois en général pour leur équipe de baseball. Il y a là une espèce de nationalisme nouveau genre qui ne correspond pas du tout à celui que défendent les mouvements politiques.

Il n'y a pas un Québécois à l'intérieur de l'équipe des Expos; même pas un Canadien. L'équipe est formée d'Américains, souvent de race noire, qui ne sont à Montréal que l'espace d'un contrat et de quelques joutes.

Ils ne savent rien de notre histoire, ne participent en rien à nos angoisses et à nos combats. Ils sont des étrangers de passage, des touristes qui viennent toucher des salaires mirobolants, des spécialistes du spectacle en tournée dans nos murs.

Pourtant, quand ils sont rentrés de New York, simplement vainqueurs d'une demi-saison d'une division d'une ligue, ils étaient 12,000 Québécois à Dorval, un dimanche après-midi, pour les accueillir. Plus que pour personne auparavant.

Tout d'un coup, ces étrangers étaient devenus les Montréalais les plus représentatifs, les plus chéris, les plus nous-mêmes. Tout d'un coup, Montréal s'identifiait à ces Américains de tous les États: ils représentaient notre fierté, notre identité nouvelle. Tout d'un coup, la joie, la fierté et l'identité de Montréal se faisaient par Jerry White, Ray Burris et Steve Rogers.

Étrange, quand même, que l'identification à une ville, à un milieu, à une gloire se fasse par des étrangers. Vraiment, on devra repenser le nationalisme: les Québécois ont plus le goût de la victoire gratifiante que du passé souffrant.

Mais aussi tout d'un coup, l'espoir tombe: les Expos ont perdu. Le baseball perd son attrait: personne ne pourra suivre la Série mondiale de la même façon. Sans les Expos, le baseball devient un simple sport. Avec eux, il était un événement social.

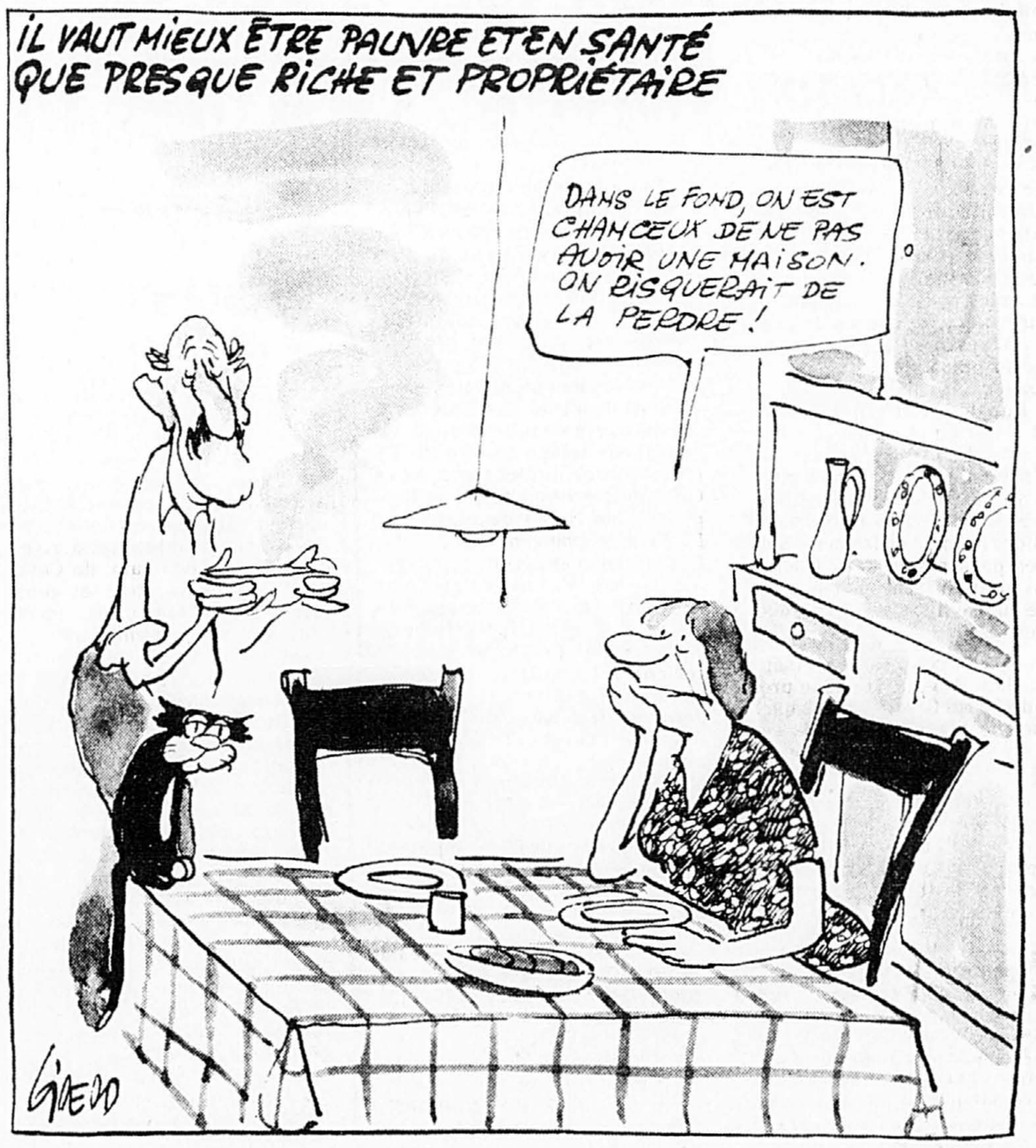
Ce qui signifie que le sport est plus que le sport. Et que ce qu'il apporte à ceux qui le suivent dépasse ses performances.

Les masses anonymes, surtout celles qui souffrent de leur anonymat, ont besoin de s'attacher à des causes et à des équipes gagnantes. Les masses s'élèvent au niveau des succès des équipes qu'elles supportent. Elles trouvent leur victoire dans celles du sport, elles aiment et adorent les vedettes qui les représentent, elles trouvent en elles presque des raisons de vivre.

On peut se désoler devant ce phénomène d'identification des masses. On peut aussi se réjouir: ce qui fait vivre a parfois des lettres de noblesse. C'est le cas des Expos.

Les Expos ont montré un désir de vaincre, un souci d'engagement, une constance dans la bataille, un goût de perfection exceptionnels. Et à la fin, une noblesse dans la défaite. Merci.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

Le sang souille encore les sables du Sahara

«Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.» Ce cynique aphorisme de Voltaire se vérifie quotidiennement. Les agences véhiculent des dépêches farcies de propos et déclarations contradictoires, et le pauvre lecteur n'arrive très souvent à retenir que les derniers propos qu'il a entendus.

Des affrontements ont eu lieu au Sahara espagnol, mais on ignore quelle en est au juste la gravité. Apparemment, des unités marocaines et les forces du Polisario se sont affrontées d'une façon plus sérieuse qu'à l'accoutumée la semaine dernière. Selon le Polisario l'armée marocaine aurait été décimée, alors que, de son côté, le gouvernement marocain dément catégoriquement la chose et affirme qu'au contraire, c'est le Polisario qui a été refoulé et qui a subi des pertes considérables.

L'un des deux ment. Lequel? «That is the question.» Si vraiment le Polisario s'est fait détruire hier des lance-missiles Sam-6, c'est qu'il est passablement bien pourvu en armes. En conséquence, il est possible qu'il ait infligé de lourdes pertes aux forces marocaines lors de sa prise de Guelta Zemmour, le 14 octobre dernier.

Mais d'un autre côté, s'il est vrai que les Marocains ont réussi à les raser, ces lance-missiles, on peut imaginer que, par la même occasion, ils ont, eux aussi, infligé de lourdes pertes au Polisario lors de la reprise de Guelta Zemmour, avant-hier. Les deux ont donc été durement touchés.

Certes, il est de bonne guerre de ne jamais avouer une défaite, et cela est vrai tant pour le Polisario que pour l'armée marocaine. Mais le fait qu'un des deux éprouve le besoin de mentir, est un signe que quelque chose de sérieux s'est passé.

Pour peu qu'on s'efforce de lire entre les lignes, on peut croire que la multiplication de pareils accrochages n'est évidemment pas de nature à faciliter les négociations qu'on prétend vouloir entamer de part et d'autre. De plus, on a l'impression qu'il y a vraiment trop de monde qui s'implique au Sahara espagnol, un territoire cédé au Maroc et à la Mauritanie par l'Espagne en 1976. De plus, on a l'impression que la Mauritanie, l'Algérie, et sans doute aussi la Libye, ont des complicités qui n'aident pas à clarifier la situation.

On se retrouve toujours devant la même situation: une entreprise de guérilla qui va et vient, comme un poisson dans l'eau, parce qu'elle jouit d'un sanctuaire d'où elle peut mener ses opérations. Pour le Polisario, ce sanctuaire serait la Mauritanie. C'est du moins ce que soutient le Maroc. Quant à l'Algérie et la Libye, elles n'ont jamais cherché à dissimuler leurs connivences avec le Polisario. Le grenouillage de la Libye se devine plus qu'il ne se manifeste au grand jour, mais n'en contribue pas moins à entraver le processus des négociations.

Lors de la fameuse rencontre de l'OUA à Nairobi, l'été dernier, le Maroc a proposé la tenue d'un référendum supervisé par l'OUA et l'ONU. Le Polisario a semblé se rallier à cette idée. À quel démon obéit-il donc maintenant en persistant à croire que la force armée et le terrorisme pourront lui faire gagner plus que ce à quoi il a légitimement droit lorsque s'ouvriront les pourparlers?

Le Polisario se veut le représentant du peuple sahraoui. Il a des droits, bien sûr. Mais le Maroc et la Mauritanie en ont aussi. Qu'on le veuille ou non, leur implication dans le Sahara espagnol a un cachet de légitimité conféré par l'histoire. La force brutale ne changera rien à cette réalité. Ce n'est qu'autour du tapis vert qu'on parviendra à trouver un **modus vivendi.**

JEAN PELLERIN

Mitterrand et Reagan sur le champ de bataille de 1781

On se représente mal aujourd'hui ce que fut naguère l'intimité des relations franco-américaines. À Yorktown, où se déroula en octobre 1781 une bataille qui mit fin à la guerre d'Indépendance américaine, les Français laissèrent plus de morts que les Américains. C'est la politique du duc de Choiseul, ministre des Affaires étrangères de Louis XV, qui accoucha de la République américaine. La francophilie atteignit un tel degré d'intensité dans l'Amérique reconnaissante qu'il fut question d'accorder au français le statut de langue officielle des États-Unis naissants.

Que se sont dit les présidents Mitterrand et Reagan, venus à la rencontre l'un de l'autre, pour commémorer, à Yorktown, le bicentenaire d'un engagement militaire décisif?

Il n'existe pas de compte rendu fidèle de conversations qui se sont déroulées à huis clos. Mais le président François Mitterrand a lui-même fait une sorte de rapport moral sur l'état des relations entre les deux pays quand il a déclaré que «la somme des convergences est, de loin, supérieure à la somme des divergences».

Qu'est-ce à dire exactement? Plus précisément, sur quoi portent les convergences et à propos de quelles questions les vues des uns et des autres divergent-elles?

Les convergences, elles portent sur l'Europe. Lors de sa première conférence de presse (fin septembre) M. Mitterrand a déclaré ceci: «Seul l'équilibre des forces préserve la paix. C'est la raison pour laquelle j'ai alerté l'opinion sur le réarmement soviétique en Europe. C'est la raison pour laquelle je souhaite que la négociation s'engage sans spéculer sur l'avantage du moment.»

Ce langage plaît à Washington. Il plaît d'autant plus qu'il est fidèle aux propos du président français durant la campagne électorale présidentielle. (M. Mitterrand a été élu, contre M. Giscard d'Estaing, le 10 mai dernier.) Somme toute, pour l'administration Reagan, le socialiste François Mitterrand est un allié plus sûr en Europe que l'aristocrate Giscard d'Estaing.

Pour M. Reagan, l'avantage de pouvoir compter sur un interlocuteur comme le président français est d'autant plus vivement ressenti que M. Helmut Schmidt, chancelier de la RFA, l'alliée traditionnelle des États-Unis, est provisoirement en panne. Non pas que M. Schmidt ne partage pas les vues et de M. Mitterrand et de M. Reagan sur les périls qu'annonce le surarmement soviétique, bien au contraire.

Mais M. Schmidt éprouve beaucoup de difficultés à faire accepter la modernisation de l'armement nucléaire de l'OTAN. L'opposition, vigoureuse, vient non seulement de l'opinion publique en Allemagne, qui craint de faire les frais d'une explication finale entre les Supergrands, mais aussi du propre parti du chancelier. Ce ne sont pas les déclarations récentes de M. Reagan sur la possibilité d'un conflit nucléaire limité à l'Europe qui pouvaient apaiser les esprits, ainsi qu'on a pu le voir par les déclarations vibrantes émanant lundi de Bonn.

Et quelles sont les divergences que même le rappel de la fraternisation des armées sur le champ de bataille de Yorktown ne peut effacer? Elles portent sur l'Amérique centrale, partiellement sur le Moyen-Orient, mais, plus encore, sur des conceptions différentes de l'économie, du développement et même de la liberté. Les divergences ne sont pas plus nombreuses que les convergences. Mais elles sont profondes.

GUY CORMIER

Nationalisme ou racisme?

Il fallait entendre les propos de M. François-Albert Angers, à l'émission *Noir sur blanc* de Radio-Canada (17 octobre), pour comprendre de quelle mesquinerie et de quelle étroitesse d'esprit sont capables certains nationalistes. Cette rencontre portait sur l'appréciation historique de l'«oeuvre» du chanoine Lionel Groulx à l'heure où la très nationaliste Société St-Jean-Baptiste aimerait lui voir élever un monument.

Résumons les faits:

1) — À Mme Denise Bombardier qui lui faisait remarquer, citations à l'appui, qu'il était problématique d'élever un monument en l'honneur de quelqu'un qui, en son temps, avait adulé l'idéologie fasciste, tout en élaborant certaines thèses clairement antisémites, M. F.-A. Angers se lance dans une analyse de son cru:

Le fascisme, dit-il, avait certains côtés positifs que nous oublions trop facilement! Il cite en exemple les réalisations économiques de l'Allemagne sous le fascisme. Il omet évidemment de nous dire que ces prétendues réalisations avaient pour assises la militarisation effrénée de l'Allemagne, militarisation qui a conduit le monde à la boucherie que l'on sait. Belle façon de la part d'un économiste d'occulter la réalité!

Il met au défi Mme Bombardier de prouver que les propos antisémites de Lionel Groulx ne sont pas fondés. Qui plus est, il affirme que Mme Bombardier ne peut pas nier que la race juive a certains traits qui lui sont caractéristiques et que, en définitive, il ne peut qu'être d'accord avec les propos de notre éminent chanoine.

A l'un des invités qui s'opposait vivement à de tels propos racistes, il lui fit remarquer que son opinion ne valait guère puisque n'étant pas un authentique Québécois il ne pouvait pas comprendre l'«appel de la race». Soit dit en passant, ce «faux Québécois» était un francophone d'origine suisse installé au Québec depuis 1929!

Pour clore cette parade d'inepties, F.-A. Angers défend le propos de Lionel Groulx selon lequel le peuple canadien-français serait en quelque sorte un peuple élu!

Une autre invitée, Mme Andrée Ferretti, nationaliste chevronnée, loin de se formaliser des propos obtus de son congénère, vient à sa rescousse en nous servant une série de sophismes sur le patriotisme, qui ne serait pas une idéologie mais un sentiment inné(!), sur les mérites du nationalisme, etc.

Il n'est pas inutile de rappeler que suite au triomphe des forces fédéralistes au référendum de mai 1980, M. F.-A. Angers s'empressa, dans une série d'articles publiée dans Le Devoir, de prêcher l'ostracisme contre les communautés anglophone et allophone du Québec. Son point de vue: seuls les francophones auraient dû avoir droit de vote. Belle façon de conforter le camp souverainiste après la défaite!

On retrouve dans les propos captieux d'un F.-A. Angers toutes les caractéristiques déplaisantes du nationalisme et d'abord le mépris du droit des autres, déclaré et cynique chez lui, masqué chez d'autres; mépris souvent déformé par l'idéologie et rendu inconscient chez beaucoup; mépris trop souvent travesti par de prétendues considérations de «justice» et d'«égalité».

Quand F.-A. Angers, en accord avec Lionel Groulx, attribue au peuple québécois une quelconque mission eschatologique (le peuple élu), il ne se distingue guère de ces juifs archi-conservateurs et judéocentristes (qu'il doit pourtant abhorrer!) que sont les sionistes et qui, tout comme lui, assignent une mission divine à leur peuple. C'est d'ailleurs au nom de cette mission que ces gens luttent pour reconstituer «érèts israël» (la Terre d'Israël), et ce au mépris des droits du peuple palestinien et des autres peuples de la région moyen-orientale (jordaniens, syriens, égyptiens, libanais, etc.).

À un moment où un gouvernement nationaliste fait fi de toutes les conventions et utilise la force pour brimer les droits séculaires des autochtones (les Cris de Restigouche) — et les propos lénifiants du ministre Lessard ne changent rien à l'affaire; à un moment où l'on interdit, par la contrainte du pouvoir législatif, à 20%des citoyens québécois le droit d'afficher dans leur langue, brimant non seulement leurs droits linguistiques mais également le droit démocratique que constitue la liberté d'expression; à un moment où deux nationalistes notoires tiennent publiquement des propos racistes, il n'est pas inutile de s'interroger encore une fois sur le rôle de l'idéologie nationaliste dans la société québécoise.

François SÉGUIN
Montréal

Contre le cancer, forces divisées

Dans la livraison du 3 octobre de LA PRESSE, Monsieur Guy Pinard a exprimé ce que sont essentiellement nos sentiments à la Société canadienne du cancer vis-à-vis l'apparition d'un nouvel organisme dédié à la lutte anticancéreuse: l'unification des forces est habituellement plus logique et surtout plus efficace que sa division. Ceci dit, le soleil brille pour tout le monde et, si la mise sur pied de la Fondation québécoise pour le cancer ne répond pas à la plus grande logique possible, elle s'inspire d'un but, i.e. la lutte contre le cancer, que nous ne pouvons qu'applaudir.

Il demeure par contre important de corriger certaines, sinon la plupart, des affirmations faites à M. Pinard par les autorités de cette nouvelle fondation pour justifier leur arrivée sur la place publique.

Il est faux de dire que la Société canadienne du cancer consacre la plus grande partie de ses ressources à la recherche»... Il est également faux de dire qu'elle «ne se préoccupe pas du bien-être immédiat des malades»...

Par ses règlements, la Société canadienne du cancer consacre 48% de ses fonds à la recherche: bien sûr, c'est une partie substantielle des ressources, mais c'est loin d'être la plus grande, car selon mes mathémathiques ça n'atteint même pas la moitié. Le reste de l'argent, soit 52%, va où? Spécifiquement, dans deux autres buts bien décrits et connus de la plupart des gens informés dans le domaine: d'abord le bien-être des patients cancéreux et, deuxièmement, l'éducation tant du public que des divers groupes professionnels.

Parlons d'abord de certaines de nos activités dans le domaine du bien-être des patients, comme la réhabilitation des mammectomisées. Les premiers programmes structurés dans ce domaine dans la province de Québec l'ont été sous les auspices de la Société canadienne du cancer et il n'y a actuellement aucune région de la Province où nos bénévoles n'oeuvrent pas dans les divers hôpitaux. La même chose au chapitre des laryngectomisés et aussi pour les colostomisés: jusqu'à récemment, où la Régie de l'Assurance-maladie du Québec a assumé l'achat de prothèse pour les colostomisés, la Société canadienne du cancer déboursait chaque année des sommes substantielles pour fournir ce matériel à ceux qui en avaient besoin. On peut, en plus, mentionner l'aide fournie aux patients sous forme de pansements, d'aide au foyer quand la mère ou le pere doit s'absenter pour des traitements soit de chimiothérapie ou de radiothérapie; aide sous forme de remboursements de frais de voyage quand le patient ne peut l'assumer lui-même et de multiples autres formes d'aide. Tout ceci, qui nous paraît entrer dans un souci du bien-être immédiat du patient cancéreux, a été et sera une des activités majeures de la Société canadienne du cancer. Dans un autre domaine, nous coopérons activement à l'établissement d'une unité de soins palliatifs qui ouvrira prochainement dans une ville de la province.

Maintenant, l'éducation. Encore là, c'est d'une ignorance énorme de postuler que le champ n'est pas labouré. La Société a aidé, via l'attribution de bourse, à la formation de centaines de cytotechnologistes dans la province, lesquelles sont devenues un des jalons essentiels pour le dépistage des cancers gynécologiques. Nous contribuons actuellement, toujours par l'attribution de bourses, à la formation de stomothérapeutes qui sont d'une aide énorme pour le patient porteur d'une ostomie. Les stomothérapeutes formés avec notre aide sont dispersés maintenant dans toute les régions de la province. Finalement, au chapitre de la formation des médecins, nous versons annuellement à chaque université de la province des sommes devant être utilisées pour l'enseignement de la cancérologie: ceci nous paraît la façon logique de procéder compte tenu que l'enseignement de la médecine paraît devoir, selon nous, demeurer du ressort des facultés de médecine.

Quant à l'éducation du public, les multiples brochures et dépliants produits par la Société sont certainement assez connus pour qu'il ne soit pas nécessaire qu'on les énumère ici. De plus, sous les auspices de la Société, un programme d'enseignement des notions de base sur le cancer a été produit qui sera distribué dans les écoles au niveau secondaire. En plus, on doit mentionner qu'annuellement la Société produit au moins un film dont le but premier est l'éducation du public dans le domaine du cancer. Le bref tableau que je viens de brosser ne touche que l'essentiel de nos activités dans le domaine de l'éducation, on pourrait facilement en mentionner une dizaine d'autres.

Qu'on le veuille, sous une autre enseigne, poursuivre des buts identiques à ceux que nous poursuivons depuis plus de trente ans, on ne peut le reprocher. On nous permettra seulement de ne pas y voir la meilleure façon d'utiliser les ressources humaines et financières de notre milieu, qui ne sont quand même pas illimitées. Cependant trop de bénévoles oeuvrent depuis trop d'années à l'intérieur de la Société canadienne du cancer pour qu'on ne sache pas ce qu'ils ont fait et continuent de faire.

Jacques CANTIN, M.D.
Président
Comité médical consultatif
Société Canadienne du Cancer
Division du Québec
Professeur agrégé
Faculté de Médecine
Université de Montréal

C'eut été le genre de précisions que j'aurais aimé obtenir du porte-parole de la Société canadienne du cancer qui a communiqué avec LA PRESSE pour une première chronique publiée sur le sujet le 14 septembre, mais il ne m'a offert que des remarques (à caractère raciste, faut-il le rappeler) visant à discréditer le Fonds de recherches sur le cancer Inc. (à ne pas confondre avec la Fondation québécoise du cancer). Quant à vos statistiques, je n'ai pas les moyens de les contester, mais vous me permettrez en revanche de rappeler que le troisième organisme récemment créé, la Fondation québécoise du cancer (dont il est fait mention le 3 octobre) a justifié sa création (et partant l'éparpillement des possibilités de revenus découlant de la générosité du public) justement par le fait qu'à son avis, la Société canadienne du cancer ne faisait pas suffisamment d'efforts dans le domaine du bien-être des cancéreux.

G. P.

EN VRAC

Des péquistes au fédéral

Des péquistes au fédéral? Quelle idée fantastique! Quelle dimension nouvelle nos péquistes pourraient donner à leurs interventions sur la scène fédérale.

Marcel Léger pourrait imposer ses amis et proches collaborateurs comme présidents d'élections des comtés fédéraux, le super Landry pourrait transposer au niveau fédéral son «super miracle économique québécois», Parizeau pourrait enseigner le camouflage des dépenses, les taxes secrètes et l'art de budgéter en catastrophe, l'attaché du Québec à Paris pourrait couvrir un autre mur de son appartement avec des peintures payées avec les fonds publics, les parasites péquistes pourraient également organiser les fêtes du 1er juillet et faire de la période du 24 juin au 1er juillet un effort encore plus gigantesque de pillage des fonds publics. Camille Laurin pourrait aller clamer partout au pays le droit inaliénable des chômeurs québécois de chômer en français.

Les péquistes devraient également penser à organiser une aile péquiste à la législature de l'Ontario, en Alberta et dans toutes les provinces. Et tant qu'à y être, pourquoi pas un sénateur péquiste à Washington pour arrêter les pluies acides?

Allons, messieurs les péquistes, même si tout est facile quand on se paie la traite à même les fonds publics, il ne faudrait pas prendre panique devant le plan Trudeau. On me communique en effet que, s'inspirant de l'honnêteté et de la franchise de René Lévesque, Pierre Elliot Trudeau a décidé officiellement de mettre ses projets en veilleuse. Messieurs les péquistes, la mise en veilleuse d'une option n'est-ce pas rassurant pour tout le monde?

A. CHAMPAGNE
Montréal-Nord

S.O.S. de Chibougamau

Monsieur le ministre
des Affaires sociales,

Vous savez sûrement que dans la région de Chibougamau, l'hiver est long et rigoureux. Il n'est pas facile de nous rendre dans les centres hospitaliers où travaille un personnel spécialisé. Souvent les routes sont impraticables même pour les ambulances et les avions sont cloués au sol. Tant pis pour le malade, le blessé, la femme enceinte.

Vous dites vouloir respecter les besoins du citoyen, peu importe où ils sont. Il faudrait alors que vous donniez priorité aux régions isolées où le taux de mortalité est le plus élevé, comme celui de Chibougamau. Venez à notre aide, nous avons un urgent besoin de soins médicaux.

Claudette DESBIENS
Chibougamau, Ungava

Ne fermez pas les COFI!

Depuis plus de dix ans, le Québec a un ministère de l'Immigration qui a reçu un mandat très important: celui de favoriser l'intégration des immigrants à notre société.

Au cours de ces années, des drames politiques ont éclaté partout dans le monde et chassé des populations entières: arrivés d'Angola, du Vietnam, du Cambodge, du Chili, etc., ces gens vivent maintenant ici et apportent, culturellement, socialement et économiquement, beaucoup. Un grand nombre de ceux-là ont profité des Centres d'orientation et de formation des immigrants — les COFI — du ministère de l'Immigration du Québec. Ils y ont appris notre langue, notre culture et nos institutions. Parmi les nombreux amis immigrants que j'ai et rencontre régulièrement il y en a un bon nombre qui ont étudié dans les COFI. Ils reconnaissent le rôle d'adaptation efficace que ces institutions ont joué pour eux. Ils admettent avoir eu accès plus rapidement à nos institutions; certains m'ont dit avoir mieux compris les Québécois alors que certains de leurs parents parfois ici depuis des années sont demeurés dans une sorte de ghetto culturel.

Or j'ai appris entre les branches que depuis quelque temps le ministre de l'Immigration actuel, M. G. Godin, contrairement à son prédécesseur, a décidé de couper dans les programmes des COFI. Les coupures dans ce petit ministère sont à ce point énormes qu'elles ont déjà entraîné la fermeture de deux COFI. C'est maintenant dans les quatre COFI de Montréal — ceux qui semblent de loin les mieux placés et les plus efficaces — que le ministère annonce des fermetures. Et il semble que le ministère de l'Immigration est loin de s'en plaindre: c'est comme si un directeur d'hôpital, subissant des coupures de personnel — il y a déjà ici matiere à réflexion! — ne s'alarmait nullement à l'annonce de la fermeture de trois ailes de son institution! (...)

Hélène NÉRON
St-Fidèle, rang LeRemou

Le «Bien cuit» de Roch LaSalle

M. Paul Roy
Journaliste

Cher monsieur Roy,

Je ne suis ni un «ami personnel» ni un partisan de monsieur Roch LaSalle et je crois «très bien comprendre» que vous aussi n'êtes ni l'un ni l'autre. Ce qui toutefois nous différencie, c'est que si moi je n'ai aucune raison de le ridiculiser auprès de la société québécoise, vous, vous semblez en avoir, et «de sérieuses».

Que des «amis de monsieur LaSalle «aient pensé qu'il pouvait être opportun, après tout ce qui s'est passé, de lui rendre un certain témoignage en invitant «ses autres amis» à venir à un diner à composante humoristique, je trouve la chose pour le moins gentille.

D'avoir invité, à cette fin, des gens comme Jacques Normand, Mario Duquette et Michel Jasmin montre qu'ils connaissaient ceux que le public aime entendre et, pour plusieurs raisons, admire.

Qu'ils aient en plus demandé à messieurs Joe Clark et Gervais Desrochers d'y aller de leurs improvisations et monsieur Gilles Ferland (journaliste) d'être aussi de la partie, cela me semble tout à fait normal, compte tenu du fait que monsieur LaSalle est un homme politique et non un violoncelliste. Que vous ayez trouvé que, malgré qu'on ait «abondamment ri», les vedettes n'aient pas été assez drôles pour satisfaire votre minimum d'exigences, c'était votre droit et... de sortir avant la fin, c'était ce que, «dans votre état d'esprit», vous aviez de mieux à faire.

De là à faire avec malice un grand reportage «à la une» sur cette fête que l'on a fait à monsieur LaSalle sent pour le moins le préjugé à plein nez. Une chance que l'on ne vous a pas demandé de prendre part à la rigolade. En effet, si l'on se réfère à la teneur de votre «compte rendu» qui semble se vouloir humoristique, votre «salade» aurait été autrement plus «plate» que celles de ceux que vous n'avez pas «voulu» trouver assez comiques ou «talentueux».

Michel MATHIEU
Outremont



Roch LaSalle

L'infâme «Infâme trahison»

Son Excellence
Monseigneur Paul Grégoire
Archevêque de Montréal
Excellence,

Je trouve dans LA PRESSE l'annonce d'un livre intitulé «L'Infâme Trahison», par Gabrielle Rochon, livre qui veut dénoncer le «schisme, l'hérésie et l'apostasie» du pape régnant Jean-Paul II et des deux papes précédents, S.S. Jean-Paul I et S.S. Paul VI.

Avez-vous lu ce volume, Excellence? En tant que catholique, il m'a tout simplement — excusez l'expression — écoeuré, révolté et scandalisé. (...)

J'ose espérer que vous répondrez, tonnerez et réprouverez l'idéologie de (des) l'auteur(s) de cette brochure, tout en les ramenant à la doctrine infaillible et lumineuse du Concile Vatican II...

Alcide MARIEN
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt general se rapportant a des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de telephone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publies.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se reserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montreal, H2Y 3M1.*

30% DE RABAIS

OFFRE REPETEE
POUR UNE AUTRE SEMAINE A LA DEMANDE POPULAIRE

TERMES FACILES • PAYEZ DANS 90 JOURS — SANS INTÉRÊT

DONNEZ A VOTRE MAISON UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS

AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE et d'ALUMINIUM pour BALCON ou PATIO



• FAITS SUR MESURE •

RÉG. $640.00

Installation comprise dans Montréal et la région métropolitaine

$449.00 CHACUN INSTALLÉ

GARANTIE MORRIS
DEPUIS PLUS DE 56 ANS
«MARCHANDISE SATISFAISANTE
POUR 5 ANS OU REMPLACÉE SANS FRAIS»

Projection 48" — Pente 26" — longueur 96" — grandeurs plus petites à plus bas prix

Votre choix de 14 combinaisons de nouvelles couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre.

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brule votre peinture et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection a l'année contre les intemperies avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entierement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux. Ils possèdent les meilleures caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, entrées, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS

Wm MORRIS & FILS LTÉE
«LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENETRES»

ESTIMATION GRATUITE 382-6810

SOIR — FÊTES 737-1960

ANCIENNEMENT SUR CÔTE-DE-LIESSE MAINTENANT A UN SEUL ENDROIT A MONTREAL
9168, BOUL. SAINT-LAURENT, (ENTRE LEGENDRE ET CHABANEL)
(• Application faite pour droit d'auteur)

AUSSI PORTES ET FENETRES D'ALUMINIUM

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

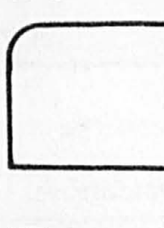
LA PRESSE est publiee par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montreal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisee a diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associee et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulieres a LA PRESSE sont egalement reserves. «Courrier de la deuxieme classe — Enregistrement numero 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h a 18h (samedi: 7h a 15h)		Commandes du lundi au vendredi 9h a 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h a 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Detaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Tele-Presse	285-7306
Annonces classees	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 21 OCTOBRE 1981

Le gouvernement doit accepter l'enquête publique sur la SHQ



GILLES GAUTHIER

(de notre bureau de Québec)

■ QUEBEC - Depuis maintenant près d'un an, «l'affaire de la SHQ» avec ses faits et ses rumeurs revient à l'Assemblée nationale et malgré les tentatives du gouvernement Lévesque d'en minimiser l'importance, elle a sans cesse ressurgi pour atteindre ces jours derniers un point de non retour.

Il est en effet maintenant impossible de balayer toute cette histoire du revers de la main en disant par exemple, comme le premier ministre, que le personnage central, en l'occurence M. Yvan Latouche, n'a aucune crédibilité. Les observateurs qui réagissaient ainsi il y trois mois ont depuis vu le doute s'installer dans leur esprit.

Doute que des gestes criminels aient pu être posés, qui s'ajoute à la preuve que des irrégularités ont été commises.Et quand le principal objet de ce «doute» est le coeur même du pouvoir, soit le bureau du premier ministre, il devient essentiel que tous les moyens soient pris pour que cette grisaille qui s'épaissit soit dissipée.

Les éléments du casse-tête

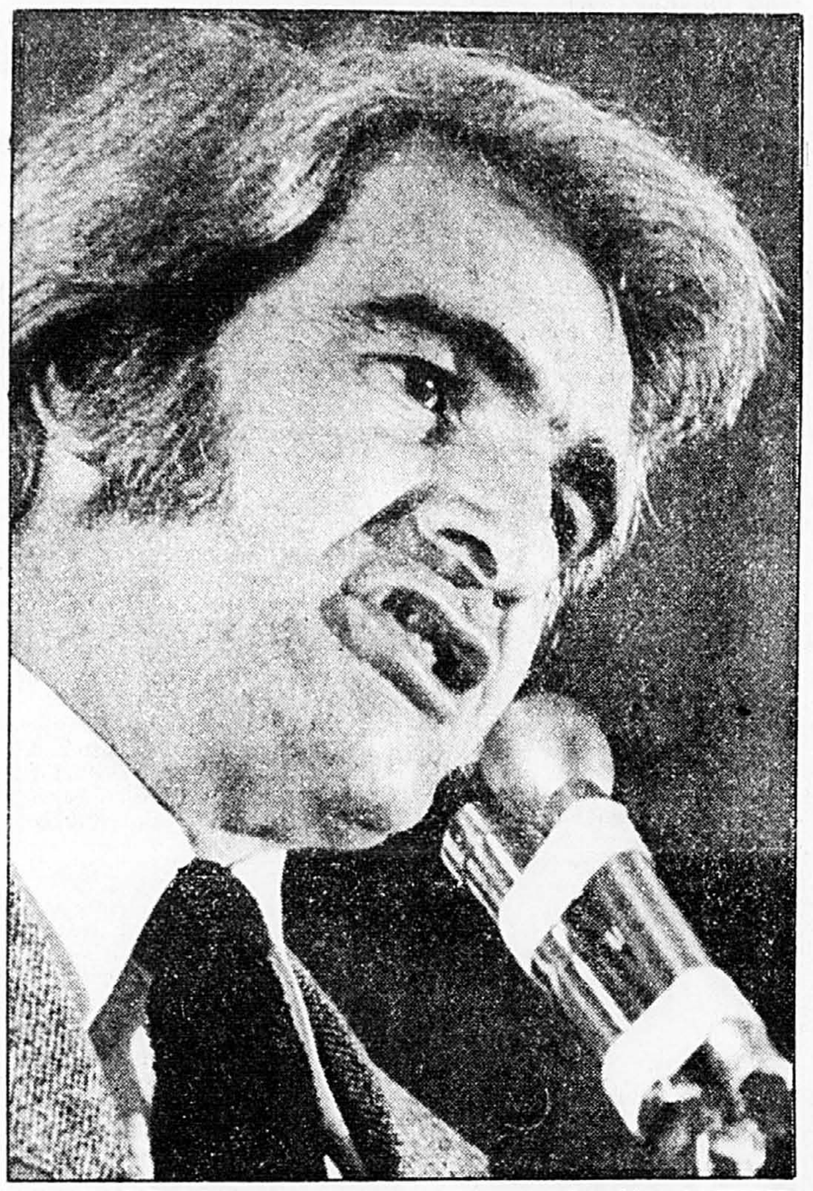
Toute cette affaire peut être subdivisée en trois éléments principaux, trois morceaux d'un casse-tête dont toutes les pièces sont essentielles.

- La division des réparations majeures de la SHQ: mise sur pied en 1979 pour effectuer des réparations à des habitations à loyers modiques construits depuis moins de dix ans, elle était dirigée par M. Luc Cyr, sympathisant péquiste, nommé à ce poste à la recommandation du chef de cabinet du premier ministre Lévesque, Jean-Roch Boivin.

Les opérations de cette division ont été marquées d'une foule d'irrégularités que le Vérificateur général a exposées dans son dernier rapport annuel et qu'il a précisées dans un rapport détaillé qui a été rendu public la semaine dernière.

M. Cyr a accordé pour plusieurs centaines de milliers de dollars de contrats à des membres de sa famille, a distribué, à de multiples reprises, des contrats sans obtenir les autorisations requises, a mis sur pied un système de bonis qui a amené le versement injustifiable de sommes importantes, pour ne mentionner que quelques-un des faits les plus troublants.

Exemple concret: le Vérificateur a retrouvé au bureau de M. Cyr à la SHQ du papier à en-tête de la compagnie St-Léonard Construction, qui a obtenu plusieurs contrats de la division, papier sur lequel cette dernière rédigeait habituellement ses factures. Cette entreprise était dirigée par un cousin de M. Cyr.



Jean-Roch Boivin — photothèque LA PRESSE

Pendant qu'il était coordonnateur à la SHQ, M. Cyr s'est vu confier, dans des circonstances encore bien mystérieuses, la rénovation de l'immeuble de «La Grande Passe», pour lequel la SHQ était créancier hypothécaire. Ces travaux n'ont mené à rien même si plusieurs centaines de milliers de dollars ont été investis. Ce projet était au départ distinct de celui des réparations majeures.

- Duroc-Saramac: ce dossier, qui n'a également rien à voir à l'origine avec les réparations majeures puisqu'il touche des constructions neuves, met aux prises la SHQ et l'entreprise en question, dirigée par M. Ronald Perreault. La compagnie exige $1.3 millions de la société d'Etat, qui ne lui offre que $60,000.

Dans des circonstances encore mystérieuses, le cabinet du ministre Guy Tardif, responsable de la SHQ, a demandé à la division des réparations majeures de se pencher sur ce litige et l'étude a été effectuée par M. Latouche, qui était alors à l'emploi de la société. Ce dernier aurait accompagné son rapport d'une facture de $4600 que le gouvernement aurait refusé de payer. Latouche aurait tenté, selon une rumeur, de se faire payer par l'entrepreneur -son rapport lui étant favorable- au moyen d'une fausse facture au même montant. Quoi qu'il en soit, une enquête fut menée par la SQ, à la demande du ministre Marc-André Bédard, mais elle devait conclure qu'il n'y avait pas matière à poursuites. Elle permettait toutefois à la SQ d'explorer divers éléments de «l'affaire de la SHQ».

- les rumeurs de pots-de-vin: ces allégations jouent dans les deux sens. D'une part des rumeurs rapportée par le ministre Tardif en commission parlementaire en juin dernier veulent que M. Latouche ait exigé $50,000 pour se taire parce qu'il possédait des renseignements compromettants et que M. Perreault ait été prêt à offrir de l'argent à quiconque pouvait contribuer efficacement à régler son litige avec la SHQ.

D'autre part, selon le député libéral John Ciaccia,le chef de cabinet du premier ministre, M. Boivin, qui se serait caché sous le nom de code de «Soleil levant», aurait demandé à M. Perreault, par l'intermédiaire d'un individu se faisant appeler «Soleil couchant», une somme de $50,000, soit $25,000 pour chacun des deux soleils, et ce pour organiser une «table de négociations» entre Duroc et la SHQ.

De plus, toujours selon M. Ciaccia, le règlement de ce litige aurait inclu une somme de $50,000 destinée à M. Latouche pour le faire taire. Le ministre Tardif rapportait par ailleurs en commission parlementaire qu'il avait entendu une rumeur à l'effet qu'il «y aurait eu une offre faite par Boivin». Chose certaine, aucun pot-de-vin n'a été versé.

Le lien politique

Il est bien évident que si M. Cyr avait simplement été embauché comme coordonnateur par la direction de la SHQ, les irrégularités dont il s'est rendu coupable auraient pu valoir un blâme sévère à ceux qui lui avaient offert un contrat et à la rigueur au ministre responsable de la société.

Mais dans ce cas-ci, l'embauche de M. Cyr avait été recommandée par le chef de cabinet du premier ministre. M. Boivin savait de plus dès 1979 qu'il y avait lieu de se poser de sérieuses questions sur le fonctionnement de la division des réparations majeures mais rien n'a été fait par l'entourage de M. Lévesque. Et il y a maintenant toutes ces rumeurs de pots-de-vin.

Le personnage Latouche

Il est bien évident que le personnage même de M. Latouche, dont le premier ministre Lévesque a dit à l'Assemblée nationale qu'il ne le toucherait pas «avec une pôle de dix pieds» , qui a quitté son emploi à la SHQ, où on avait décidé de ne pas renouveler son contrat «parce qu'on s'était rendu compte de quelque chose», avec une masse de documents dont les Libéraux se sont abondamment servis, obligeait les observateurs à s'interroger sur le messager avant de lire le message.

Entretemps, le Vérificateur général a démontré que les allégations d'irrégularités que M. Latouche a présentées, d'abord à M. Boivin, puis à la population par le biais de l'opposition libérale, étaient on ne peut plus fondées.

Puis la mise à jour des dessous de la Fête nationale est venue donner un retentissant coup de masse à l'image d'intégrité que le gouvernement actuel avait réussi à maintenir depuis 1976 aux yeux d'une majorité de citoyens.

Et, à cause du rôle de M. Boivin, à cause de la lenteur du gouvernement à réagir et de ses tentatives de minimiser l'affaire, à cause de la haine qu'a manifestée le premier ministre Lévesque à l'endroit de M. Latouche, en fait simple citoyen, en pleine Assemblée nationale, le doute s'est installé là où il est le plus persistant, le plus difficile à déraciner, au coeur même du pouvoir.

Bien sûr la Sûreté du Québec a-t-elle repris son enquête (qu'elle n'a sans doute jamais vraiment interrompue) sur la SHQ et les allégations de pots-de-vin mais, si elle conclut, par exemple, qu'il n'y a pas matière à poursuites, elle ne dissipera jamais ce fameux doute, la population ne sachant pas, étant donné que les éléments de l'enquête ne sont pas rendus publics, sur quoi se fonde ses conclusions. Pour les mêmes raisons, si des accusations ne sont portées que contre des personnes que les citoyens ne considèrent être que du menu fretin, rien ne pourra empêcher ces citoyens de se demander si l'enquête a vraiment été poussée à fond. Par ailleurs, une commission parlementaire spéciale ne serait pas à l'heure actuelle équipée pour fouiller à fond tous les aspects du dossier.

On doit donc en conclure que seule une enquête publique permettra de faire la lumière hors de tout doute, de dissiper s'il y lieu les nuages qui s'accumulent dans l'entourage même du chef du gouvernement.



Marc Laurendeau

(collaboration spéciale)

Les Québécois, pressurés entre des coupures visibles et des taxes déguisées

■ Sans jamais décréter explicitement de hausses d'impôt, le présent gouvernement du Québec systématise tranquillement les taxes déguisées. Les cas commencent à se multiplier. Augmentation, depuis septembre dernier, du prix des chambres privées et semi-privées dans les hôpitaux. Prochaine hausse de 60% du coût d'immatriculation des automobiles. Siphonnage des profits de l'Hydro-Québec au moyen d'un dividende annuel versé au gouvernement du Québec, pendant que les tarifs augmenteront. Taxe «ascenseur» qui vient enrichir les coffres du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, au fur et à mesure que s'élève le prix du pétrole. Plusieurs mécanismes sont bien en place pour presurer discrètement le citron sans que la masse des contribuables puisse réagir et s'indigner.

L'automobile

Le cas de la Régie de l'assurance-automobile contient pourtant des éléments explosifs. La hausse de 60% envisagée pour le coût d'immatriculation des véhicules de promenade ainsi que les nouvelles tarifications projetées pour différentes sortes de véhicules sont susceptibles de rapporter $238 millions à l'État. Or, selon la présidente de la Régie, Mme Claudine Sautio, rien dans le contexte actuel (c'est-à-dire, on imagine, dans la situation de l'assurance ou le comportement des conducteurs) ne justifie une telle augmentation, sinon un désir de récolter des fonds supplémentaires pour le gouvernement. Voilà qui paraît très grave. Car la nouvelle taxe déguisée va finalement à l'encontre de l'objectif principal de la récente réforme de notre régime d'assurance-automobile: il s'agissait, ne l'oublions pas, de réduire les coûts pour l'usager d'un véhicule-automobile, puisque l'industrie privée de l'assurance-automobile déclenchait des hausses effrénées de primes.

L'électricité

En présentant le projet de loi 16, le gouvernement du Québec a voulu devenir l'unique actionnaire de l'Hydro-Québec et ainsi se faire verser des dividendes annuels sur les profits. Du même coup, on se trouvait à enlever, chez les administrateurs de la Société québécoise d'électricité, une partie de l'incitation que peut avoir une entreprise à maintenir, par des efforts réguliers, une saine gestion financière. Certes, les dividendes annuels que devra payer l'Hydro ne représenteront que 5% de ses profits mais, à mesure qu'apparaîtront les surplus, la ponction gouvernementale se fera de plus en plus consistante. Les experts prévoient $905 millions en 1985 et plus d'un milliard l'année suivante. Le système de dividendes proposé par la Loi 16 fait d'ailleurs que le gouvernement a tout intérêt à voir les tarifs d'électricité augmenter le plus rapidement possible. Plus les tarifs seront élevés, plus le gouvernement encaissera de dividendes.

L'hôpital

L'augmentation de 50% du prix des chambres privées et semi-privées dans les hôpitaux fera passer de $40 millions à $60 millions les revenus annuels pour ces installations. Le profit n'est pas énorme. Il paraît même dérisoire à côté de la taxe «ascenseur» sur le pétrole qui permettra au gouvernement Lévesque de rafler $600 millions cette année et $1.1 milliard en 1986. Il faut préciser que le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, après avoir étudié cet été l'hypothèse du ticket modérateur pour les soins de santé, a soumis au cabinet un rapport dans lequel il exprimait son refus d'emprunter cette avenue. Au moins stratégiquement, mais aussi d'un point de vue humanitaire, cette décision était bien avisée. Le ministre Johnson s'occupe d'un vaste secteur où la sensibilité du public est extrêmement vive et où le ticket modérateur, comme toute forme de perception d'argent dissuasive pour les démunis, aurait suscité des remous.

Bénéficiant d'ailleurs de l'appui de son collègue Denis Lazure, ministre d'État au développement social, M. Pierre-Marc Johnson, après avoir réfléchi et consulté diverses études, a abandonné l'idée des frais modérateurs et s'en est tenu à l'augmentation du prix des chambres privées et semi-privées et à une révision de la liste des médicaments gratuits pour les personnes âgées et les assistés sociaux.

Le logement

Le ticket modérateur est néanmoins réapparu sous une forme déguisée à la Régie du logement. L'organisme, même s'il a engagé 34 nouveaux régisseurs et a reçu $200,000 pour liquider l'engorgement des 57,000 causes non entendues, rogne substantiellement son service de renseignement téléphonique et livre des formules de fixation du loyer si peu claires qu'elles découragent les citoyens dans leur recours. Par la réduction du service téléphonique, l'État les oblige à se déplacer, c'est-à-dire non pas à verser une somme mais à consacrer un temps qui peut être précieux, soit une journée, ou une demi-journée, pour se renseigner ou acheminer une plainte devant la Régie. En pratique, il s'agit plutôt d'une mesure dissuasive en catimini que d'une hausse de taxe déguisée.

Bourassa et Reagan

Que faut-il penser de la pratique qui amène le gouvernement Lévesque à installer des mécanismes clandestins d'augmentation de taxes un peu partout? Il s'agit certainement d'un manque de transparence. Pendant des années, l'opposition péquiste a reproché au gouvernement Bourassa de se flatter publiquement de n'avoir pas augmenté les impôts, tandis qu'il refusait d'indexer ses tables fiscales à l'inflation. Les augmentations de taxes déguisées qu'a orchestrées le gouvernement Lévesque sont pourtant apparentées à la manoeuvre que M. Robert Bourassa répétait d'année en année.

Toute l'Amérique du Nord vit présentement à l'heures des coupures budgétaires et le Québec ne fait pas exception. Notons toutefois que l'administration de Ronald Reagan, qui sabre radicalement dans les dépenses de l'État et surtout les services sociaux, diminue considérablement les taxes pour permettre aux entreprises de se réoutiller, d'investir, de ramener la productivité et de générer de l'emploi.

On peut certes contester l'opportunité du choix dans les cibles atteintes: les riches propriétaires d'entreprise sont les principaux bénéficiaires des dégrèvements tandis que les pauvres, privés des services auxquels ils étaient habitués, risquent de susciter des troubles sociaux. Mais au moins, on trouve un objectif ultime: stimuler l'économie par le biais de l'entreprise privée. Au Québec, pour réduire le déficit budgétaire, on coince le citoyen entre les coupures de service et les augmentations de taxe déguisées. Une siaution qui ne lui laisse guère d'espoir.

On se laisse dégonfler par l'inflation?



Evitez que votre assurance-vie s'essouffle avec le temps.

Vous avez sûrement déjà entendu parler d'un vieil oncle qui avait pris une assurance de $5000 à 20 ans en croyant que ça lui serait toujours amplement suffisant... depuis, avec l'inflation, il a changé d'avis. Évitez de vous retrouver dans une situation semblable, demandez à un expert de La Métropolitaine de vous parler de l'assurance anti-inflation*. Ou mieux encore, demandez-lui de vous faire une analyse détaillée de tous vos besoins. Que cela concerne des problèmes de succession, d'association, d'actionnaires, d'économies fiscales, l'expert de La Métropolitaine vous proposera des solutions très créatives. Il vous expliquera aussi l'assurance anti-inflation qui ne se dégonfle pas avec le temps. Tout cela gratuitement et sans obligation de votre part, pour le simple plaisir (rentable à la longue) de se faire une réputation.

Ayez un expert de La Métropolitaine parmi vos conseillers professionnels.

La Métropolitaine

*La couverture augmentera jusqu'à l'âge de 65 ans proportionnellement à l'index des prix aux consommateurs, jusqu'à un maximum de trois fois le montant initial.

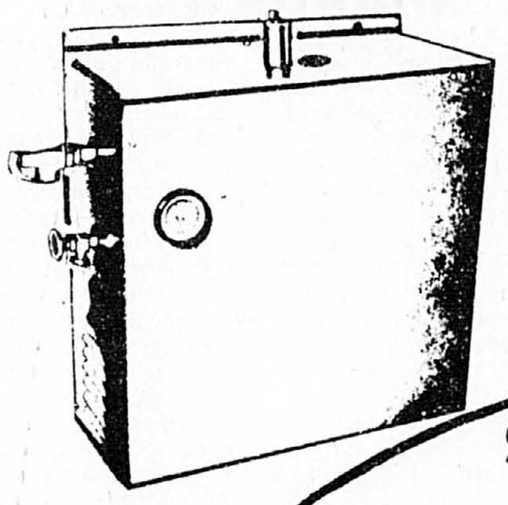
Format canabec électrique ltée

VOTRE SPÉCIALISTE
DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
DANS LE MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN

3451 EST, FLEURY • MONTRÉAL • TÉL.: 327-1514

NOTRE RÉPUTATION
EST VOTRE GARANTIE...

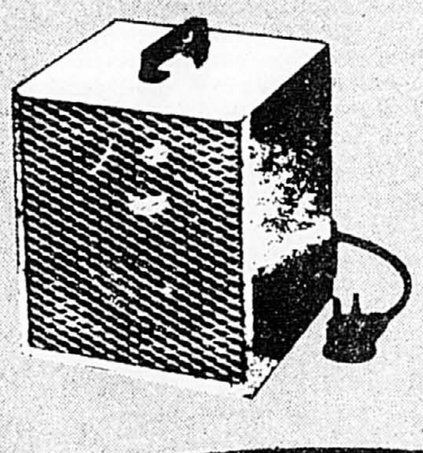
FOURNAISE À EAU CHAUDE



Compacte
Disponible
15,000 watts
20,000 watts
25,000 watts
30,000 watts

IDÉAL POUR BUNGALOW ou DUPLEX

PRIX SPÉCIAL SUR DEMANDE

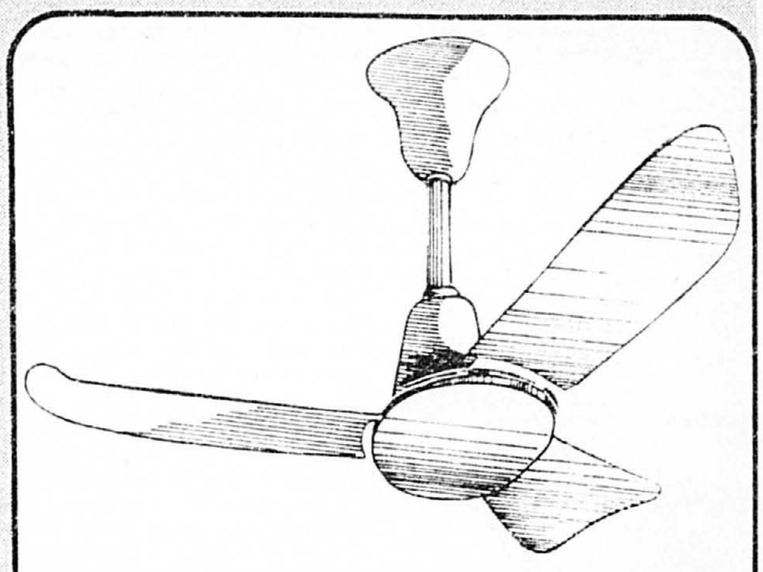


CHAUFFERETTE À VENTILATEUR PORTATIVE AVEC OU SANS FICHE

Thermostat inclus

SPÉCIAL CANABEC **$99.90**

Nous vous recommandons cette unité pour votre garage ou sous-sol. Modèle 4800 w avec fiche



VENTILATEUR-HELICES

Modèle NFE-36-56

SPÉCIAL CANABEC

$119.95

(Plusieurs autres modèles en magasin)

LA VEDETTE

SPÉCIAL CANABEC 1500 WATTS $31.95 73"



50% ET PLUS

220 VOLTS
PRODUITS FABRIQUÉS AU QUÉBEC

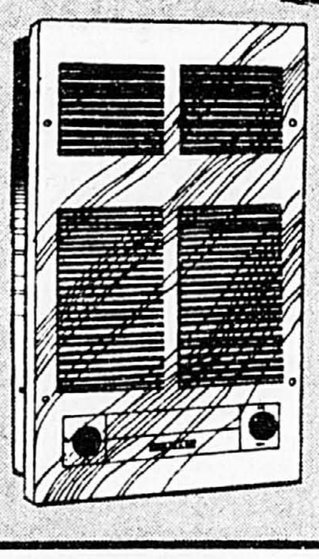
500 W 27''	$19.95	1250 W 61''	$30.95	2000 W 96''	$42.95
750 W 37''	$21.95	1500 W 73''	$31.95	2250 W 96''	$44.95
L1000 W 49''	$25.95	1750 W 85''	$39.95	2500 W 108''	$47.95

UNITÉ SIMPLE POUR CUISINE, SOUS-SOL, HALL D'ENTRÉE

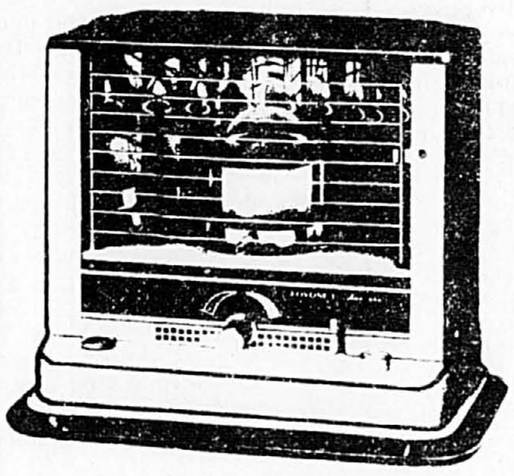
SPÉCIAL CANABEC

1500 watts	$139.95
2000 watts	$149.95
3000 watts	$159.95
4000 watts	$179.95

comprenant système de protection Thermostat inclus. Interrupteur ventilateur ou chaleur. Un vrai bijou. Aucun bruit GARANTIE de 5 ans



CHAUFFERETTE au KÉROSÈNE

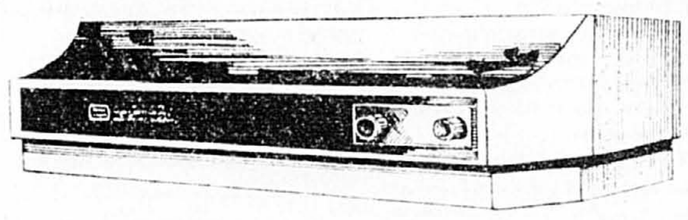


NOUVEAU!
Advenant une panne d'électricité à -10° F

Chaufferette portative au kérosène (ou huile à lampe), peut chauffer jusqu'à 1 200 pi. car. Allumage automatique.

TRÈS DÉCORATIVE EN FONCTIONNEMENT

SPÉCIAL CANABEC **$199.95**



HOTTE DE CUISINIÈRE

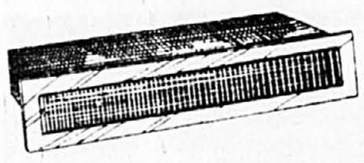
«Miami Carey»
Double Turbine 400 C.F.M.

SPÉCIAL CANABEC
Plusieurs couleurs en magasin

Autres modèles à partir de $44.95

$199.95

CHAUFFERETTE AIR POUSSÉ



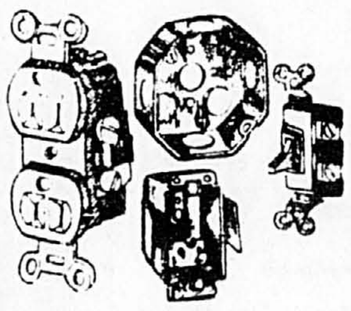
2000 watts — silencieuse s'installe de préférence sous les armoires ou dans les planchers.

3'' hauteur
11'' profondeur
22'' largeur

SPÉCIAL

$119.95

PRISE DE COURANT

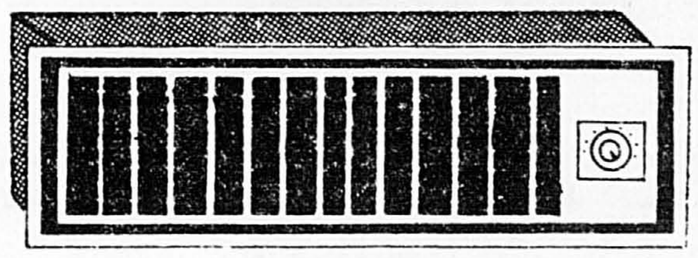


SPÉCIAL

79¢

DISTRIBUTEUR DE MATÉRIAUX ÉLECTRIQUES EN GROS POUR LE CONSOMMATEUR

CHAUFFERETTE AIR FORCÉ COMPACTE



Dimensions:
9'' Hauteur - 17'' Largeur - 3¾'' Profondeur
220 VOLTS

750 WATTS	$55.95
1000 WATTS	$59.95
1500 WATTS	$64.95
2000 WATTS	$79.95

TECHNICIEN DISPONIBLE SUR PLACE POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

RIVE SUD

237, BOUL. TASCHEREAU
COIN CHURCHILL

465-6352

MONTRÉAL

3451 est, FLEURY

327-1514

Ouvert tous les jours jusqu'à 18 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 21 h. p.m. et samedi jusqu'à 17 h p.m.

LA PROCHAINE PIÈCE DE TREMBLAY

«Hosanna» dix ans plus tard

THÉÂTRE



Martial Dassylva

■ La prochaine pièce de Michel Trembaly, *les Anciennes Odeurs*, prendra l'affiche le 4 novembre prochain au Théâtre de Quat'Sous. Mise en scène par André Brassard, interprétée par Gilles Renaud et Hubert Gagnon, la pièce traite d'une relation homosexuelle «assumée» et «plus sereine» que celle décrite naguère dans *Hosanna*. «Pour la première fois, affirme Michel Tremblay au sujet des *Anciennes Odeurs*, j'ai écrit une pièce toute de tendresse et d'intimité, et sans (les) affrontements déchirants des textes précédents.» Signalons que Gilles Renaud avait créé le rôle de Cuirette lors de la présentation originale de *Hosanna* au Quat-Sous. Les représentations des *Anciennes Odeurs* se poursuivront jusqu'au 6 décembre.

Nouveaux spectacles

Plusieurs spectacles prennent l'affiche cette semaine. Aujourd'hui, par exemple, première représentation au Café de la Place de la Place des Arts de *Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone*, une nouvelle pièce de Michel Garneau qui sera interprétée par Michelle Rossignol et Monique Mercure, dans une mise en scène de l'auteur. La pièce inspirée d'une lecture des oeuvres d'Emily Dickinson présente un dialogue entre deux femmes. Elle sera à l'affiche jusqu'au 5 décembre. Représentations du lundi au jeudi à 20 h 30, et les vendredis et samedis à 19h 30 et 22 h. Relâche le dimanche.

À compter d'aujourd'hui également, il y a exercice pédagogique au Conservatoire d'Art dramatique de Montréal (100 est, Notre-Dame). Au programme une production de *l'Assemblée des Femmes* d'Aristophane dans une mise en scène d'Olivier Reichenbach. Rideau à 20 h. Pour réservations, prière de signaler 873-4283.

À partir d'aujourd'hui, au Conventum, 1237 Sanguinet, l'Atelier de Théâtre La Grosse Valise reprend son spectacle *Spécial du Jour* qu'il a donné en tournée et au dernier Festival du Jeune Théâtre. Représentations jusqu'au 8 novembre.

Au Café Nelligan, nouvelle affiche dès ce soir: au programme, une nouvelle pièce de René-Daniel Dubois intitulée *Adieu, Docteur Munch*. Mise en scène et interprétation de l'auteur. Du mardi au vendredi à 20 h et les samedis à 18 h et 20 h 15. Jusqu'au 12 décembre.

Demain, à la Polonaise, 57 est, Prince-Arthur, première représentation de *Dans la jungle des villes* de Brecht, mise en scène de Lorraine Pintal, une production de La Rallonge. Une grosse distribution comprenant notamment Pierre Chagnon, Benoit Dagenais, Jean-Luc Denis, Alain Fournier et Marthe Turgeon. Jusqu'au 22 novembre. Relâche le lundi.

A partir de demain également, lancement au Théâtre du Saidye Bronfman de *Spinoza*, une pièce du Hollandais Dimitri Frenkel Frank, mise en scène de Per Brask et avec la participation dans les deux principaux rôles de Richard Greenblatt et Guy L'Ecuyer. Représentations du samedi au jeudi, avec matinées les mardis et les dimanches. Jusqu'au 21 novembre.

Finalement, Véhicule Art présente à partir de demain et jusqu'au 14 novembre *A partir d'une métamorphose III*, un spectacle «multimedia» sur les stéréotypes conçu et réalisé par Bernar Hébert. Ce spectacle est offert sous les auspices de l'Eskabel.

Notes et contre-notes

Vendredi, à 20 h 30 à la salle de l'Union française, 429 Viger, grande séance d'improvisation (et d'accusation) sous les auspices du Temps Fou. Cela s'appelle *le Procès*.

•

Les représentations du *Sot d'Ostie*, la dernière pièce de Jean-Claude Germain, ont pris fin dimanche dernier au Théâtre d'Aujourd'hui, une semaine avant la date normale.

•

Jocelyne Goyette donne son spectacle *Ma p'tite vache a mal aux pattes* ce soir à l'école Lester-B.-Pearson de Montréal-Nord (11,575, rue Favier).

•

Au Tritorium demain et vendredi, on offre les deux dernières représentations de *Ma bonne à moi*, une comédie originale de Jacques Camiré interprétée par le Théâtre du Début de Dollard-des-Ormeaux.



Une scène de «Spécial du Jour», le spectacle de la Grosse Valise qui prend l'affiche cette semaine au Conventum.

MUSIQUE

L'Orchestre en vedette

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Soliste: Murray Perahia, pianiste. Lundi soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts (le concert était repris hier soir). Dans le cadre des «Grands Concerts». (Radiodiffusion: CBF-AM et CBF-FM, 29 oct., 20h; CBM-AM, 1 nov., heure à être annoncée.)

Programme:

Célébration (1966) ..... André Prévost
Concerto pour piano et orchestre no 20, en ré mineur, M. 166 ..... Mozart
Soliste: Murray Perahia, pianiste
Fontane di Roma, poème symphonique (1917) ..... Respigni
La Tragedie de Salome, ballet op. 50 (1907) ..... Florent Schmitt

■ Mozart — plus précisément le Concerto pour piano K.466, en ré mineur, avec sa délicate *Romanze* comme mouvement lent, et le jeu intime de Murray Perahia — faisait pres-



CLAUDE GINGRAS

que figure d'intrus dans ce programme axé sur la richesse et la puissance orchestrales. Malgré la présence de Mozart et de Perahia, c'est en effet l'orchestre au grand complet qui était véritablement la vedette de ce deuxième programme de la série «Grands Concerts» de l'OSM. L'orchestre, ses groupes et quelques-uns de ses premiers-pupitres ont joué admirablement cette musique dont il faut bien reconnaître cependant qu'elle est d'une valeur inégale...

Célébration d'André Prévost fait beaucoup de tapage. C'est bien conçu... dans le genre bruyant. Passons vite. Les célèbres *Fontaines de Rome* ont reçu de Dutoit et l'orchestre une superbe lecture: pleine d'atmosphère, et avec d'exquises nuances de phrasé et de dynamique. Deux Respighi en l'espace de quelques jours (la semaine dernière, c'était les *Pins de Rome*), c'est un peu beaucoup. Mais ces exécutions servaient à préparer l'orchestre à de prochains enregistrements.

En fin de programme, Dutoit propose une nouveauté à l'OSM: *La Tragédie de Salomé*, de Florent Schmitt. La partition est fort longue (24 minutes), elle a sans doute produit son effet à l'époque (1907), certains passages s'écoutent encore bien, mais l'ensemble paraît assez poussiéreux aujourd'hui, surtout quand on a en mémoire la *Danse des sept voiles*, de qui on sait... Quand même, Dutoit, qui cherche à renouveler les programmes de l'OSM, a bien fait de donner l'oeuvre de Schmitt en concert à Montréal et de l'inscrire au programme de l'imminente tournée de l'OSM, car l'ennui qu'engendre la répétition des mêmes oeuvres est pire, à mon sens, que la demi-déception causée par une oeuvre inconnue.

Le Concerto de Mozart appartient, bien sûr, à un tout autre univers... Perahia le joue avec une articulation très nette et une expression très pure, préférant adopter un certain détachement pour éviter le «Schmalz» de certains de ses collègues. Comme dans son enregistrement (sous étiquette CBS), le jeune pianiste joue la cadence de Beethoven au premier mouvement et sa propre cadence au troisième; comme dans son enregistrement, encore, il ornemente ici et là la ligne mélodique. Lundi soir, il jouait sur un piano mal accordé. J'ose croire qu'on a remédié à la situation pour la reprise, hier soir.

Les grands Ballets Canadiens

Voici la **première** excellente raison d'aller voir notre programme d'automne

12. 13. 14 novembre 1981 à 20h:30

Le brio des **Quatre Tempéraments** de Balanchine. Utilisant le plus pur langage classique, ce ballet élégant et plein d'imagination rend la musique visible et est l'une des créations les plus remarquables de ce maître chorégraphe. Cette oeuvre inspirée sera présentée au cours de notre éclatant programme de novembre avec le scintillement de **Silver and the Circle of Messages** de Ronald Hynd, les pyrotechniques du **Pays de deux** de George Balanchine et le drame de **Dawns and Dusks** de John Butler

Le programme peut être modifié sans préavis

Billets: 16$ 13$ 11$ 7$50 étudiants et troisième âge 9$

En vente aussi aux endroits suivants:
● Montréal Trust: Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Plaza Alexis-Nihon, Fairview

● Maison de la danse
Commandes téléphoniques
Visa, MasterCard
849-8638

Commanditaires: BP, IBM, Gulf, CFCF Inc.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet d'or plus de 15$ ajouté un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

DU MAURIER présente
Les Sortilèges
Spectacle 15e Anniversaire
les 22 - 23 octobre 20h00 et le 24 octobre 20h30
35 danseurs, 200 costumes
Danses celtiques, québecoises, israéliennes, turques.
billets $5.00, $6.50, $7.50

SALLE MARIE GÉRIN-LAJOIE
Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith Jasmin
Metro Berri.

Billets en vente chez:
Archambault musique et Les Sortilèges
Renseignements: 274-5655

*FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*
chom FM PRÉSENTE

DIMANCHE, 8 NOVEMBRE — 20h
FORUM DE MONTRÉAL
BILLETS $10.50 AUX GUICHETS DU FORUM
ET À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON
UNE PRODUCTION DONALD K. DONALD

YOU ARE WHAT YOU IS

Cine 9 cinémas
Cinéplex
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE
849 4518
Mc GILL

YOU ARE WHAT YOU IS — BILL MURRAY — STRIPES — En anglais — 1:10, 3:08, 5:04, 7:05, 9:10
BEYOND GOOD AND EVIL — DOMINIQUE SANDA, ERLAND JOSEPHSON, ROBERT POWELL — En anglais — 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20
MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNÉE — SISSY SPACEK — 12:25, 2:40, 4:55, 7:10, 9:25
OPNAME (EN OBSERVATION) — Version originale hollandaise avec s.t. français — POUR TOUS — 12:30, 2:21, 4:12, 6:03, 7:54, 9:45
THE CANNONBALL RUN — En anglais — 12:54, 2:39, 4:24, 6:09, 7:54, 9:45
1981 GAGNANT DE L'OSCAR — MEILLEUR FILM ETRANGER — MOSCOU EST INSENSIBLE AUX LARMES — 1:16, 3:59, 6:42, 9:25
5e semaine — PALME D'OR Cannes'81 — L'HOMME DE FER — WAJDA — V. FRANCAISE — 12:45, 3:30, 6:14, 9:00.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Charles Dutoit
directeur artistique

Les Concerts Esso 1981-82
une fantaisie musicale

Une fantaisie musicale à ne pas manquer!

6 concerts de musique exceptionnelle,

8 solistes choisis parmi les plus beaux talents internationaux et de chez nous,

Et pour sceller l'excellence de cette série, 2 chefs invités et Charles Dutoit.

Le tout à des prix tout à fait fantaisistes:

34$ pour 6 concerts
Parterre — Corbeille — Mezzanine — Loges
Billet unique 6,50$

Spécial: 21$ billets au balcon
Billet unique 4,50$

Premiers arrivés, premiers servis
Les premiers abonnés auront le choix des meilleures places
Le dimanche à 14h30
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts

Abonnez-vous maintenant!
Économisez et obtenez les meilleures places!

Les Concerts Esso, une réalisation de l'Orchestre symphonique de Montréal avec la collaboration de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.

Téléphonez au 842-3402 et portez à votre compte Visa ou MasterCard, ou présentez-vous au bureau des abonnements de l'OSM, 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal

1er novembre
Charles Dutoit
Barry Snyder, piano
Dvorak: ouverture Carnaval
Rachmaninov: Concerto pour piano no 4
Beethoven: Symphonie no 5

22 novembre
Charles Dutoit
Chia Chou, piano
Berlioz: Waverley, ouverture
Mozart: Concerto pour piano K. 459, no 19
Ravel: Le Tombeau de Couperin
Respighi: Pini di Roma

31 janvier
Pierre Hétu
Gagnants du Concours OSM
(piano et voix)
Wagner: Rienzi, ouverture
Sibelius: Finlandia

28 février
Uri Mayer
Pierre Amoyal, violon
Beethoven: Fidelio, ouverture
Lalo: Symphonie espagnole
Dvorak: Symphonie no 9, "Du nouveau Monde"

4 avril
Charles Dutoit
Cecile Licad, piano
James Thompson, trompette
Tomasi: Concerto pour trompette
Saint-Saëns: Concerto pour piano no 2
Tchaikovsky: Capriccio italien

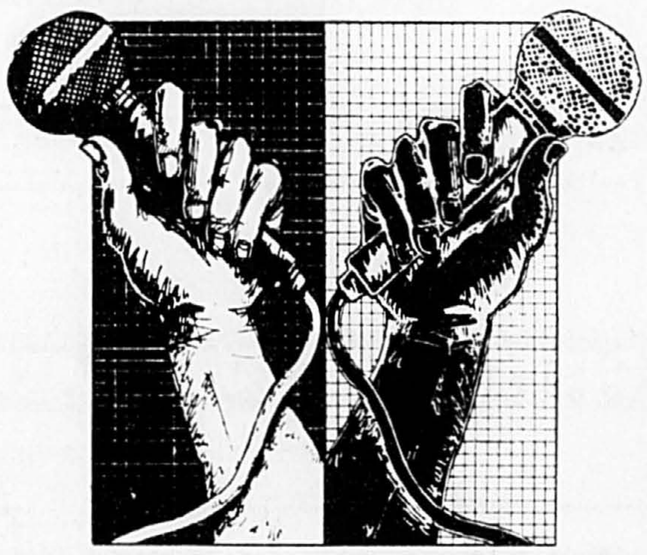
2 mai
Charles Dutoit
Joseph Swensen, violon
Mozart: Idomeneo, ouverture
Schmitt: La Tragédie de Salomé
Paganini: Concerto pour violon no 1
Verdi: La Forza del Destino

Esso

DISTORSIONS

Un film de Jacques Godbout et Florian Sauvageau

Une production de l'Office national du film du Canada



L'Afrique noire en a assez de l'empire tout blanc de la presse internationale!

À la télévision de Radio-Canada

Ce soir, le mercredi 21 octobre à 21h30

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Fogel — Sabourin presente
Léo Munger
Cri du coeur
EN HOMMAGE A PIAF
Arrangements: Joranne Roy. Mise en scène: Yves Jacques
Mer 21 oct. a dim. 25 oct., 20h30
Comédie Nationale
1450 est, Ste-Catherine (metro Beaudry)
Billets en vente au théâtre — Rés. 523-1171
CE SOIR JUSQU'À DIMANCHE

tnm 861-0563
Coproduction TNM
THEATRE DU TRIDENT
THE NEST CORPORATION N.V.
en accord avec
Arnow Productions Inc.

LA CRITIQUE
«... un événement.» Michèle Talbot, Dimanche Matin
«... une interprétation bouleversante...» (à propos de Germain Houde) Louise Blanchard, Journal de Montréal

L'HOMME-ELEPHANT

de BERNARD POMERANCE
adaptation française CATHERINE ADAMOV
mise en scène GUILLERMO DE ANDREA
décors Paul Buissieres
costumes François Barbeau
Eclairages: Michel Beaulieu

avec
GERMAIN HOUDE
Normand Chouinard
Jean Deschênes
Marie-Hélène Gagnon
Clode Hamelin
Andrée Lachapelle
Guy Provost
Jean-Louis Roux
Paul Savoie

CE SOIR 20 H
25 ans et moins: une demi-heure avant le spectacle.
40% de reduction tarifs de groupe
(514) 932-3137
84 ouest, Ste-Catherine

18 ANS Adultes

la petite Étrangère
faveurs intimes
ELLE CONNAIT TOUS LES DÉLICES DE L'AMOUR
PAPINEAU 1
omega 2
GAMINES ÉMANCIPÉES

BLONDE IN BLACK SILK
SERENA
EVE
PAPINEAU 2
2nd EROTIC FILM

4519 PAPINEAU 527 8636 ✉ PLAZA X MART LONGUEUIL 463 3330 — 1229 Blvd St-Laurent 861 3511 ✉ 4519 PAPINEAU 527 8636

DES VENDREDI

LES FILMS MUTUELS PRESENTENT

Peu-importe quand, si vous avez déjà eu 13 ans, ce film vous emballera !

POUR TOUS

attention, ça va sauter !

LA BOUM

Une explosion de rires de fraicheur et de tendresse

un Film de CLAUDE PINOTEAU avec CLAUDE BRASSEUR • BRIGITTE FOSSEY • SOPHIE MARCEAU

BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207

arts et spectacles c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Le SUCCÈS SURPRISE des FESTIVALS CINÉMATOGRAPHIQUES à

18 ANS ADULTES

· BERLIN
· EDINBURGH
· NEW YORK
· MONTREAL

TAXI ZUM KLO TO THE TOILET

VERSION ALLEMANDE - SOUS-TITRES ANGLAIS

Un spécimen inapprivoisé de cinématographie sans inhibitions par FRANK RIPPLOH

PRÉSENTÉ EN EXCLUSIVITÉ

Admission $7 - Laissez-passer et cartes d'âge d'or non acceptés.

Débute VENDREDI 23 oct. au PALACE

Adieu, Docteur Münch,

de René-Daniel Dubois



Dernier souvenir d'une vie qui fuit. Sonate pour un acteur.

du 21 octobre au 12 décembre

Café Nelligan 288 9535

Les Cinémas Odéon

LINO VENTURA • ROMY SCHNEIDER • MICHEL SERRAULT

GARDE À VUE — 14 ANS

BERRI 2 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 — 12:30 - 14:20 - 16:10 - 18:00 - 19:50 - 21:40

CATHERINE DENEUVE — Je vous aime — POUR TOUS
13:20 - 15:20 - 17:25 - 19:25 - 21:30
BERRI 5 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

EXCALIBUR — Un film de John Boorman — 14 ANS
LE DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060 — 20:15

Les Beaux Souvenirs — 14 ANS
Un film de Francis Mankiewicz d'après un scénario de Réjean Ducharme
19:20 - 21:30
LE DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
BROSSARD 2 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906 — CINEMA REX ST-JEROME

SILENCE VIDEO MON AMOUR — CHRISTOPHER PLUMMER ONEAL TATUM — AMY IRVING MICHAEL ONTKEAN — Sarah — POUR TOUS
CHAMPLAIN 2 — STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685 — Ouverts dès 18:00
CREMAZIE — ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906

L'École En Délire VIDEO — MUSIC MACHINE — 14 ANS
Ouverts dès 18:00
ODEON 2 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207
LONGUEUIL 2 — PLACE LONGUEUIL 679-7451

JAMES CAAN — LE SOLITAIRE — 14 ANS
BERRI 4 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 — 12:10 - 14:25 - 16:45 - 19:00 - 21:20

RESURRECTION VIDEO — QUELQUE PART DANS LE TEMPS — POUR TOUS
Berri dès 12:20 - Jean-Talon dès 18:00
BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
JEAN-TALON — 2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000

Sean Connery — LOIN DE LA TERRE — 14 ANS
SPHINX VIDEO — Ouverts dès 18:00
CHAMPLAIN 1 — STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
VILLERAY — ST-DENIS - JARRY 388-5577
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906

En plein cœur de New-York, la plus spectaculaire poursuite d'autos jamais filmée !
La POURSUITE — 18 ANS
JAMES BROLIN • CLIFF GORMAN • RICHARD CASTELLANO
Plus 2e film sauf Berri et Laval — Berri: 13:30 - 15:30 - 17:30 - 19:30 - 21:30 — Mercier, Laval, Longueuil ouverts dès 18:00
BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
MERCIER — STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207

SISSY SPACEK — Raggedy Man — 14 ANS
19:15 - 21:15
SQUARE DECARIE 2 — DECARIE, SUD DE JEAN-TALON 341-3190

Marsha Mason · Kristy McNichol — Only When I Laugh — 14 ANS
Canada 17:05 - 19:20 - 21:40 — Neiges 19:05 - 21:15
PLACE DU CANADA — VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595
COTE-DES-NEIGES 2 — PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527

Heavy Metal — 14 ANS
BONAVENTURE 1 — PLACE BONAVENTURE 861-2726 — 17:15 - 19:15 - 21:15

brooke shields — endless love — 14 ANS
BONAVENTURE 2 — PLACE BONAVENTURE 861-2726 — 17:20 - 19:20 - 21:20

AN AMERICAN WEREWOLF IN LONDON — 14 ANS
PLAZA ALEXIS NIHON 3 — ALTITUDE 3 931-3313 — 17:15 - 19:15 - 21:15

CHUCK NORRIS — AN EYE FOR AN EYE — 14 ANS
Plaza 17:00 - 19:00 - 21:00 — Decarie 19:00 - 21:00
PLAZA ALEXIS NIHON 1 — NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246
SQUARE DECARIE 1 — DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190

Les Films Mutuels présentent — CALIGULA — 18 ANS
Cinéma DE PARIS — 896 STE-CATH O. - MANSFIELD 875-1882 — A CÔTE DU RESTAURANT DUNN'S
Aucun laissez-passer ou carte de l'Age d'or accepté. Admission générale $7.00
12:00 - 15:00 - 18:00 - 21:00

CINEMAS UNIS

ADOLESCENTS
14 à 17 ans avec photo et carte d'identité
$4.00
Sauf IMPÉRIAL et PARISIEN I

«Dès la première image «Beau Père séduit par son charme. Tous les comédiens sont admirablement dirigés !»
— Francine Laurendeau, Le Devoir

UN FILM DE BERTRAND BLIER — GAGNANT D'UN OSCAR (PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS)

BEAU PÈRE — 18 ANS Adultes

avec PATRICK DEWAERE, ARIEL BESSE
NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET

PLACE VILLE-MARIE — CINEMA 2 — 866-2644
12.15, 2.35, 4.55, 7.15 et 9.35

Après les Sous-Doués la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI — POUR TOUS



INSPECTEUR LA BAVURE
avec COLUCHE · DEPARDIEU

PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. GREENFIELD: Sem. 7.00, 9.00. LAVAL: Sem. 7.00, 9.00. VERSAILLES: Sem. 7.15, 9.15.
Le PARISIEN 2 — 486 STE CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 3 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880

ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET — POUR TOUS

ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER

2e FILM «À NOUS DEUX» avec Catherine Deneuve

RIVOLI 1 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 — SEMAINE DÈS 7.30 p.m.

"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel". — Serge Dussault, LA PRESSE — 18 ANS adultes
VERSION FRANÇAISE

SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI

ELYSEE 1 — 35 MILTON 842-6053 — TOUS LES JOURS: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30 (Au nord de Sherbrooke, coin Clark)
ADMISSION: $7.00 Laissez-passer et cartes de l'Age d'Or non acceptés.



14 ANS
L'HOMME ÉLÉPHANT
SEM.: 6.00, 8.05
RIVOLI 2 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

MICHAEL CAINE — ANGIE DICKINSON — Brian De Palma — 18 ANS Adultes — Le Maître Du Macabre Vous Invite à — PULSIONS
Plus: 2e GRAND FILM en Couleur
CHATEAU 2 — ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 — LES CHIENS: 12.20, 4.00, 7.45. PULSIONS: 2.15, 5.55, 9.35.

LE FILM CHOC — "l'image d'une génération" — 14 ANS
A 12 ans... de valium.
A 13 ans... de l'héroïne.
Ensuite, elle commença à faire le trottoir.
MOI, CHRISTIANE F., 13 ANS, DROGUÉE, PROSTITUÉE...
Le PARISIEN 4 — 480 STE CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880
PARISIEN: 12.00, 2.20, 4.40, 7.05, 9.25. LAVAL: Sem. 6.45, 9.05. GREENFIELD: Sem. 6.45, 9.05. VERSAILLES: Sem. 6.45, 9.05.

18 ANS
So Fine — RYAN O'NEAL — UNE ÉPOUSTOUFLANTE COMÉDIE!
LA CITÉ: Sem. 6.10, 7.50. LE CINÉMA: 1.30, 3.20, 5.10, 7.05, 9.00.
LaCité 2 — 3575 AV. DU PARC 844-2829
LE CINEMA — WESTMOUNT SQUARE 931-2477



RICH and FAMOUS — 18 ANS Adultes
Metro-Goldwyn-Mayer Presents
A Jacqueline William Allyn Production
A George Cukor Film
JACQUELINE BISSET
CANDICE BERGEN
Music by GEORGE DELERUE
LOEWS 1 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LaCité 1 — 3575 AV. DU PARC 844-2829
LA CITÉ: Sem. 7.05, 9.10. LOEWS: 12.40, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30. SNOWDON: Sem. 6.55, 9.00.
SNOWDON — 5225 DECARIE 482-1322



VOUS SEREZ LA MÈRE DE SON ENFANT! — POUR TOUS
BURT REYNOLDS — PATERNITY
LOEWS 2 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LaCité 3 — 3575 AV. DU PARC 844-2829
LA CITÉ: sem. 7.20, 9.20. DORVAL: sem. 7.00, 9.00. LOEWS: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
DORVAL 3 — 260 AVE DORVAL 631-8586

«Du grand policier français. Un scénario brillant. Une superbe étude de caractères. Un chef-d'oeuvre du genre!» — Louis Guy Lemieux, Le Soleil

LE CHOIX DES ARMES — 14 ANS
YVES MONTAND · GÉRARD DEPARDIEU · CATHERINE DENEUVE
ALAIN CORNEAU
DOLBY STEREO
3e SEMAINE
PALACE — TOUS LES JOURS À 2.15, 4.45, 7.15, 9.45

"TENDRES COUSINES" EST UN SPECTACLE À L'ÉROTISME PÉTILLANT.



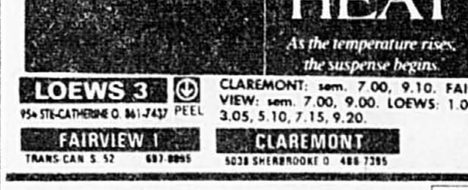
18 ANS
Tendres Cousines
un film de DAVID HAMILTON
Le PARISIEN 3 — 480 STE CATHERINE O. 866-3856
VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
PARISIEN: 12.40, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40. LAVAL: Sem. 6.15, 7.55. GREENFIELD: Sem. 6.15, 7.55. VERSAILLES: Sem. 6.15, 7.55. - PLUS - 2e film au LAVAL, VERSAILLES et GREENFIELD

3,000,000 de SPECTATEURS ont adoré cette comédie.



POUR TOUS
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE
THÉRÈSE LIOTARD
Un film de PATRICE LECONTE — MICHEL BLANC • BERNARD GIRAUDEAU
PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20.
LAVAL: Sem. 7.15, 9.30.
Le PARISIEN 5 — 480 STE CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776

Didier FARRÉ présente — TOUS
En 5 jours, j'ai vu 4 fois ce film, et j'irais encore le revoir, c'est fascinant... — MARC CHATEL
LES UNS ET LES AUTRES
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Laissez-passer non valables
Le PARISIEN 1 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.00, 4.45, 8.30



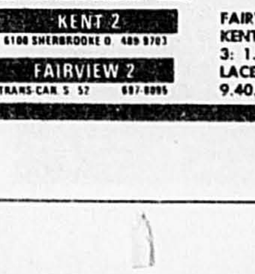
18 ANS Adultes
Ce que vous ne savez pas... elles vous l'apprendront!
LESLIE FRANK · SHELLY GOLD
les PENSIONNAIRES de PETITE VERTU
BLONDIE L'ENSORCELEUSE
CHÂTEAU 1 — ST DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776
CHÂTEAU: 12.40, 3.35, 6.30, 8.05 LAVAL: 6.05, 7.15, 8.45



UN SOMPTUEUX CHEF-D'OEUVRE — ISABELLE HUPPERT — UN RÉGAL POUR L'OEIL!
UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
ISABELLE HUPPERT · GIAN MARIA VOLONTE · BRUNO GANZ
LA DAME AUX CAMÉLIAS
PLACE VILLE MARIE — CINEMA 2 — 866-2644
12.40, 2.45, 4.50, 7.00 et 9.05

«UN CHEF-D'OEUVRE !» — Bruce Kirkland, Toronto Sun — 14 ANS
PRINCE OF THE CITY
DORVAL: sem. 6.00, 9.00. PALACE: 12.10, 3.10, 6.10, 9.10.
PALACE 1 — 480 STE CATHERINE O. 866-6991 McGILL
DORVAL 2 — 260 AVE DORVAL 631-8586

«BODY HEAT» FAIT MONTER LA TEMPÉRATURE, MÊME AU GUICHET!» — Time Magazine — 18 ANS Adultes



BODY HEAT
As the temperature rises, the suspense begins.
LOEWS 3 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
FAIRVIEW 1 — TRANS-CAN S. 52 — 697-8095
CLAREMONT — 5038 SHERBROOKE O. 488-7385
CLAREMONT: sem. 7.00, 9.10. FAIRVIEW: sem. 7.00, 9.00. LOEWS: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

«Deux heures entières de fortes sensations» — Rex Reed — 14 ANS

RAIDERS of the LOST ARK
DOLBY STEREO
A PARAMOUNT PICTURE
IMPERIAL — 1430 BLEURY 288-7102 — PdesA
12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20

Mommie Dearest — 14 ANS



FAYE DUNAWAY
STEVE FORREST
DIANA SCARWID
PALACE — 696 STE-CATHERINE O. 866-0991 McGILL
KENT 2 — 6100 SHERBROOKE O. 489-8703
FAIRVIEW 2 — TRANS-CAN S. 52 — 697-8095
FAIRVIEW: sem. 7.00, 9.20. KENT: sem. 7.10, 9.40. PALACE 3: 1.30, 3.50, 6.10, 8.30. PALACE 4: 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 6 — Critical Path
Connaissez-vous Margaret Atwood, l'écrivaine la plus intéressante du Canada anglais? Elle vient d'écrire un nouveau roman, dont il sera question à cette émission où on l'interviewera.

20:00 37 — Droit de parole
Sujet: un drogué coupable de trafic devrait-il toujours aller en prison?

21:00 6 — «Gone with the Wind»
Deuxième et dernière partie du grand classique du cinéma américain avec Vivien Leith et Clark Gable.

21:00 47 — La naufrage de la Sainte-Anne
Antonine Maillet a écrit le texte de cette dramatique qui est interprétée par les élèves du Conservatoire d'art dramatique. C'est intéressant du début à la fin. Voir chronique de radio-télévision.

21:30 2 9 13 — «Distorsions»
Un documentaire de Jacques Godbout qui vient tout juste de gagner le Prix du public au Festival international de Nyon en Suisse. Il y est question des perceptions que les Blancs et les Africains ont les uns des autres, véhiculées par leurs medias respectifs.

21:30 (99) — Les mercredis de l'information
Un reportage sur l'adoption en Colombie qui donne lieu à un trafic.



Concert Bartok au Chalet

Comme couronnement à l'exposition de documents sur Bela Bartok, présentée au Centre d'art du Mont-Royal, un concert composé en partie d'oeuvres du célèbre compositeur hongrois, né il y a cent ans, aura lieu demain soir, à 20 h, au Chalet du Mont-Royal.

Sous la direction de Louis Lavigueur, l'Orchestre du Conservatoire de Musique du Québec à Montréal, composé de 60 musiciens, jouera le Divertimento et le Concerto pour orchestre, de Bartok, ainsi que la deuxième Symphonie de Brahms et le Concerto en do majeur pour hautbois de Haydn avec Dominique Perron comme soliste.

Les automobilistes pourront, par exception, se rendre avec leur voiture jusqu'au Chalet et y stationner. L'entrée est libre.

Le Naufrage de la Sainte-Anne

François Desalliers et Bernard Fortin, deux des interprètes du *Naufrage de la Sainte-Anne*, une dramatique d'Antonine Maillet présentée ce soir à Radio-Québec.

Exposition
des huiles du peintre
Chevalier
Vernissage le vendredi 23 octobre 1981 à 19h
Exposition le samedi 24 octobre
et le dimanche 25 octobre de 13h à 17h
Le Vieux Presbytère de Saint-Bruno
15, rue des Peupliers
Saint-Bruno de Montarville
Québec
653-3031

11 DERNIERS JOURS pour acheter la CINÉ-CARTE du cinéma OUTREMONT
18 FILMS POUR $25.

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
TABLE D'HÔTE
le midi
incluant notre comptoir de salade
7,50$ à 11,25$
repas complet
OUVERT À L'ANNÉE, STATIONNEMENT GRATUIT
Réservations (514) 866-5226
200, TOUR DE L'ISLE
ÎLE STE-HÉLÈNE
MONTRÉAL, QUÉ.

BILLETS POUR FAYROUZ
Telephonez
844-9437
844-0708

Emouvante ANNIE GIRARDOT
Un film écrit et réalisé par JOSÉ GIOVANNI
ANNIE GIRARDOT
CLAUDE BRASSEUR
BRUNO CREMER
JACQUES PERRIN
POUR TOUS
• Professeur dans MOURIR D'AIMER
• Médecin dans Dr. FRANÇOISE GAILLANT
• Avocate dans ...
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR
Elle ira jusqu'au bout pour prouver l'innocence du condamné à mort.
DES VENDREDI
CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

VOYEZ ses gaffes, ses inventions une explosion de gags.
POUR TOUS
FAIS GAFFE A LA GAFFE!
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

2 PRIX FILM ÉROTIQUE
18 ANS adultes
MEILLEURE ACTRICE DESIREE COSTEAU
CINÉMA L'AMOUR 849-6227
4015 St-LAURENT
Alex deRenzy's "Pretty Peaches"
GUY
PICCADILLY
COMMENÇANT DÈS MIDI
AUSSI 2e FILM ÉROTIQUE DANS CHAQUE CINÉMA
VIDÉO-CASSETTES EN VENTE

SEEN IN AUGUST PLAYBOY!!!
LINDA WONG HUSTLER'S COVERGIRL
LESLIE BOVEE HUSTLER'S CENTERFOLD
& ANNETTE HAVEN
18 ANS adultes
Easy Alice
"SENSATIONAL AND EROTIC. MOVIEGOERS WILL GASP WITH WONDER AND TINGLE WITH SEXUAL DELIGHT."
— AL GOLDSTEIN'S MAGAZINE
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA
CASSETTES VIDEO À VENDRE
LE BEAVER
5117 PARK 844-1932

PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 81
POUR TOUS
Les Années Lumière
UN FILM DE ALAIN TANNER
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25

18 ANS Adultes
Passions flamboyantes
QUAND VOUS PENSEZ QUE VOS PLAISIRS SONT PRIVÉS
EROS
DÈS 10:00
ACCOUPLEMENT pour VOYEURS

ckgm présente
TUBES
ANNULÉ
Billets remboursables au St-Denis seulement dès le vendredi 23 octobre
CE SOIR, 20h30
Une production Fogel-Sabourin
Théâtre St-Denis
1594, St-Denis, Métro Berri
Billets en vente au St-Denis et Ticketron (288-3651)

NOCES DE SANG, un film exceptionnel!
POUR TOUS
— LE QUOTIDIEN
Noces de sang
un film de CARLOS SAURA'
(BODAS DE SANGRE)
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 20:10, 21:45

"A VOIR ABSOLUMENT, UN SPECTACLE FASCINANT"
— VILLAGE VOICE
14 ANS
En français
Lili Marleen
Un film de RAINER WERNER FASSBINDER
avec HANNA SCHYGULLA et GIANCARLO GIANNINI
ENZO PERI et LUGGI WALDLEITNER présentent GIANCARLO GIANNINI et HANNA SCHYGULLA dans un film de RAINER WERNER FASSBINDER "LILI MARLEEN" avec MEL FERRER • Produit par LUGGI WALDLEITNER en collaboration avec ENZO PERI • Réalisé par RAINER WERNER FASSBINDER scénario original Manfred Purzer en collaboration avec Joshua Sinclair • Dialogues Rainer Werner Fassbinder • Caméra Xaver Schwarzenberger • Musique Peer Raben • Une production ROXY CIP
DÈS VENDREDI!
Le PARISIEN 4
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 5
CENTRE LAVAL 688-7776

«De Niro et Duvall interprètent les rôles de deux frères qui feront époque dans l'histoire du cinéma!»
— Newsweek
14 ANS
True Confessions
CINÉMAS UNIS
United Artists
YORK
1481 STE CATHERINE O. 937-8978
12.45, 2.50, 4.55, 7.05 et 9.10

The French Lieutenant's Woman
TOUS
Une constellation!
Meryl Streep offre un illustre nouveau à un cinéma quelque peu étoilé.
— Richard Corliss, Time
MERYL STREEP JEREMY IRONS
United Artists
AVENUE
1224 AVE GREENE 937-2747
SEMAINE 7.00, 9.15.

La mode l'a rendue célèbre... seul un homme la faisait pleurer.
14 ANS
CHANEL
PALACE 5
698 STE-CATHERINE O. 866-8991 McGILL
1.45, 4.15, 6.45, 9.20

the WATCHER IN THE WOODS
TECHNICOLOR
14 ANS
VAN HORNE
6150 CÔTE DES NEIGES 731-8243
SEMAINE 7.00, 9.00

...ALL THE MARBLES
14 ANS
United Artists
PETER FALK
VICKI FREDERICK
LAURENE LANDON
PALACE 2
696 STE CATHERINE O. 866-6991 McGILL
DORVAL: sem. 7.00, 9.00. KENT: sem. 7.00, 9.10. PALACE: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40
DORVAL 1
260 AVE DORVAL 631-8586
KENT 1
6100 SHERBROOKE O. 489-9703

AVEZ-VOUS VU ARTHUR RÉCEMMENT?
14 ANS
arthur
AN ORION PICTURES
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, et 9.30
LOEWS 4
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

Guy Latraverse — Kébec Spec présente
Yvon Deschamps
Dès ce soir
2e série de billets en vente: 1er au 16 décembre 81.
"C'est tout seul comme les grands"
Billets en vente maintenant
21 octobre au 22 novembre
Heure: 20h30
Relâche le lundi
Prix: $10.00, $12.50, $15.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 13h00

RUGBY

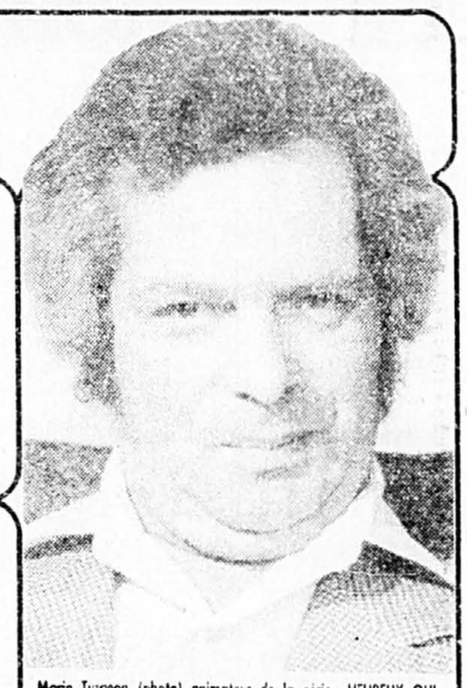
Du Stade de Verdun, finale pour la médaille de bronze (3e position) du tournoi pour le championnat du rugby de l'est du Canada.

Équipes à confirmer. En reprise à 20:00.

20 26 10h30

LEÇONS DE CHOSES

Oncle Pierre et un groupe de jeunes naturalistes nous renseignent sur la façon de construire un abri pour la nuit en forêt. Ils nous informent des précautions à prendre et des matériaux à utiliser.



Mario Turgeon (photo) animateur de la série «HEUREUX QUI COMME... A FAIT UN BEAU VOYAGE» s'entretient avec Patrice Tardif, ex-député et ministre d'État dans le cabinet Duplessis et maintenant président de la FADOQ. En plus de nous informer du bénévolat à l'intérieur des clubs de l'âge d'or, il nous parle de ses voyages dans les îles du Sud et de l'hospitalité des insulaires. Au canal 25 (Télé-Reportage) à 20:00 et minuit, samedi, dimanche et mardi prochains 8:00.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:15 COMMUNIQUÉS
07:30 LA BONNE HABITUDE
07:45 COMMUNIQUÉS
08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du dimanche.
08:30 SPORT CIBLE
09:00 LES GANTS DORÉS JUNIOR 1981
Championnats Provinciaux 1981 de boxe amateur de niveau jumior.
12:00 COMMUNIQUÉS
13:00 LE RUGBY — Voir encadré
15:00 TÉLÉ BILLARD
Tournoi provincial mettant aux prises les meilleurs joueurs québécois. Claude Bernatchez vs Benoit Tremblay.
17:00 LA BONNE HABITUDE
17:15 COMMUNIQUÉS
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du lundi.
18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel.
18:30 SPORT CIBLE
19:00 PHILATÉLIE
Littérature philatélique avec Simon Morin.
19:30 COMMUNIQUÉS
20:00 LE RUGBY — Voir encadré
22:00 LE GRAND PRIX KARTING DE MONTRÉAL
(1ère de 3) du championnat provincial de karting dans les classes nationales et internationales.
23:00 LE HOCKEY JUNIOR MAJEUR
Les Saguenéens de Chicoutimi contre les Visons de Granby.

COURS 15 24

09:00 ALIMENTATION
«CARENCE EN LAIT». Du lait.
09:30 COUPE DE VIANDE
Les différentes coupes du devant de boeuf.
10:00 FORMATION PME
Pierre Adam, analyste comptable pour une PME: le rôle du comptable agréé au sein du PME.
11:00 PSYCHOLOGIE
«COUPLE ET FAMILLE». Les crises du couple. Le rôle que peut jouer les psychologues pour aider un couple ou une famille en difficulté.

* Entre 9h00 et 12h00 les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

07:00 1-2-3-4
Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.
07:10 ALPHA
07:15 GLOBULE ET ROBINET
Les sortes de musique.
07:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
Emission de bricolage. La tortue qui trotte.
08:00 LES ORALIENS/LES CENT TOURS DE CENTOUR
08:30 A QUATRE PATTES
«L'OBÉISSANCE». D'autres petits trucs pour l'entraînement de son chien. L'entraînement phase 2: sans laisse.
09:00 LONG MÉTRAGE
«Ivana joue au football», «Ti-Louis mijote un plan».
10:30 LEÇONS DE CHOSES — Voir encadré
11:00 COSMOTEC
Le commodore prépare le prototype de la grue mécanique de récuperation.
11:30 SOUPIR ET VARIATIONS
Approche du renard, bref exposé de l'histoire de l'opéra.
12:00 PLUCHE ET BRINDILLE
Brindille distinguera la différence entre dur et mou. Pluche montrera à son amie le jeu du souvenir.
12:30 GRENIER SOUS LA MER
«Installation d'un aquarium». Comment installer son aquarium. On nous démontre la mauvaise et bonne façon.
13:00 KALEIDOSCOPE
13:30 LANCELOT
Emission consacrée à «Lancelot ou le chevalier de la charette» de Chretien de Troyes.
14:00 LES ORALIENS/LES CENT TOURS DE CENTOUR — Voir 08h00.
14:30 A QUATRE PATTES — Voir 08h30.
15:00 ENFANTS DU THÉÂTRE
Au cours de l'émission, les enfants sont appelés à développer leur attention et leur jugement.
15:30 1.2.3.4. — Voir 07h00.
15:40 ALPHA
15:45 GLOBULE ET ROBINET
Les déguisements.
16:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
Émission de bricolage. Mobile de noix.
16:30 LES DÉLICES DE GOUTATOU
«Les modes de cuisson 1». Goutatou nous démontre deux modes de cuisson: sauter, bouillir.
17:00 PLUCHE ET BRINDILLE
Qui travaille ici, c'est le jeu que Pluche jouera avec Brindille aujourd'hui. Aussi ils parleront de ce qui est glacé ou brûlant.
17:30 HISTOIRE DE LA MUSIQUE
«Renaissance italienne». Présentation de la viole de Gambe.
18:00 SUIVEZ LE COURANT
«Une belle fin de journée». Après la descente, la récuperation. De retour au campement, on se fait à souper et un bon feu de camp.
18:30 LEÇONS DE CHOSES — Voir encadré.
19:00 PAROLE AUX JEUNES
Des jeunes de niveau secondaire discutent de différents thèmes: l'alimentation.
19:30 SOUPIR ET VARIATIONS — Voir 11h30.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 30

16h30

SECRÈTE ENFANCE

Voici l'histoire de quelques enfants «différents». Au cours de ces quatre histoires viennent se glisser des aperçus d'ordre plus général destinés à éclairer tel ou tel aspect de la pratique thérapeutique de l'école de Bonneuil par rapport à ce qui se fait ailleurs dans les hôpitaux psychiatriques.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9

21h00

DOSSIER AHUNTSIC

Alain Martineau reçoit Jean Lachapelle, ex-président de l'exécutif du parti libéral, comté Crémazie, et Marc De Sève, ex-membre de l'exécutif du Parti québécois de Crémazie, pour nous informer sur la politique provinciale.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

Jeunes naturalistes

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal a décidé de promouvoir la création de cercles de jeunes naturalistes dans chacune des neuf régions administratives du Service. Pour s'inscrire à cette activité, les jeunes doivent se présenter au bureau de leur région respective. Voici la liste des endroits où seront formés les cercles: Région no I (Côte Saint-Paul, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et Ville-Emard), au 5485, chemin de la Côte-Saint-Paul (872-3066); Région no 2 (Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce et Snowdon), au 3220, rue Appleton (872-2047); Région no 3 (Ahuntsic, Cartierville, L'Acadie, Nouveau-Bordeaux et Saraguay), au 12 137, avenue Bois-de-Boulogne (332-1183); Région no 4 (Hochalaga-Maisonneuve), au 2040, rue Alexandre-de-Sève (872-2273); Région no 5 (Longue-Pointe, Mercier, Tétreaultville et Rivière-des-Prairies), au 5005, rue Duquesne (254-6096); Région no 6 (Marie-Victorin, Rosemont et Saint-Edouard), au 6001, Huitième Avenue (727-3768); Région no 7 (Saint-Michel), au 3206 est, rue Jarry (722-3572); Région no 8 (CRémazie, Parc Extension et Villeray) au 7715, avenue Papineau,local 102 (725-5213); Région no 9 (Centre-Sud, Lafontaine, Laurier, Plateau Mont-Royal, Saint-Jacques, Sainte-Lucie et Sainte-Marie), au2040, rue Alexandre-de-Sève (872-2644).

Place aux poètes

Place aux poètes (soirées de poésie animées par Janou Saint-Denis, présente des propos, poèmes et chansons de Gilbert Langevin (inédits, extraits de «Issue de secours»),le 21 octobre, à 21h, au café-théâtre La Licorne, 3e étage, 2071, boulevard Saint-Laurent.

Conférence sur l'éducation

L'université Concordia tient une conférence sur l'éducation, les 22 et 23 octobre, au pavillon Hall, 1455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Il y aura des conférences, des ateliers et des films. Renseignements complémentaires: Département de l'éducation, de l'université Concordia.Téléphone: 879-4535.

Tournoi de ballon sur glace

Le tournoi de ballon sur glace Beauport-Ouest se tiendra du 28 octobre au 1er novembre. L'inscription doit se faire au plus tard le 21 octobre, au coût de 75$. Renseignements: Yvon Dufour, 661-5649.

Evaluation de la condition physique

Le Service des sports de l'Université de Montréal offre à la population (18 ans et plus) un service d'évaluation collective de la condition physique. Les séances ont lieu les lundis, mardis, mercredis et jeudis des mois d'octobre et de novembre, de 18h30 à 20h30. Frais de participation: 15$ par séance. Renseignements complémentaires: 343-6150, entre 9h et 20h; ou se présenter au 2 100, boulevard Edouard-Montpetit, au 5e étage.

Stages en Afrique

Tous les étudiants et jeunes travailleurs âgés d'au moins 19 ans intéressés à vivre une expérience d'échange et d'intégration à la vie africaine durant l'été 1982 (juillet et août) sont invités à communiquer avec les représentants du Carrefour Canadien International, au 3500, avenue Laval, Montréal. Téléphone 844-7938. La date limite pour les inscriptions est le 10 novembre.

L'origine de l'homme

La première d'une série de trois rencontres portant sur l'origine de l'homme, avec M. Yvon Pageau, du Département des sciences de la terre de l'Université du Québec à Montréal ,se tiendra le 22 octobre, à 19h30, au pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal, 3200, rue Jean-Brillant. Frais d'inscription: 15$; Renseignements: 343-6090.

A la bibliothèque Maisonneuve

Dans le cadre des festivités d'ouverture de la bibliothèque Maisonneuve, au 4120 est, rue Ontario: l0h, cinéma pour enfants; de 14h à 15h, cinéma pour adultes «The Rink» de Charlie Chaplin et «La révolution du dansage»; de 16h à 17h, heure du conte; de 17h à 19h, lancement du livre «La dame qui avait des chaînes aux chevilles» de Roch Carrier; de 19h à 20h, conférence de Mme Rachel De Sève intitulée «Qui êtes-vous Charles-Emile Gadbois?»; à 20h30, lecture de poèmes de Gilles Vigneault par Jean Duceppe.

Partie de cartes

Les dames auxiliaires de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont; organisent une partie de cartes au profit des oeuvres de l'association, le 22 octobre, à 13h30, au sous-sol de l'église Saint-Gilbert, 5420, rue Angevin. Réservations et renseignements: Mme P. Sicard, 259-2650, Mme R. Poirier, 722-0564, ou Mme R. Boissonneault, 254-0167.

Conférences

- Le Dr Riva Soicher parlera des moyens de **reconnaitre et de traiter le stress,** particulièrement chez les personnes qui suivent un régime alimentaire, le 21 octobre, à 20h, à la Bibliothèque de Beaconsfield, 303, boulevard Beaconsfield. Entrée libre. (La conférence sera donnée en anglais).

- L'Association des femmes d'assurance de Montréal présente une conférence de M. Pierre Filiatrault, du service d'actuariat de la Prudentielle, intitulée **«L'Assurance-vie, pourquoi et pour qui?»**,au cours de son souper mensuel, à 18h, le 21 octobre, à l'hôtel Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke.

- **L'Ordre rosicrucien AMORC** invite le public à une soirée d'information, à 20h, le 21 octobre, au 60, rue Desnoyers, quartier Pont-Viau, à Laval. Renseignements complémentaires: 473-0562. Entrée libre.

- M. Serge Martin, boursier de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales,auteur de livres à succès, donne une conférence intitulée **«Comment affronter la crise monétaire»**, le 21 octobre, à 20h, à la salle André-Mathieu, 475, boulevard de l'Avenir, à Laval. Entrée: 6$. Renseignements complémentaires: 67-1610.

- La Bibliothèque municipale de Saint-Laurent présente une conférence de France Bourgeois et Nicole Forget intitulée **«Coup d'oeil sur l'art»**, le 21 octobre, à 20h, au 1380, rue de l'Eglise.

- L'association Laval au féminin présente une conférence de M. Emile Robichaud sur le **«Rôle de conseillère de la mère»**, le 21 octobre, à 20h, au cégep Montmorency, local B1310. Entrée: membres, 2$; autres, 3$.Renseignements complémentaires: 669-6717.

- Le service de pastorale de l'Université de Montréal organise une «table ouverte» sur le thème **«Pour un nouveau dialogue entre chrétiens et musulmans»**, avec M. Pierre Parodi, responsable de l'ordre non-violent de l'Arche, le 21 octobre, à 19h30, à la salle 2041 du pavillon Marguerite d'Youville, 2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

- Le YMCA de Saint-Laurent tient une soirée d'information sur **l'hydroculture** (procédé de culture sans terre);, le 22 octobre, à 16h30, au 1745, boulevard Décarie. Renseignements complémentaires: 747-9801.

- La Fondation culturelle 3e âge Jean-de-Brébeuf présente un **atelier de lecture** avec le père L.-B. Raymond, s.j. le 21 octobre, à 13h30, au pavillon Lalemant du collège Brébeuf, 5625, rue Decelles. On y lira et commentera des fables de Jean de La Fontaine. Entrée: l$; Renseignements complémentaires: secrétariat, 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

- Le YMCA de Montréal présente une conférence de M. William H. White intitulée **«Lessons of the Street»**, le 21 octobre, à 18h, à l'auditorium H. Noel Fieldhouse de l'université McGill (local 123 du pavillon Leacock). Renseignements complémentaires: J. M. Côté-Pouliot, 849-8393, poste 713.Cette conférence se place dans le cadre d'une série de causeries sur le thèmes «Cities».

Rencontres

- L'Association Spirale pour **personnes séparées ou divorcées** organise des causeries-rencontres tous les mercredis, à 20h, au Manoir Notre-Dame-de-Grâce. Renseignements complémenaires: 932-4908.

- Les services à la jeunesse du CLSC Centre-Sud organise des rencontres d'éducation sexuelle pour de petits groupes de jeunes intéressés à faire une démarche collective. Le thème de la rencontre du 21 octobre: **notre corps et sa sexualité.** Inscriptions en tout temps. Renseignements complémentaires: 527-8607.

- La Bibliothèque Municipale de Montréal-Nord organise une recontre avec Mme **Simone Monet-Chartrand,** le 21 octobre, à 20h, au 5400, boulevard Henri-Bourassa. Renseignements complémentaires: 324-2360.

- Le **Centre d'accueil Jean-Olivier Chénier,** un établissement donnant des services de réadapatation aux personnes mentalement handicapées dans la région de Montréal, invite la population à son assemblée annuelle d'inforamtion, le 21 octobre, à 19h30, au 8000 ouest, rue Notre-Dame.

- Les femmes sont invitées à la réunion du groupe **Informa-Femme** tous les mercredis soirs, à l9h30. Le 21 octobre, le thème des discussions sera «Face à la sexualité, nous tenons le coup ou changeons nos valeurs» . Renseignements complémentaires: 669-4739.La réunion se tient au 585, rue Jarry.

- La Société **d'horticulture et d'écologie de Laval** invite le grand public à sa réunion mensuelle, le 21 octobre, à 20h, à l'amphithéâtre de l'école Georges-Vanier, 3995, boulevard Lévesque, quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval.

- Le Club de **Scrabble** de Lachine invite les amateurs de ce jeu à se rencontrer à la Vieille Brasserie, 2801, rue Saint-Joseph, à Lachine, les mercredis soirs ,à l9h30. Chacun est prié d'apporter son jeu. Il y a pause-café au milieu de la soirée. Le club est ouvert à tous. Renseignements complémentaires: Gisèle Pratte, 363-5906 ou Philippe Guérin, 637-8863.

Spiritualité

- Une soirée de **prière pour les vocations** se tiendra le 21 octobre, à 20h, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke. Il y aura célébration eucharistique présidée par M. Pierre Desroches, prêtre, aumônier d'hôpital et animateur pastoral.

- Un atelier-conférence d'introduction aux **enseignements soufis** se tiendra le 21 octobre, à 20h, sur le thème de **la guérison**. Entrée: 4$. C'est au Centre soufi de Montréal, 385, rue Edouard-Charles. Renseignements complémentaires:279-2237.

- Un cours réparti en cinq soirées sur **«La vie des ermites et des moines en Palestine»** débute le 21 octobre, à 19h30, au 212 ouest, boulevard Saint-Joseph. Ce cours est offert par la Société chatolique de la bible de Montréal. Renseignements: Gertrude Giroux, 274-4381.

- Le Centre de ressourcement Laval organise la première rencontre d'une série de quatre sur **«Les célébrations avec les enfants»**, le 21 octobre, à 1h30, au sous-sol de l8église Saint-Norbert, 3155, boulevard Cartier, quartier Chomedey, à Laval. Renseignements: 687-2978.

- L'assemblée chrétienne Maranatha, 402 est, rue Saint-Zotique, présente une causerie de l'évangéliste Willy Geiser intitulée **«L'insatisfaction»**, le 21 octobre, en soirée, à l'école de Lajemmerais, 5555 est, rue Sherbrooke. Renseignements complémentaires: 721-3229.

- Le centre Eckankar de Laval, 3832, boulevard Notre-Dame, quartier Chomedey, tient des soirées d'information sur la science de la **conscience totale**, tous les mercredis, à 20h. Renseignements: 681-5634.

- Le centre de méditation Sri Chinmoy tient une séance de **méditation** publique gratuite tous les mercredis, à 20h, au 2316 est, rue Sherbrooke. Renseignements: 282-0672.

- L'Institut de métaphysique appliquée tient une soirée **d'introduction au monde de la métaphysique** tous les mercredis, à 20h15, au pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal, local A-2835. Entrée libre. Renseignements:374-0804.

Conditionnement physique pour le ski

Un programme de **conditionnement physique pour le ski** est offert par le Centre Immaculée-Conception, les lundis et mercredis, de 18h à 19h30, à partir du 19 octobre. Renseignements complémentaires: 527-1256.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1):«L'homme des cavernes»: 21:00. «Le temps du rock'n roll»: 19.00.
ASTRE (2): «Cheech et Chong la suite»: 21:10. «L'île sanglante»: 19:10.
ASTRE (3): «La bidasse»: 21:20. «Les seigneurs»: 19:15.
ASTRE (4): «Cette malicieuse Martine»: 21:55. «Les petites garces»: 20:25. «Une maison très fréquentes»: 19:15.
AVENUE: «French Lieutenant Women»: 19:00, 21:15.
BEAVER: «Easy Alice»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «The Infidel»: 13:15, 16:05, 18:55, 21:45.
BERRI (1): «La poursuite»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
BERRI (2): «Garde à vue»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
BERRI (3): «Ressurection»: 14:10, 18:00, 21:50. «Quelque part dans le temps»: 12:20, 16:10, 20:00.
BERRI (4): «Le solitaire»: 12:10, 14:25, 16:45, 19:00, 21:20.
BERRI (5): «Je vous aime»: 13:20, 15:20, 17:25, 19:25, 21:30.
BIJOU: «Un puceau à toute épreuve»: 13:37, 16.14, 18:56, 21:43. «Orpheline et débauchés»: 12:20, 14:57, 17:34, 20:21.
BONAVENTURE (1): «Heavy Metal»: 17:15, 19:15, 21:15.
BONAVENTURE (2): «Endless Love»: 17:20, 19:20, 21:20.
BROSSARD (1): «Silence mon amour»: 20:00. «Sarah»: 18:00, 21:50.
BROSSARD (2): «Les beaux souvenirs»: 19:20, 21:30.
BROSSARD (3): «Loin de la terre»: 20:05. «Sphinx»: 18:00, 21:50.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Plaisirs lucratifs»: 11:30, 14:35, 17:50, 21:05. «Photographe de petite vertu»: 12:10, 15:25, 18:40, 21:55. «Les nuits amoureuses d'Ali-Baba»: 13:25, 16:40, 19:55.
CHAMPLAIN (1): «Loin de la terre»: 20:00. «Sphinx»: 18:00, 21:45.
CHAMPLAIN (2): «Silence mon amour»: 20:00. «Sarah»: 18:05, 21:55.
CHÂTEAU (1): «Pensionnaires de petite vertu»: 12.40, 15:35, 18:30, 21:25. «Blondie l'ensorcelleuse»: 14:15, 17:10, 20:05.
CHÂTEAUGUAY: «C'était demain»: 19:30. «Excalibur»: 21:30.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Les aristochats»: 12:10, 15:20, 18:30, 21:40. «Un candidat au poil»: 13:40, 16:50, 20:00.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «La bidasse» : 12:00, 16:05, 20:10. «Shining, l'enfant lumière»: 13:55, 18:00, 22:15.
CINÉMA DE PARIS: «Caligula»: 12:00, 15:00, 18:00, 21:00.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Rich & Famous»: 19:05, 21:10.
CINÉMA LA CITÉ (2): «So fine»: 18:10, 19:50, 21:35.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Paternity»: 1920, 21:20.
CINÉMA LUMIÈRE: «Le shérif et les extra-terrestres»: 19:15. «Mon nom est Bulldozer»: 1720.
CINÉMA RIVE-NORD (1): «Moi Christiane F.». «Pas de ballade pour les gros bras»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Resurrection». «Quelque part dans le temps»: 19:30.
CINÉPLEX (1): «Moscou est insensible aux larmes»: 13:16, 15:59, 18:42, 21:25
CINÉPLEX (2): «La fille du mineur»: 12:25, 14:40, 16:55, 19:10, 21:25.
CINÉPLEX (3): «Oponame»: 13:05, 15:05, 17:05, 19:05, 21:05.
CINÉPLEX (4): «Beyond Good and Evil»: 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.
CINÉPLEX (5): «Cannonball Run»: 12:54, 14:39, 16:24, 18:09, 19:54, 21:45.
CINÉPLEX (6): «Stripes»: 13:10, 15:00, 17:04, 19:05, 21:10.
CINEPLEX (7): «Moscow does not believe in Tears»: 12:36, 15:19, 18:02, 20:45.
CINÉPLEX (8): «L'homme de fer»: 12:45, 15:30, 18:15, 21:00.
CINÉPLEX 9): «Man of Iron»: 13:'5, 15:50, 18:35, 21:20.
CLAREMONT: «Body Heat»: 19:00, 21:10.
COMMODORE: «Les écolières». «Maitresses pour couïles». «Brigades mondaines».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Les années lumière»: 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.
COMPLEXE DES JARDINS (2): «Les noces de sang»: 13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 20:10, 21:45.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Un puceau à toute épreuve»: 12:30, 15:10, 17:50, 20:30. «Orpheline et débauchés»: 13:50, 16:30, 19:10, 221:50.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «The cabinet of Dr. Caligari» . «Metropolos»: 20:30.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «Feau no evil»: 19:30, 21:30.
CÔTE-DES-NEUGES (2): «Only when I laugh»: 19:05, 21:15.
CRÉMAZIE: «Silence mon amour»: 20:00. «Sarah»: 18:00, 21:50.
DAUPHIN (1): «Les beaux souvenirs»: 19:20, 21:30.
DAUPHIN (2): «Excalibur»: 20:15.
DÉCARIE SQUARE (1): «An eye for an eye»: 19:00, 21:00.
DÉCARIE SQUARE (2): «Raggedy Man»: 19:15, 21:15.
DORVAL (1): «All the marbles»: 19:00, 21:00.
DORVAL (2): «Prince of the City»: 18:00, 21:00.
DORVAL (3): «Paternity»: 19:00, 21:00.
ÉLYSÉE (1): «Salo ou les 120 journées de Sodome»: 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.
ÉLYSÉE (2): «Salo or the 120 days of Sodome»: 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.
EROS: «La vitrine du plaisir»: âi;ïi, âé;ài, â?;ài, â—;ûi. »passions flamboyantes»: 11:20, 14:30, 17:45, 21:00. «Axxouplement pour voyeuse»: 12:20, 15:35, 18:45, 21:45.
EVE: «Blonde in black silk»: 10:00, 12:10, 14:20, 16:30, 18:40, 20:50. «Love on limited»: 11:05, 13:15, 15:25, 17:40, 19:50, 21:45.
FAIRVIEW (1): «Body Heat»: 19:00, 21:00.
FAIRVIEW (2): «Mommie dearest»: 19:50, 21:20.
GREENFIELS (1): «Moi Christina F.»: 18:45, 21:05.
GREENFIELD PARK (2): «Tendres cousines»: 18:15, 21:40.
GREENFIELD PARK (3): «L'inspecteur la bavure»: 19:00, 21:00.
IMPÉRIAL: «Raiders of the lost ark»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:20.
JEAN-TALON: «Resurrection»: 20:00. «Quelque part dans le temps»: 18:00, 22:00.
KENT (1): «All the marbles»: 19:00, 21:10.
KENT (2): «Mommie dearest»: 19:10, 21:40.
L'AMOUR: «Violation of Claudia»: 12:00, 14:13, 16:26, 18:39, 20:52. «Pretty Peaches»: 12:56, 15:09, 17:22, 19:35, 21:48.
LAVAL (1): «Moi Christiane F.»: 18:45, 21:05.
LAVAL (2): «L'inspecteur la bavure»: 19:00, 21.00.
LAVAL (3): «Viens chez moi j'habite chez une copine»: 19:15, 21:30.
LAVAL (4): «Pensionnaires de petite vertu» . «Blondie l'ensorcelleuse»: 18:05, 19:15, 20:45.
LAVAL (5): «Tendres cousines»: 18:15, 21:40. «Les désirs amoureux de Mélodie»: 19:55.
LE CHARLOT: «Les plus belles années de la Brillantine»: 21:10. «Le Ricain»: 19:30.
LOEWS (1): «Rich & Famous»: 12:40, 14:50, 17:00, 19:15, 21:30.
LOEWS (2): «Paternity»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
LOEWS (3): «Body Heat»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
LOEWS (4): «Arthur»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (5): «Christiane F.»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:50, 21:10.
MASCOUCHE (1): «La coccinelle à Mexico»: 21:00, «L'incroyable randonnée»: 19:30.
MASCOUCHE (2): «Pulsion»: 21:20. «Un défi pour survivre»: 19:30.
MERCIER: «La poursuite»: 20:00. «Clinique de la terreur»: 18:15, 21:45.
MONTENACH (1): «Meteor»: 19:05. «Christiane F.»: 21:00.
MONTENACH (2): «Agatha»: 19:00. «La bidasse»: 20:50.
ODEON LAVAL (1): «La poursuite»: 18:10, 20:00, 21:50.
ODÉON LAVAL (2): «L'école en délire»: 19:55. «Music Machine»: 18:15, 21:35.
OMEGA (1): «La bidasse»: 21:30. «Les seigneurs»: 19:30.
OMEGA (2): «Gamines émancipées»: 21:55. «La petite étrangère»: 20:50. «Des femmes pour le Bloc 9»: 19:30.
OUIMETOSCOPE: «Chinatown»: 19:15, 21:45. «Cabaret»: 19:00, 21:15.
OUTREMONT: «Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été»: 18:30. «1789»: 21:00.
PALACE (1): «Prince of the City»: 12:10, 15:10, 18:10, 21:10.
PALACE (2): «All the marbles»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.
PALACE (3): «Mommie dearest»: 13:30, 15:50, 18:10, 20:30.
PALACE (4): «Mommie dearest»: 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:40.
PALACE (5): «Chanel solitaire»: 13:45, 16:15, 18:45, 21:20.
PALACE (6): «Le choix des armes»: 14:15, 16:45, 19:15, 21:45.
PAPINEAU (1): «La petite étrangère»: 11:50, 15:15, 18:40, 22:05. «Gamine émancipée»: 12:55, 16:20, 19:45. «Virginia ouverte aux passions»: 13:50, 17:15, 20:40.
PAPINEAU (2): «Blonde in black silk»: 11:50, 13:50, 15:45, 17:45, 19:40, 21:40. «Diary of my secret life»: 13:00, 15:00, 16:55, 18:55, 20:55.
PARADIS (1): «L'homme des cavernes»: 21:00. «Le temps du rock'n roll»: 19:00.
PARADIS (2): «Frayeurs»: 21:05. «L'emmurée vivante»: 19:15.
PARADIS (3): «Caresses inavouables»: 21:25. «La ronde du plaisir»: 20:30. «La partouze de minuit»: 19:15.
PARALLÈLE: «A Man in the Box». «Still Lifeno. 1: Cherries». «Letter to a long lost friend». «Eureka». «Yelling Fire». «Oubli»: 20:00.
PARISIEN (1): «Les uns les autres»: 13:00, 16:45, 20:30.
PARISIEN (2): «Inspecteur la bavure»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
PARISIEN (3): «Tendres cousines»: 12:40, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
PARISIEN (4): «Moi Christiane F.»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:25.
PARISIEN (5): «Viens chez moi j'habite chez une copine»: 12:35, 14:45, 16:55, 19:10, 21:20.
PLACE DU CANADA: «Only when I laugh» : 17:05, 19:20, 21:40.
PLACE LONGUEUIL (1): «La poursuite»: 19:50. «Le retour»: 18:00, 21:35.
PLACE LONGUEUIL (2): «L'école en délire»: 19:55. «Music Machine»: 18:15, 21:35.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Beau père»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:15, 21:35.
PLACE VILLE-MARIE (2): «La dame aux camélias»: 12:40, 14:45, 16:50, 19:00, 21:05.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «An aye for an aye»: 17:10, 19:10, 21:10.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Fear no evil»: 17:30, 19:30, 21:30.
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «An American Werewolf in London»: 17:15, 19:15, 21:15.
RIO (1): «Tout à la fois». «La foire du sexe». «Lingeries intimes».
RIO (2): «Scanners». «New York 1997».
RIVOLI (1): «On a volé la cuisse de Jupiter». «A nous deux»: 19:30.
RIVOLI (2): «L'homme éléphant». «Le ciel peut attendre»: 18:00, 20:05.
ST-DENIS (2): «Frayeurs»: 17:45, 21:20.
ST-DENIS (3): «Fais gaffe à la gaffe»: 18:00, 19:45, 21:30.
SEVILLE: «The Philadelphia Story»: 19:15. «Slaughterhouse Five»: 21:30.
SNOWDON: «Rich & Famous»: 18:55, 21:00.
VAN HORNE: «Watcher in the Woodsjix 19:00, 21:00.
VERDUN: «Christiane F.»: 19:30. «L'horrible carnage»: 18:00, 21:45.
VERSAILLES (1): «Moi Christiane F.»: 18:45, 21:05.
VERSAILLES (2): «Inspecteur la bavure»: 19:15, 21:15.
VERSAILLES (3): «Tendres cousines»: 18:15, 21:40. «Les désirs amoureux de Mélodie»: 19:55.
VIAU: «Frayeurs»: 21:20. «Poursuite sauvage»: 19:30.
VILLERAY: «Loin de la terre»: 20:00. «Sphinx»: 18:00, 21:45.
WESTMOUNT: «So fine»: 13:30, 15:20, 17:10, 19:05, 21:00.
YORK: «True Confession»: 12:45, 14:50, 16:55, 19:05, 21:10.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC ST EUSTACHE (1): «Mon nom est Bullfozer». «Le shériff et les extra-terrestres»: à compter de 18:30.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (2): «Laura les ombres de l'été». «La brigade des anges»: à compter de 18:30.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (3): «La grande casse no. 2». «Rock'n roll». «Ballade démente»: à compter de 18:30.
CINÉ-PARC REPENTIGNY (1): «Mon nom est Bulldozer». «Le shériff et les extra-terrestres»: à compter de 18:30.
CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «Laura les ombres de l'été». «La brigade des anges»: à compter de 18:30.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — «Madame Butterfly», opéra de Puccini. Marina Krilovici, Ruggero Bondino, Corneliu Opthof, Nandy DeLong, Bruno Laplante, André Lortie, Claude Létourneau, Paule Verschelden, Roland Gosselin, etc. Mise en scène: Peter Symcox. Décors: Allen Charles Klein. Costumes: Suzanne Mess. Avec l'Orchestre Symphonique de Montréal et le Choeur de l'Opéra de Montréal. Dir.: Michelangelo Veltri: 20:00.
UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall, 555 ouest, Sherbrooke) — Margaret Kalil, soprano, et Paul Helmer, pianiste. Oeuvres de Purcell, Schubert, Mozart, Rorem, etc.: 20:30.

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone», de Michel Garneau: 20:30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84 ouest, Ste-Catherine) — «L'homme-éléphant», de Bernard Pomerance, adapt. de Catherine Adamov: 20:00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) — «La mouette», de Tchékhov: 20:00.
LE CONVENTUM (1237, Sanguinet) — «Spécial du jour». Avec Johanne Benoit, Michel Comeau, Onil Melançon et Lib Spry: 20:30.
CENTAUR (453, St-François-Xavier) — «Happy End», de Bertolt Brecht et Kurt Weill: 20:00.
CAFE NELLIGAN (550 est, Dorchester) — «Adieu, Docteur Munchij, de René-Daniel Dubois: 20:00. — «Ronald Reagan écorché vif» (cinéma): 22:30.
CAFÉ-THÉÂTRE L'EX-TASSE (816 est, Ontario) — «Muguette nucléaire», de Marc Drouin: 21:00.
CAFÉ MOLIÈRE (1200, St-Hubert) — «Jasette d'amour», avec Céline Délisle: 20:30.
LE TRANSIT (Hôtel Nelson, 454, Place Jacques-Cartier) — «Marie de l'Incarnation». Avec Marcel Bozonnet: 21:00.
CAFÉ-THÉÂTRE LA CHACONNE (338 est, Ontario) — «Le tigreji, de Murray Schisgal. Avec Ghyslain Tremblay et Louise Laparé: 21:00.
CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE (2075, St-Laurent) — «Un toaster, deux toasts». Avec Yves Desgagnés, Marcel Leboeuf et Christian St-Denis: 20:30.
ÉCOLE LESTER B. PEARSON (11575, P.M. Favier) — «Ma p'tite vache a mal aux pattes», de Jocelyne Goyette: 20:00.
THÉÂTRE McGILL (3480, McTavish) — «Streamers», de David Rabe: 20:30.
THÉÂTRE DE L'ILE (1, Wellington, Hull) — «Appelez-moi Stéphane», de Claude Meunier et Louis Saia: 20:30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS (Studio-Ottawa) — «Le Songe», de Strindberg: 20:00. (Théâtre) — «Duet For One», de Tom Kempinski: 20:00.

POUR ENFANTS

PLACE DES ARTS (Salle de répétition E) — «Pleurer pour rire». Présentation du Théâtre de la Marmaille: 10:00, 13:15.

VARIÉTÉS

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve) — Yvon Deschamps: 20:30.
THÉÂTRE ST-DENIS (1594, St-Denis) — The Tubes: 20:30.
COMÉDIE NATIONALE (1450 est, Ste-Catherine) — Leo Munger: 20:30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — Roger Bellemare: 22:00.
L'IMPRÉVU (Hôtel Iroquois, 425, Place Jacques-Cartier) — François Léveillée: 22:00, minuit.
RISING SUN (1252 ouest, St-Antoine) — Bloodfire: à compter de 21:30.
CHEZ DUMAS (331, Emery) — Jay Sewall Blues Band: à compter de 21:30.
LE GRAND BOCK (893 ouest, Ste-Catherine) — The Dazzlers: 20:00.
LE JAZZ BAR (169 est, Ontario) — Elane Kerbyjx à compter de 20:30.
L'AIR DU TEMPS (191 ouest, St-Paul) — Luc Beaugrand: à compter de 21:30.
AUBERGE DU VILLAGE (45, Chemin d'Auteuil, Candiac) — Frank Kapasi: à compter de 19:30.
PLACE BONAVENTURE (Niveau Métro) Nicole Josée Nadon: 12:15, 13:15.

TÉLÉ HORAIRES

Midi

12:00
3 12 O'Clock News
4 Country Report
5 Card Sharks
5 6 The Bob Newhart Show
6 The Noon Report
7 Blockbusters
8 13 11 The Flintstones
8 Mary Tyler Moore
8 r Midday
10 r Noon at Ten
13 r 22 Family Feud
23 People and Pets
12:10
3 Across the Fence
12:15
4 Les nouvelles de midi 15
7 Informa 7
8 t Le Regional
10 (40) Le 10 vous informe
12:25
2 9 11 Le Telejournal
9 A la ferme
12:30
2 9 11 13 Allô Bou Bou
3 7 8 10 r 13 Young and Restless
4 2 6 t 10 (40) Ciné-Quiz
«Les Survivants de la forêt perdue»
4 5 6 McLean at Large
5 8 r The Doctors
6 13 r 22 Ryan's Hope
12 Super Pay Cards
(99) Télé-film
«L'Eté indien»

13h

01:00
6 8 r Days of Our Lives
6 Let's Make a Deal
8 13 r 22 All my Children
12 The Alan Thicke Show
(57) Matinee at the Bijou
01:30
2 9 9 11 13 Femme d'aujourd'hui
3 6 7 10 r As The World Turns
4 5 6 Today From
8 13 Super Pay Cards
12 11 20 Marche aux images
23 Over Easy

14 h

02:00
4 5 6 Wok with Yan
5 8 12 13 Another World
11 13 r 22 One Life to Live
(99) Les mercredis de l'information
02:30
2 8 9 11 13 Le Temps de vivre
3 7 Search for Tomorrow
4 7 8 t 10 (40) Janette veut savoir
4 5 6 Coronation Street
6 Pitfall
12 11 20 Les 100 tours de Centour
23 Miller's Court
(57) Lowell Thomas Remembers
03:00
3 6 7 10 r Guiding Light
4 5 6 The Edge of Night
5 8 r 13 Texas
12 13 The Alan Thicke Show
6 13 r 22 General Hospital
23 Superstar Profile
(57) Slim Cuisine
(99) Thalassa
03:30
4 Gronigo et Cie
4 5 6 Take 30 from 8
8 Vous les femmes
8 t Les P'tits bonshommes
10 Services a la communauté
11 12 20 L'Objectif
23 Lilias, Yoga and You
(40) De tout pour tous
(57) Mr. Roger's Neighborhood
(99) Passez donc me voir
03:55
(99) Actualités régionales
03:57
7 CBS Newsbreak

16 h

04:00
2 4 9 11 13 Bobino
3 The Brady Bunch
4 Jinny
4 5 6 Ritter's Cove
5 Tom and Jerry and Friends
6 Battle of The Planets
7 8 t Fanfan Dede
7 Up To the Minute
8 Odd Couple
8 r Mike Douglas Show
9 c D'une oreille a l'autre
10 (40) Gronigo et Cie
10 r The John Davidson Show
11 Let's Make A Deal
13 r Happy Days Again
12 12 20 Profils de premier ministre
22 The Great Space Coasters
23 La Petite Lulu
23 (57) Sesame Street
04:30
2 3 9 11 13 D'Iberville
3 The Muppets
4 7 8 t 10 (40) Les Joyeux naufragés
4 5 6 The Beachcombers
6 Little Rascals
7 Password Plus
8 13 The Price Is Right
8 Here's Lucy
9 c Municipalités '81
11 Family Feud
13 r Starsky and Hutch
12 11 20 Planète grecque
22 Leave It To Beaver
23 Cucumber

17 h

05:00
2 8 11 Télé-5
3 The Waltons
4 7 8 t 10 (40) L'Artishow
4 6 Happy Days
5 11 The Price Is Right
5 Welcome Back Kotter
6 Starsky and Hutch
7 Bullwinkle
8 Beverly Hillbillies
8 r M☆A☆S☆H
9 11 Cinéma de 5 heures
«Ne m'envoyez pas de fleurs»
10 r Hour Magazine
12 11 20 Nova
22 Andy Griffith
24 Sesame Street
23 Mister Rogers
(57) Electric Company
(99) Special Tout petits
05:30
4 6 The Muppet Show
5 Barney Miller
7 Green Acres
8 13 M☆A☆S☆H
8 Hogan's Heroes
8 r Bob Newhart
9 c Signes échanges
13 r Five Thirty Magazine
22 First News
23 The Electric Company
(57) Studio See
(99) La Caverne d'Abracadabra
05:45
(99) Les Gaietés de la correctionnelle

18h

Émission spéciale ontarienne sur «La troisième vague» de Toffler

■ La télévision éducative ontarienne, TV Ontario, participe, présentement à une coproduction d'envergure internationale dont le but est de réaliser une émission spéciale de deux heures sur «La troisième vague» d'Alvin Toffler.

Pour concrétiser ce projet, la télévision éducative ontarienne, qui détiendra les droits de suite pour le Canada, s'est associée à la Société nationale de radiodiffusion japonaise (NHK) ainsi qu'à Triware Productions Inc. (New York), firme créée par Toffler lui-même et qui assurera les droits de rediffusion pour les Etats-Unis.

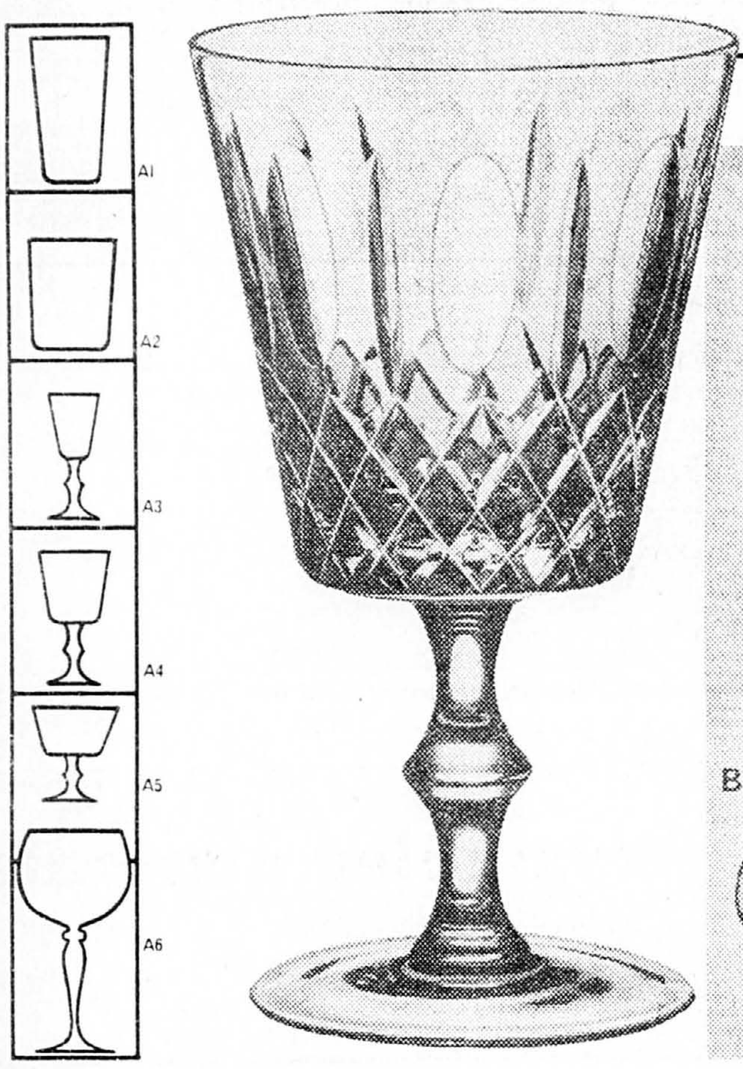
Publié dix ans après son best-seller, «Le Choc du futur», «La Troisième vague» présente les idées optimistes de Toffler sur le futur comme étant la lutte de la société pour adapter ses valeurs d'hier aux progrès technologiques de demain.

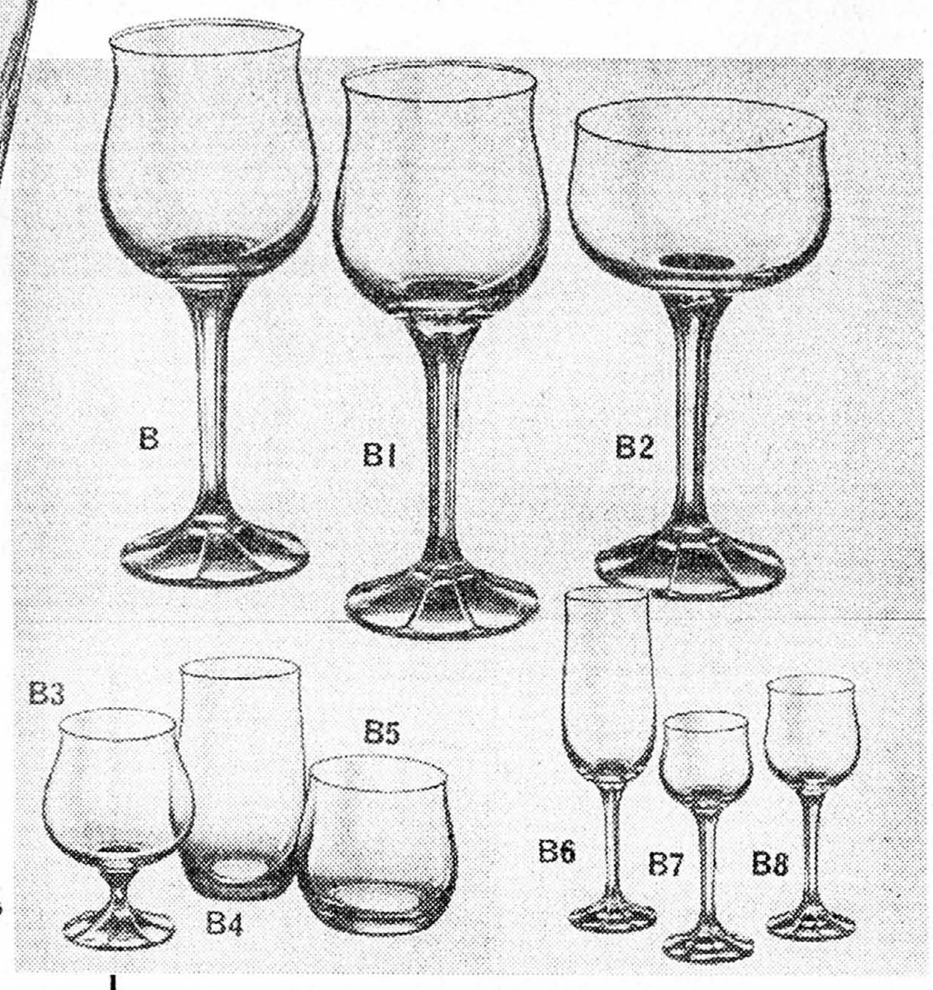
D'après Diane Chaperon-Lor, de TV Ontario, l'émission spéciale sera scrupuleusement fidèle au livre de Toffler. Se servant de procédés d'animation et de moyens électroniques perfectionnés pour créer un effet visuel marquant, «La troisième vague» montera l'aspect humain du dynamisme de la technologie japonaise, la jeunesse européenne en colère ou aliénée, la recherche de l'individualité dans un monde technologiquement avancé en Amérique du Nord.

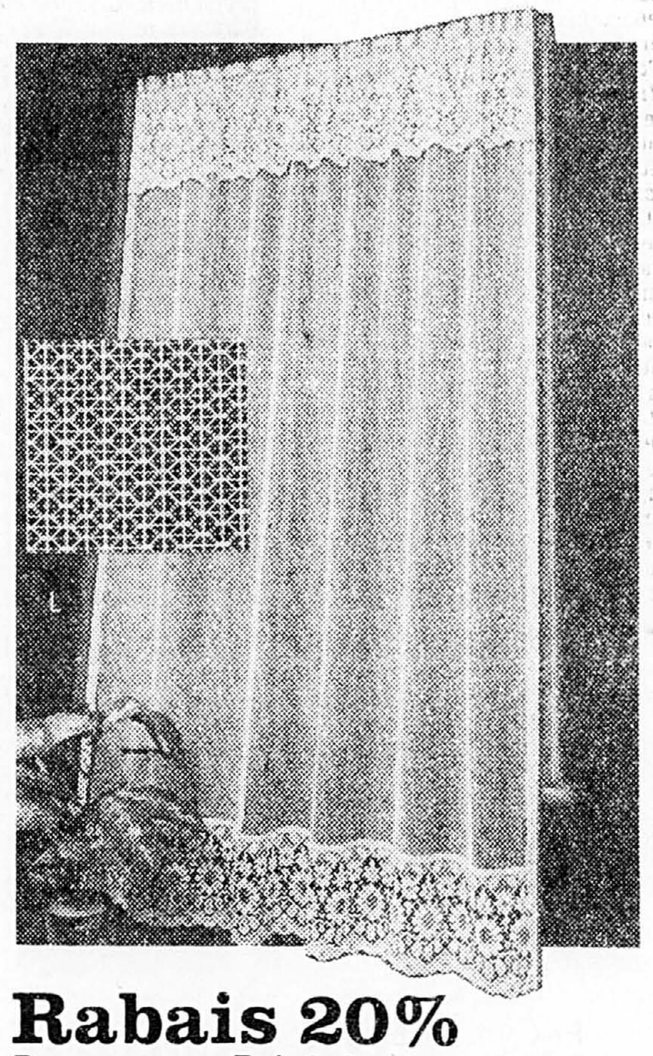
L'équipe de production, qui a déjà complété son travail au Japon, se trouve actuellement en Europe où elle tournera pendant quelques semaines. Le montage sera fait plus tard, à Toronto. Mme Chaperon-Lor assure que l'émission sera vraisemblablement prête à être diffusée au printemps prochain, mais elle ignore pour le moment qui de la Société Radio-Canada, de Radio-Québec ou de Télé-Métropole en assurera la diffusion française au Québec.

Pour votre foyer!

Accessoires pratiques et élégants chez Simpsons







½ prix!

Verres sur pied «Ascot»

A à A5
Prix ord. Simpsons $12
5.99 ch.

A6
Prix ord. Simpsons $17
8.50 ch.

Verres sur pied en cristal à 24% teneur en plomb, importés de la Hongrie. Motif d'une grande beauté qui ajoutera une touche d'élégance à votre table. A. Verre à eau - A1. Verre 10 oz - A2. Whisky - A3. Liqueur - A4. Bourgogne - A5. Sorbet - A6. Verre à vin du Rhin.

Rabais 40%

Élégants verres «Diana»

B à B3
B6 à B8
Prix ord. Simpsons $27
16.20 ens. de 6

B4 et B5
Prix ord. Simpsons 23.50
14.10 ens. de 6

Verres en forme de tulipe, faits en Tchécoslovaquie. Boite-cadeau de 6... idéale pour le temps des Fêtes!
B. Verre à eau - B1. Vin - B2. Coupe à champagne - B3. Cognac - B4. Highball - B5. Whisky. B6. Flûte à champagne - B7. Liqueur - B8. Sherry.

Pour achat en personne seulement

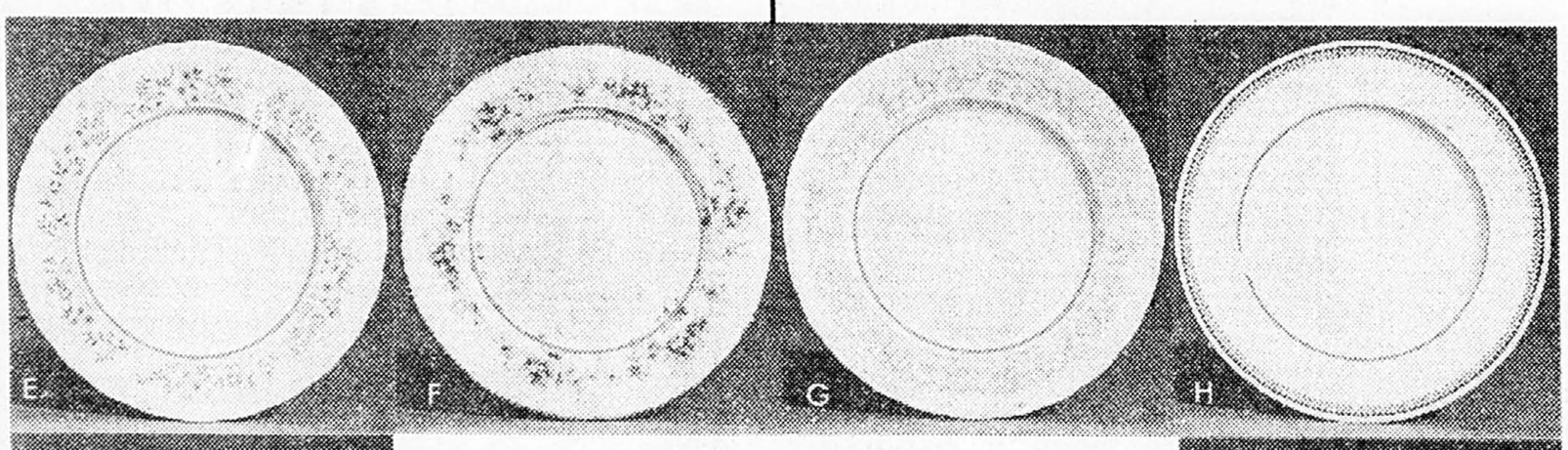
Rabais 20%

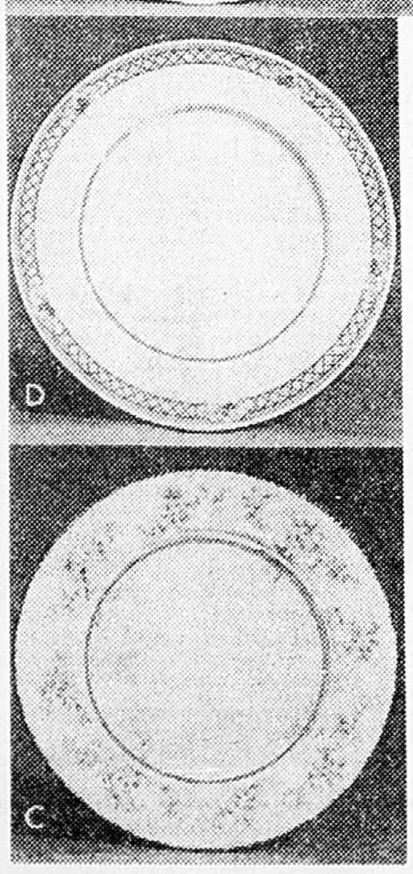
Panneaux «Bristol» en polyester

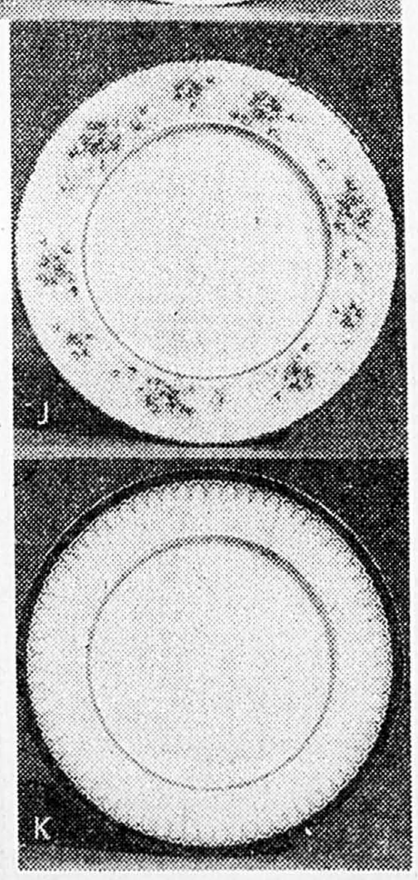
Attrayants panneaux en polyester d'entretien facile. Cantonnière tenante en macramé et bordure avec dentelle. Tête passe-tringle. Naturel.

	Prix ord. Simpsons	
L. 70" x 83"	45.98	36.78
L1. 70" x 94"	48.98	39.18
L2. 120" x 83"	69.98	55.98
L3. 120" x 94"	72.98	58.38

Rayon 385, au quatrième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno







Rabais 33⅓%

Fine porcelaine «Paragon» importée d'Angleterre

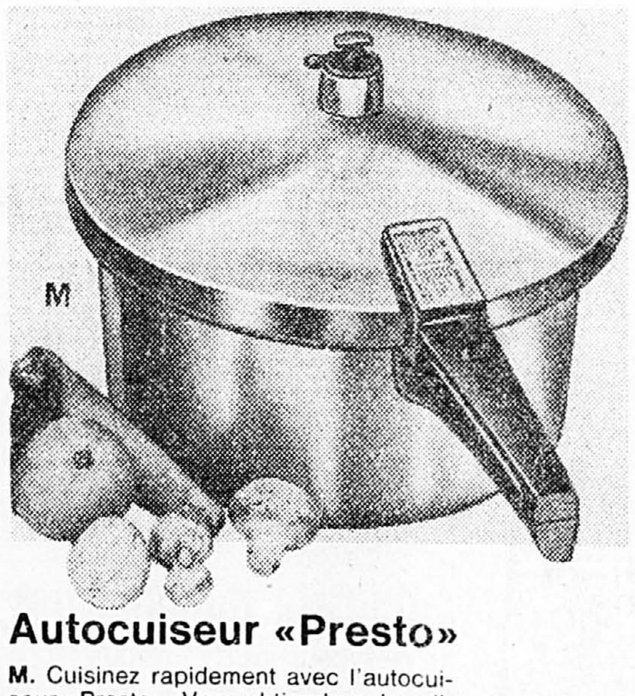
C. «Bride's Choice» — Bordure avec motif floral bleu pâle, garniture platine.
D. «Burford» — Bordure à motif treillis bleu avec rose rose pâle. Garniture or.
E. «Debutante» — Bordure avec délicat motif floral bleu et vert. Garniture platine.
F. «First Love» — Motif floral jaune avec feuilles vertes. Garniture platine.
G. «Melanie». Bordure avec motif floral vert estompé. Garniture platine.
H. «Olympus» — Bordure cannelée avec motif géométrique noir. Garniture platine.
J. «Victoriana Rose» — Bordure avec gerbe de roses rose pâle. Garniture or.

Prix ord. Simpsons 69.95
couvert 5 pces **46.63**

K. «Athena» — Bordure à motif géométrique, riche ton or.
Prix ord. Simpsons 99.50
couvert 5 pces **66.33**

Couvert 5 pces comprend 1 de chaque: assiette à dîner, assiette à thé, assiette à pain/beurre, tasse et soucoupe.

Rayon 445, au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno



Autocuiseur «Presto»

M. Cuisinez rapidement avec l'autocuiseur «Presto». Vous obtiendrez des aliments savoureux qui conserveront leurs jus naturels... prêts en quelques minutes. Jauge à pression de sécurité, manche rebelle à la chaleur. Cap. 5.7 litres (5 pintes)

Prix Simpsons **46.99**

Clinique «Presto», pour 3 jours seulement
Les jeudi, vendredi et samedi, 22, 23 et 24 octobre chez Simpsons en ville et à Anjou.

Si votre autocuiseur «Presto» n'est pas en parfait état de fonctionnement, apportez-le chez Simpsons en ville ou à Anjou. Un spécialiste de la maison «Presto» effectuera les réparations sans frais sauf les pièces (si nécessaires). S'il nous est impossible de faire les réparations sur place, nous enverrons votre autocuiseur au centre de service «Presto» où il sera mis en état à peu de frais.

Jeudi, vendredi — 10h à midi; 13h à 17h; 18h à 20h.
Samedi — 10h à midi; 13h à 16h.

Rayon 426, au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit
(sauf indication contraire)

Simpsons MD



APRÈS LES PLOUFFE À RADIO-CANADA

Bonheur d'occasion et Maria Chapdelaine

Les P*louffe*, qui prend l'affiche la semaine prochaine, Radio-Canada innove: c'est la première fois de son histoire que la société d'Etat collabore avec le cinéma pour créer une série de télévision, dont on tire d'abord un film pour le cinéma avant de présenter la version intégrale au petit écran. Mais ce n'est pas la dernière. Le directeur de la télévision, M. Jean-Marie Dugas, a annoncé hier que deux autres classiques de la littérature québécoise, *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy et *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon sont en préparation. Si tout se déroule comme prévu, les deux oeuvres sortiront à la télévision dans quatre ans.

Les célèbres jumeaux Fournier en seront les scénaristes: Claude (le réalisateur de Deux femmes en or- s'occupe de Bonheur d'Occasion, tandis que Guy (Jamais deux sans toi), a presque terminé le scénario de Maria Chapdelaine.

Les deux oeuvres seront réalisées en co-production avec, entre autres, la France, a dit M. Dugas, et *Bonheur d'occasion* aura, comme *Les Plouffe*, une version anglaise. Il s'agira de productions à gros budget comme *Les Plouffe* qui, on s'en rappelle, a fini par coûter $5,3 millions.

Mais certains projets de télévision payante annoncent Bonheur d'occasion dans leur programmation. Est-ce à dire que Radio-Canada présentera l'oeuvre après la télévision payante? «Pas du tout, de répondre M. Dugas, puisque nous détenons déjà les droits. Si la télévision payante a l'intention de présenter *Bonheur d'occasion*, elle le fera après nous.»

Mais revenons aux *Plouffe*, dont la première à la télévision a lieu mercredi prochain, et qui sera présentée en dix épisodes. Ceux qui, comme moi, ont vu la version de quatre heures et demie au cinéma, se demandent si la série télévisée présentée en tranches d'une heure aura autant d'impact. Le producteur Denis Héroux se pose la même question. On verra bien. Ceux qui n'ont pas vu le film au cinéma en sont encore à se demander s'ils pourront s'habituer aux nouveaux acteurs qui incarnent les personnages créés par Roger Lemelin à la télévision en 1953.

Certains préféreront toujours la version originale au «remarke». D'ailleurs, tenez-vous bien, le chef de la section dramatique à Radio-Canada caresse lui aussi un projet fascinant: *Le Survenant*, de Germaine Guévremont, en... comédie musicale.

Le grand dieu des plaines poussant la chansonnette, est-ce seulement imaginable? Il paraît que oui.

Un Naufrage fascinant

Autre style de première ce soir à Radio-Québec à 21h. *Le Naufrage de la Sainte-Anne* est une dramatique écrite par Antonine Maillet et interprétée par les élèves du Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Si vous croyez qu'il s'agit là d'une insignifiante séance d'élèves, détrompez-vous tout de suite. Il s'agit d'une production de qualité, réalisé par Jean Salvy, intéressante de la première à la dernière image.

C'est l'histoire d'un navire qui fait naufrage en 1651 entre Québec et Trois-Rivières. Les 13 survivants constituent un microcosme de la société québécoise de l'époque: le militaire, les bonnes soeurs, la putain du gouverneur, un couple de nobles français, un coureur de bois, une métisse, un matelot et même une huguenote.

Le navire échoué sur une batture en plein milieu du Saint-Laurent, dont les rives pullulent d'Iroquois, que faire? Le militaire décidera de gagner Québec à pied et entrainera avec lui quelques naufragés. Les autres construiront un radeau.

Outre que l'action est prenante (on se demande constamment ce qui va arriver aux personnages), la qualité de certaines interprétations est remarquable. Je pense en particulier à celle de Bernard Fortin et de François Desalliers, qui jouent respectivement le matelot Antoine et le coureur de bois Jacques.

On regrette seulement que les motivations des personnages ne soient pas mieux mises en lumière. Mais la morale de l'histoire, elle, est très claire: on n'a une chance de s'en sortir que si on se serre les coudes, oubliant les conflits qui normalement nous opposent les uns aux autres. La question de la soumission au chef est toutefois moins claire. Antonine Maillet nous montre toutefois que certains leaders ont plus d'aptitudes que d'autres. à nous amener à bon port.



une partie de la nouvelle famille Plouffe, en vêtements civils: Emile Genest (Théophile), Denise Filiatrault (Cécile), Juliette Huot (Maman Plouffe) et Serge Dupire (Guillaume).
photo René Picard

Rabais $30 à $70

Manteaux classiques chez Simpsons

Prix ord. Simpsons $230 à $360

199.99 à 289.99

- Les plus beaux manteaux de la saison... à la fine pointe de la mode, de confection impeccable... pour vous garder au chaud cet hiver... en toute élégance!
- Ravissants et riches tissus worsted de laine, bouclé, velours de laine, tweed et mohair, avec doublure acétate pleine longueur, entredoublure et chamois au dos pour plus de protection contre le froid.
- Noir, brun, chameau, beige, marine, bourgogne, gris ou bleu dans le groupe.
- Tailles moyennes 10 à 18; tailles juniors 7 à 15; tailles petites 8 à 16; demi-tailles 14½ à 24½.

Rayon 301, au troisième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno
Pour achat en personne seulement



Simpsons... MD J'AIME TON STYLE

Syndicat des chargées, chargés de cours de l'UQAM

Assemblée générale

Date : **22 octobre** Heure : **20:30**
Lieu : **Auditorium du Pavillon Lafontaine**
À l'ordre du jour : — Vote sur les offres patronales
— Vote de grève

ENJOLIVEZ EN ÉCONOMISANT

PAPIER PEINT 40% DE RABAIS



Sur papier peint "Fun & Easy"! Beaux motifs décoratifs pour toutes les pièces. Encollé, enduit de vinyle et décollable. Un rouleau de 10 mètres couvre environ 57 pieds carrés.
Notre prix cour. $6.98 **4.19 ch.**

PEINTURE KEM POUR L'INTÉRIEUR

Pour vos travaux d'enjolivement, voici un assortiment de qualité de peintures d'intérieur Kem! Au choix: Latex mat, Kem Glo semi-lustré ou Kem Velvet, en blanc et bases colorantes.
Alors, enjolivez dès maintenant... avec les belles aubaines de Kem!

LATEX MAT
13.99 gal.

KEM GLO SEMI-LUSTRÉ ET KEM VELVET
19.99 gal.



Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 24 octobre 1981, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Bonimart MasterCard VISA
c'est toujours bien!

HEURES D'OUVERTURE: Lun. à merc. jusqu'à 17h30 (Duvernay, St-Jean, Laval et Décarie jusqu'à 18h). Jeu. et ven. jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h. Stationnement gratuit.

Châteauguay
Boul. St-Jean-Baptiste et St-Francis, Châteauguay
Laval
Centre 2000, boul. St-Martin et boul. Daniel-Johnson, Laval
Greenfield Park
Taschereau et chemin de la Grande Ligne, Greenfield Park
Duvernay
Centre Duvernay, boul. de la Concorde et de Callières, Duvernay, Laval
Desormeaux
Boul. Chambly et Desormeaux, Longueuil
Métropolitain
Viau entre Jean-Talon et boul. Métropolitain, St-Léonard
St-Jean
Place St-Jean, boul. du Séminaire et St-Louis, St-Jean
Décarie
Place Décarie, Vézina et voie de service du boul. Décarie, au sud de Jean-Talon

INVALIDATION DE LA LOI RÉFÉRENDAIRE

La requête est prise en délibéré

Alors même que les cironstances au cours de prochaines semaines ou même des prochains jours, pourraient inciter le gouvernement du Québec à tenir un nouveau référendum, le juge Claude Guérin a pris en délibéré, hier, une requête pour déclarer illégale et invalide la loi qui a permis, le 20 mai dernier, d'en tenir un et le tout premier, en vertu de la loi sur la Consultation populaire.

LÉOPOLD LIZOTTE

C'est quelques jours avant celui-ci, d'ailleurs, qu'un avocat de Saint-Lambert, Me Benoit Roberge, avait inscrit sa requête en jugement déclaratoire, qui n'avait cependant pu être plaidée parce qu'on ne pouvait alors respecter le déali minimum de signification au procureur-général.

Hier, toutefois, ses procureurs, Mes Gilles Thibault et Claude Laporte, ont donc plaidé que cette loi était invalide parce qu'elle contrevenait les dispositions de la Charte des droits et liberté de la personne, en brimant notamment les libertés d'expression de d'association.

Me Roberge avait déposé sa procédure après s'être vu refuser l'occasion de faire diffuser un message radiophonique parce qu'il n'avait pas préalablement reçu l'autorisation de ce faire par l'agent officier de l'un des deux comités-parapluie oeuvrant respectivement pour le oui ou pour le non.

Pour ses procureurs, il répugne à l'idée même de liberté qu'il faille une autorisation quelconque pour l'exercer.

Selon eux, les contraintes imposées par l'article 33 de la loi référendaire, précisément au sujet des dépenses, constituent une entrave directe aux libertés précédemment citées et l'autorisation qu'on doit réclamer pour les faire est à la fois discrétionnaire et arbitraire.

Et de citer un jugement récemment rendu par la Cour suprême des Etats-Unis, décidant qu'on ne pouvait absolument pas limiter les dépenses d'un candidat à une élection même si, par ailleurs, il était légal de mettre un plafond aux contributions qui pouvaient être faites à son organisation.

Les procureurs du gouvernement, Mes Olivier Prat et Louis Crête, de même que celui du directeur-général du financment des partis, Me Jean-Pierre Lussier, devaient pour leur part souligner que la loi attaquée laissait bien d'autres moyens aux citoyens pour défendre et mousser leur point de vue, mais que c'était justement pour que soit mieux respecté le jeu de la démocratie qu'on avait imposé une limite à certaines dépenses.

«D'ailleurs, dirent-ils, c'est l'Angleterre elle-même qui a adopté une première loi à ce sujet en 1918.

Ici, c'est le Québec qui est allé de l'avant le premier, mais il y a maintenant une telle loi dans toutes les autres provinces, et même au fédéral.

Et c'est, ajoutèrent-ils, le meilleur moyen trouvé jusqu'à maintenant pour que tous les citoyens se retrouvent sur le même pied.

Quand à la liberté, dirent-ils encore, il faut bien admettre que celle-ci doit être exercée dans le contexte des lois existantes, si l'on veut atteindre le plus grand bien de la communauté.

RETOMBÉES POUR LE CANADA

L'Australie choisit le F-18

OTTWA — Après avoir retardé d'un an sa décision sur l'achat d'un nouveau chasseur à cause de problèmes de développement du F-18, le gouvernement australien a finalement décidé hier de se porter acquéreur de cet avion pour renouveler sa flotte de Mirages.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

La nouvelle a été annoncée aux Communes d'Ottawa par le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, qui n'a pas caché sa satisfaction de voir les Australiens imiter le Canada à ce chapitre. L'Australie se portera donc acquéreur de 75 Hornett F-18 de la compagnie américaine McDonnell-Douglas, pour la somme de $2,9 milliards en dollars actuels. Le ministre australien de la Défense, M. Jim Killen, qui a annoncé la nouvelle dans son pays, a été plus prudent que les hommes politiques canadiens dans ce dossier. Il a précisé que «le coût final incluant l'inflation pendant les six années de livraison débutant en 1984, sera plus élevé». Lors de l'annonce du choix du F-18 au Canada, les politiciens canadiens s'étaient hasardé à prédire que le programme total coûterait environ $4 milliards en dollars de 1988, et avaient négligé de tenir compte d'un taux d'inflation plus élevé que celui de huit pour cent prévu par le contrat. Il a fallu réévaluer ces prédictions trop optimistes, avec le résultat que le dernier estimé de coût effectué en mai par le ministère de la Défense parle maintenant d'un coût total de $5,2 milliards en dollars de 1988.

Quoi qu'il en soit, la décision du gouvernement australien constitue une excellente nouvelle pour le Canada qui a craint pendant plusieurs mois d'être le seul acheteur du F-18 en dehors des Etats-Unis.



Jean-Jacques Blais — Photothèque LA PRESSE

Un porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce a révélé hier que la commande australienne accroitrait les retombées du F-18 au Canada de quelques dizaines de millions de dollars. De plus, le geste de l'Australie encouragera la vente de cet appareil dans les autres pays, et notamment en Espagne où le gouvernement doit également renouveler sa flotte de chasseurs. Toute nouvelle commande accroitre les retombées économiques pour les compagnies canadiennes impliquées dans la fabrication de certaines pièces de l'appareil.

$2,9 milliards

Les Australiens ont-il eu un meilleur marché que le Canada dans leurs négociations avec le Canada... il est impossible d'avoir une réponse à cette question actuellement. Les fonctionnaires canadiens refusent de se prononcer officiellement sur le sujet pour des raisons diplomatiques évidentes, mais ils déclarent de façon officieusd que le Canada a conclu un meilleur contrat. Il faudra attendre de connaître les clauses du contrat australien pour avoir une meilleure idée, mais si on se fie aux chiffres bruts, il n'est pas évident que l'Australie ait payé beaucoup plus cher que le Canada. En dollars actuels, le contrat de $2,9 milliards pour 75 avions donne un coût approximatif de $38,6 millions par appareil. Le programme canadien coûte maintenant $5.2 milliards pour 138 appareils, ce qui donne un peix individuel de $37,6 millions. Mais cet estimé est déjà vieux de six mois, et il faudra attendre les nouveaux estimés que le ministère de la Défense du Canada publiera en novembre, pour avoir une comparaison plsu adéquate ave cle contrat australien. Au rythme où les coûts augmentent dans ce dossier, l'inflation de six mois peut faire toute une différence.

Les métisses réintégrées sans dédommagements

LES BANDES EN FERONT LES FRAIS

OTTAWA (PC) — La ministre responsable du statut de la femme, Mme Judy Erola, a révélé, lundi, que les Amérindiennes qui ont perdu leur statut d'Indienne parce qu'elles ont épousé des Blancs ne recevront pas de compensation pour les préjudices subis. Cette mesure s'applique aussi à leurs enfants.

En revanche, il y aura des compensations pour les Amérindiennes évincées de leurs réserves, celles qui ont subi au travail des discriminations liées à leurs origines, celles qu'on a refusé d'enterrer dans leur terre natale et celles à qui on a refusé l'accès à des services réservés aux autochtones dont le statut est reconnu.

Mme Erola a ajouté que le gouvernement entend accélérer les procédures législatives qui corrigeront le préjudice précité. Les chefs amérindiens seront consultés les premiers. Ensuite, les Amérindiennes et leurs enfants pourront retrouver leur statut. Mme Erola dit ignorer le nombre d'Amérindiens que la prochaine législation touchera. Un rapport secret fait au gouvernement fédéral et obtenu, ce mois-ci, par la Presse canadienne révèle qu'il s'agirait de 15,700 Amérindiens et de 57,000 enfants.

Pour corriger la situation, il en coûterait au gouvernement fédéral de $312 à $556 millions en dollars actuels.

Les Nations unies ont décidé, cette année, que la violation des droits des Amérinciennes pêche contre la Charte des droits de l'homme.

Un problème pour les bandes

Par ailleurs, selon le fhef indien Del Riley, le projet du gouvernement visant à éliminer la discrimination à l'endroit des Amérindiennes, soulèvera une vive protestation de la part des bandes indiennes vivant déjà dans des conditions déplorables.

Le président de la Fraternité nationale des Indiens, qui représente 300,000 membres, a déclaré que le gouvernement devrait d'abord améliorer les conditions sociales et économiques des Indiens vivant dans les réserves,à près de 65,000 femmes et enfants.

«Les gouvernements des bandes indiennes, déjà surchargés, ne pourront pas contrôler l'afflux d'autant d'Indiens dans les réserves, dans les conditions actuelles» , a dit M. Riley dans une entrevue. «Il y aura certainement des confrontations à cause de l'énormité des problèmes,» a-t-il ajouté.

Selon le chef indien, Ottawa n'a pas été en mesure de construire des logements convenables, de fournir des ervices sanitaires et de msttre en oeuvre des programmes pur réduire le taux élevé de chômage des Indiens vivant déjà dans les réserves.

Si une forte proportion des femmes et des enfants qui retrouveront leur statut d'Indien décidaient de venir dans les 573 réserves que compte le pays, les gouvernements des bandes indiennes ne pourront pas faire face à la situation, a-t-il dit. «On dirait que le gouvernemenh veut donner à tous les Indiens les mêmes conditions déplorables de vie», a-t-il ajouté.

Léonard autorise dix villages nordiques à émettre des obligations

QUÉBEC (PC) — Une première a été réalisée hier quand le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Jacques Léonard, a autorisé dix villages nordiques à émettre $1.438 millions en obligations pour l'achat d'équipement et de machinerie.

Le certificat de validité a été signé hier par M. Léonard en présence d'un représentant des Inuits.

L'Administration régionale Kativik empruntera à elle seule $372,000 tandis que dix villages se partegeront le reste de ces obligations.

Fait à souligner, ces obligations seront entièrement achetées par la société Makivik, une société qui gère les $90 millions reçus par les Inuits dans l'entente de la baie James.

Ces emprunts sont subventionnés par le gouvernement du Québec dans le cadre d'un programme d'amélioration des infrastructures en milieu nordique.

Somptueuses fourrures chez Simpsons!

Manteau de vison «Black Diamond»
Prix Simpsons
$3788

A. Venez chez Simpsons faire une expérience-mode inoubliable... essayez un manteau en vison «Black Diamond». Vous ne pourrez résister aux reflets riches et chatoyants, à la coupe d'une rare élégance et au confort incomparable de ces manteaux!
Voici un achat dont vous vous féliciterez tout l'hiver... notez le prix vraiment intéressant!
A1. (Non représenté) — Manteau de vison femelle, peaux entièrement descendues. Ton d'élevage seulement.
Prix Simpsons $3788





Manteaux et jaquettes fourrure long poil
Prix Simpsons
$788 à $2588

Voici une excellente façon de passer l'hiver au chaud et en beauté: un manteau ou une jaquette en fourrure long poil provenant de notre imposante sélection.
Manteaux en rat musqué naturel ou teint, chat sauvage long poil naturel ou touché à la teinture, loup naturel, manteaux et jaquettes en castor long poil ou renard.

Rayon 311, au troisième centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement
Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées
Simpsons 1 123 456789 0
Simpsons MD

Le fédéralisme actuel avantage l'Ontario

Arrivant à cette conclusion, l'Institut C. D. Howe recommande la représentation proportionnelle aux Communes et l'élection des sénateurs.

■ (PC) — La politique du gouvernement fédéral actuel a pour conséquence que le «fédéralisme est mal perçu partout au Canada, à l'exception de l'Ontario».

C'est ce que souligne une étude publiée hier par l'Institut C.D. Howe, qui précise que les querelles de juridictions fédérales-provinciales représentent une lutte de pouvoirs entre ceux qui veulent construire un pays et ceux qui construisent des provinces.

Barbara Hodgins, auteur du rapport et directrice des recherches de l'institut dans l'Ouest canadien, affirme que l'Ontario est la province qui bénéficie le plus du fédéralisme actuel.

«Ceux qui construisent un pays tendent, consciemment ou non, à se préoccuper avant tout du coeur du pays... ce qui coïncide au Canada avec les principaux centres électoraux du pays. La région métropolitaine de Toronto dépêche 23 députés aux Communes contre 76 seulement pour tout l'Ouest.

«Le débat constitutionnel, au cours des trois dernières années, n'a pas opposé seulement les gouvernements provinciaux aux constructeurs fédéraux et les régions aux centre représenté par l'Ontario et Ottawa».

Selon Mme Hodgins, «les Canadiens vivant à l'extérieur des principaux centres électoraux sont privés, ou du moins en ont l'impression, d'une représentation adéquate à Ottawa».

Selon elle, les gouvernements provinciaux de ces régions se sont transformés en porte-parole régionaux sur des questions d'importance nationale.» Elle estime cependant que les provinces doivent assumer une part du blâme «pour ne pas avoir activement mis de l'avant des réformes constitutionnelles susceptibles de sensibiliser les institutions du gouvernement central aux besoins régionaux.»

Mme Hodgins croit que le «bon nom du fédéralisme pourrait être rétabli» par une représentation proportionnelle aux Communes, de façon à ce que la distribution des diverses députations aux Communes soit plus représentative de la proportion du vote populaire dans les provinces et régions du pays.

Elle croit qu'il serait également utile de réformer le Sénat en y élisant les sénateurs plutôt que de les nommer, comme c'est le cas actuellement.

L'Institut C. D. Howe croit par ailleurs que les provinces se doivent d'amorcer des actions communes et constructives afin de «construire le pays par le biais de méthodes moins nuisibles aux intérêts provinciaux et régionaux.»

L'organisme invite tous les participants à rejeter la «croyance populaire» voulant que les provinces ne peuvent s'entendre qu'en luttant contre Ottawa. «Cela reste à prouver», de dire Mme Hodgins.

L'ayant enfin lue, Cosgrove rejette l'étude de la SCHL sur l'habitation

■ OTTAWA (PC) — Le ministre responsable de l'habitation, Paul Cosgrove, a affirmé hier aux Communes qu'il avait lu le rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement sur la crise de l'habitation au pays mais qu'il en rejetait toutefois les conclusions.

Depuis la reprise des travaux aux Communes, l'opposition demande au gouvernement de prendre position face à une étude de la SCHL affirmant que d'ici la fin de 1982, plus de 100,000 propriétaires du pays risquaient de perdre leur maison en raison des taux d'intérêts élevés.

Précisant que l'étude en question provenait d'une demande de renseignement qu'il avait faite auprès de la SCHL, le ministre Cosgrove a déclaré: «Je n'ai pas accepté le rapport qui n'a pas non plus été accepté par la direction de la SCHL.»

Selon le ministre, l'étude tant contestée était «un document préparé par une personne employés au service de l'information de l'organisme.»

L'étude dévoilée la veille par le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, basée sur des taux d'intérêts qui se maintiendraient entre 21 et 22 pour cent, précisait en outre que le stock de logements vacants serait près de zéro en 1983. Selon le document de 13 pages, les sources d'investissement pour l'habitation risquaient aussi de se trouver à sec d'ici deux ans, suscitant un marasme dans l'industrie de la construction domiciliaire.

Cela ne constitue qu'une interprétation faite par une autre personne de faits déjà connus par ceux qui s'intéressent à cette question, a indiqué M. Cosgrove selon qui «il n'y a rien de neuf là dedans excepté des erreurs d'interprétation.»

Le ministre s'est dit en total désaccord avec l'analyse faite dans l'étude voulant que ce soient les gens qui devaient consacrer plus de 30 pour cent à l'habitation qui risquaient de perdre leur maison.

«J'en suis arrivé à la conclusion que cette norme de 30 pour cent ne s'appliquait pas aux gens à revenus moyens», a dit M. Cosgrove, rappelant qu'il avait depuis août dernier rencontré de nombreuses associations de propriétaires.

Selon le député conservateur de Kingston et les Iles, Mme Flora Mac Donald, le taux de vacances des appartements dans les grandes métropoles du pays est d'ores et déjà presque nul. «Les auberges qui apportent un secours temporaire sont bondées et dans le journal de ce matin, on apprend que 22 personnes ont dormi dans le garage de l'Hôtel de ville de Toronto. «Ces gens ne peuvent attendre le budget», a lancé Flora MacDonald.

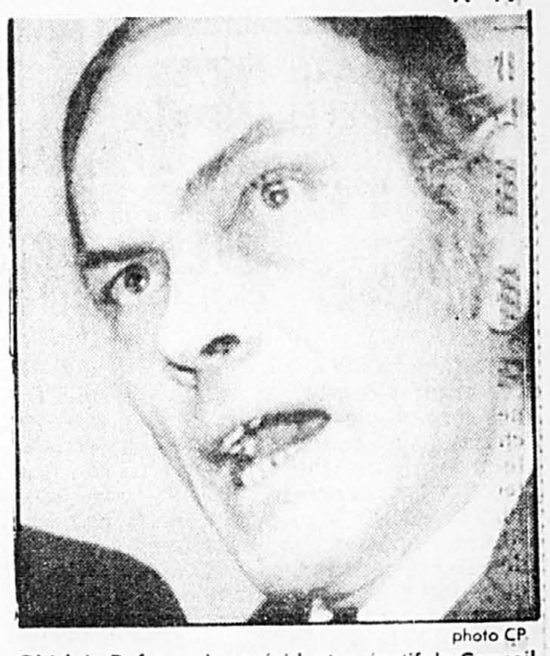


photo CP

Ghislain Dufour, vice-président exécutif du Conseil du patronat du Québec.

Retraite souple: les patrons sont d'accords sur le but, pas la façon

■ Le Conseil du Patronat du Québec juge que les méthodes que désire adopter le gouvernement pour abolir la retraite obligatoire sont inutiles, inefficaces et, dans certains cas, dangereuses.

L'organisme, qui dit abonder dans le même sens que le législateur, si l'intention de celui-ci est de rendre plus libre le choix du moment de la retraite et plus souples les usages à ce propos, estime toutefois qu'il faut y arriver par d'autres moyens que ceux que propose le projet de loi.

Dans un mémoire présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales qui étudie le projet de loi 15, le conseil admet qu'il y a gaspillage de ressources humaines lorsque les institutions forcent une personne encore productive à prendre sa retraite. «Mais, toute intervention en ce domaine risque d'avoir des effets nusibles plus graves encore que ceux que l'on attribue aux institutions existantes.»

Le conseil suggère donc de transformer, un à un, par la négociation, les régimes de retraite applicables aux employés de l'État et de ses organismes; d'amender le régime de rentes du Québec de façon à ce que les prestations soeint versées au moment de la retraite effective; et de favoriser l'évolution des régimes supplémentaires de rentes vers plus de souplesse.

Les actuaires

L'Institut canadien des actuaires a suggéré pour sa part d'abolir l'âge de la retraite graduellement et sur un certain nombre d'années.

L'organisme a proposé comme première étape de prohiber uniquement la retraite obligatoire avant un âge donné, 65 ans par exemple.

Subséquemment et après analyse des effets de la première législation, l'âge de la retraite obligatoire pourrait être retardé graduellement, le cas échéant, puis éliminé entièrement.

Dans le mémoire qu'il a soumis aux parlementaires, l'institut soumet qu'il n'est ni urgent ni souhaitable de rendre la retraite obligatoire illégale à brève échéance étant donné qu'on ne connaît pas encore toutes les implications de la législation projetée pour la société.

L'Association des manufacturiers canadiens, division du Québec, s'est opposée elle aussi au projet de loi numéro 15 en faisant valoir que cette mesure ne répond pas, pour le moment, aux besoins du marché du travail.

«Dans la mesure où les travailleurs âgés deviennent relativement moins productifs, le fait qu'ils restent au travail exerce des pressions à la baisse sur la productivité générale d'une entreprise.»

«De plus, affirme le porte-parole de l'association, M. Thomas Lavoie, la suppression hâtive de la retraite obligatoire risque d'aggraver le problème du chômage, en particulier chez les jeunes travailleurs.»

Les commissions scolaires

Pour sa part, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a demandé au gouvernement de reporter à plus tard l'adoption de son projet de loi, affirmant que la présente conjoncture de compression des emplois ne crée pas un contexte favorable à l'extension de l'âge de la retraite.

La présidente de la FCSCQ, Estelle Gobeil, a observé que la décroissance de la clientèle scolaire aux niveaux élémentaire et secondaire crée une «situation dramatique d'excédents d'effectifs.»

Elle a fait état des plus récentes statistiques qui montrent que 5,232 employés de commissions scolaires étaient en surplus en date du 4 septembre dernier, dont 4,030 enseignants.

De plus, 1,326 enseignants non permanents ont vu leur lien d'emploi rompu le mois dernier.

Selon Mme Gobeil, la difficulté d'accueillir du sang neuf provoque un vieillisssement progressif du corps professoral qui n'est pas sans effet sur le style d'enseignement dispensé aux élèves.

La CSD

Quant à la Centrale des syndicats démocratiques, elle a accordé son appui au principe de la retraite volontaire, mais a exposé que la mesure législative proposée par le gouvernement est incomplète en ce sens qu'elle ne prévoit pas la mécanique assurant des revenus suffisants aux retraités.

C'est pourquoi le président de la CSD, M. Jean-Paul Hétu, invite instamment le gouvernement à présenter une réforme globale des régimes de retraites dès la prochaine sessions.

MODE SIMPSONS





C'est Simpsons pour une garde-robe bien montée...

Procurez-vous ces coordonnés dès maintenant et vous aurez une garde-robe automne-hiver aux possibilités illimitées! De plus, les bas prix vous enchanteront!

A. Rabais $4. Pul acrylique à col tortue. Ivoire, rose estompé, mauve, bleu brumeux, caramel, gris, noir, brun foncé ou rouge cerise. P(8-10), M(12-14), G(16-18). *Prix ord. Simpsons $16* **11.99**

B. Rabais $12. Jean «Collection» de Simpsons. Modèle très seyant et confortable en denim coton/polyester extensible. Jambes droites (18" au genou et au bas). 5 poches. Marine. Tailles moyennes 8 à 20. *Prix ord. Simpsons $40* **27.99**

C. Rabais $8. Blouse très féminine de «Elite». Soyeux tissu polyester lavable à la machine. Noeud devant. Crème, brun, mauve, rubis. Tailles moyennes 10 à 18. *Prix ord. Simpsons $28.* **19.99**

Rayon 304, au troisième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

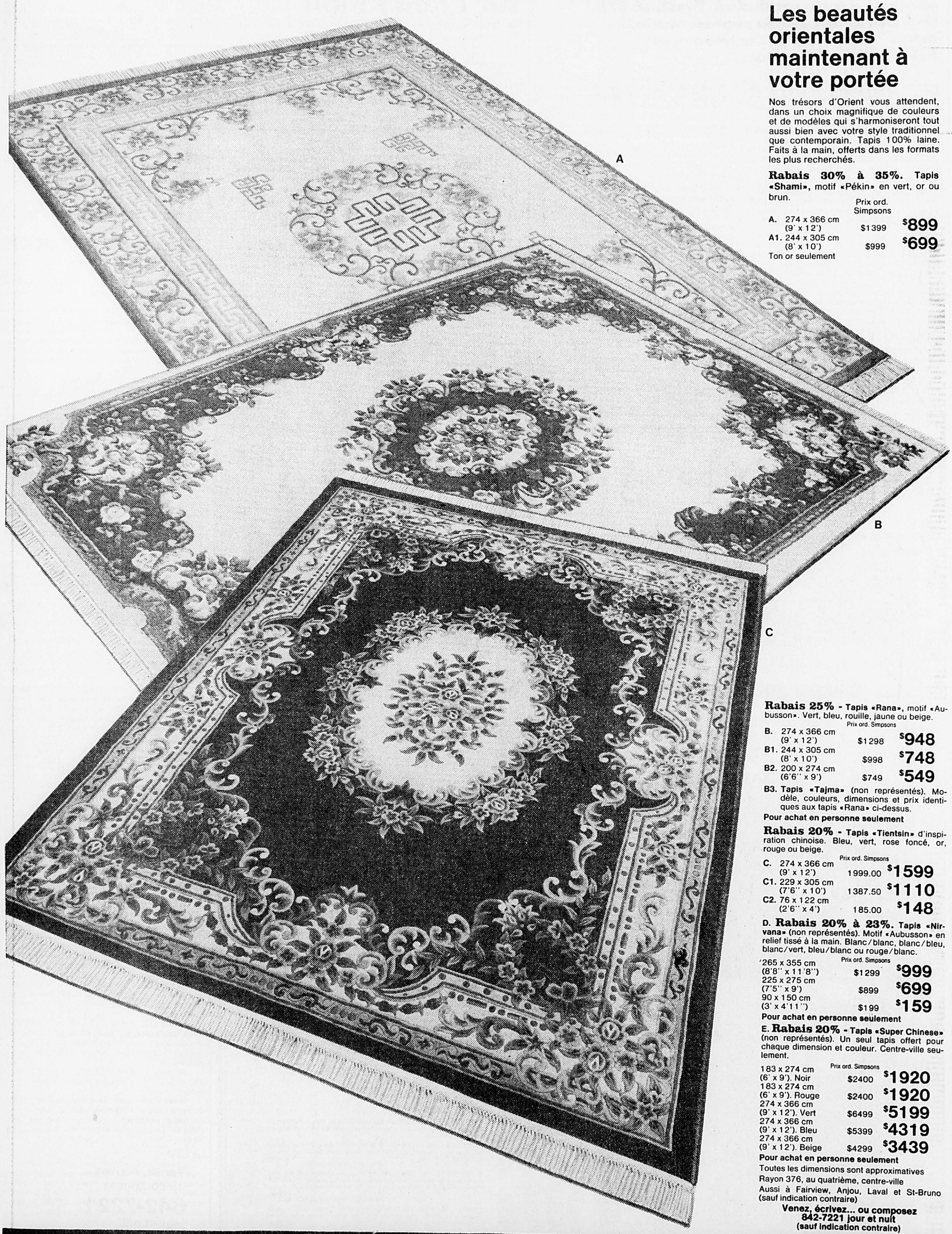
Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit.

Simpsons... MD J'AIME TON STYLE

CLINIQUE MÉDICALE
DOCTORS' REPLACEMENT SERVICE
Depuis 1972
6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390
Gynécologie, Médecine générale et Maladies infectueuses, Dermatologie, Oto-rhino-laryngologiste.
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi (les congés inclus) 9h à 21h
Samedi..... 10h à 17h
Dimanche..... 10h à 14h
MÉDECINE FAMILIALE — SERVICE D'URGENCE DE 24 H
TÉL. 731-1186

Rabais 20% à 35%

Superbes tapis orientaux chez Simpsons



Les beautés orientales maintenant à votre portée

Nos trésors d'Orient vous attendent, dans un choix magnifique de couleurs et de modèles qui s'harmoniseront tout aussi bien avec votre style traditionnel que contemporain. Tapis 100% laine. Faits à la main, offerts dans les formats les plus recherchés.

Rabais 30% à 35%. Tapis «Shami», motif «Pékin» en vert, or ou brun.

	Prix ord. Simpsons	
A. 274 x 366 cm (9' x 12')	$1399	$899
A1. 244 x 305 cm (8' x 10')	$999	$699

Ton or seulement

Rabais 25% - Tapis «Rana», motif «Aubusson». Vert, bleu, rouille, jaune ou beige.

	Prix ord. Simpsons	
B. 274 x 366 cm (9' x 12')	$1298	$948
B1. 244 x 305 cm (8' x 10')	$998	$748
B2. 200 x 274 cm (6'6" x 9')	$749	$549

B3. Tapis «Tajma» (non représentés). Modèle, couleurs, dimensions et prix identiques aux tapis «Rana» ci-dessus.

Pour achat en personne seulement

Rabais 20% - Tapis «Tientsin» d'inspiration chinoise. Bleu, vert, rose foncé, or, rouge ou beige.

	Prix ord. Simpsons	
C. 274 x 366 cm (9' x 12')	1999.00	$1599
C1. 229 x 305 cm (7'6" x 10')	1387.50	$1110
C2. 76 x 122 cm (2'6" x 4')	185.00	$148

D. Rabais 20% à 23%. Tapis «Nirvana» (non représentés). Motif «Aubusson» en relief tissé à la main. Blanc/blanc, blanc/bleu, blanc/vert, bleu/blanc ou rouge/blanc.

	Prix ord. Simpsons	
265 x 355 cm (8'8" x 11'8")	$1299	$999
225 x 275 cm (7'5" x 9')	$899	$699
90 x 150 cm (3' x 4'11")	$199	$159

Pour achat en personne seulement

E. Rabais 20% - Tapis «Super Chinese» (non représentés). Un seul tapis offert pour chaque dimension et couleur. Centre-ville seulement.

	Prix ord. Simpsons	
183 x 274 cm (6' x 9'). Noir	$2400	$1920
183 x 274 cm (6' x 9'). Rouge	$2400	$1920
274 x 366 cm (9' x 12'). Vert	$6499	$5199
274 x 366 cm (9' x 12'). Bleu	$5399	$4319
274 x 366 cm (9' x 12'). Beige	$4299	$3439

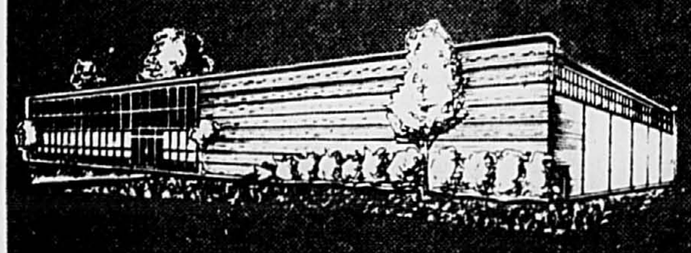
Pour achat en personne seulement

Toutes les dimensions sont approximatives

Rayon 376, au quatrième, centre-ville

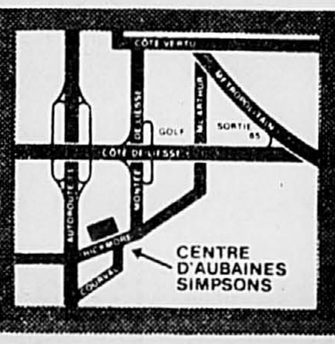
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire)

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit (sauf indication contraire)



Maintenant ouvert 6 jours par semaine

Le Centre d'aubaines 4895, rue Hickmore Ville St-Laurent (une rue dépassée l'entrepôt Simpsons).



Simpsons MD

Les heures d'ouverture des 5 magasins Simpsons sont:

Lundi au mercredi 9h30 à 18h / Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à 17h

CENTRE-VILLE
977, ouest rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7

FAIRVIEW
6790, autoroute Trans-Canadienne
Pointe Claire, Québec H9R 1C5

LES GALERIES D'ANJOU
7895, boul. Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec, H1M 1W8

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7

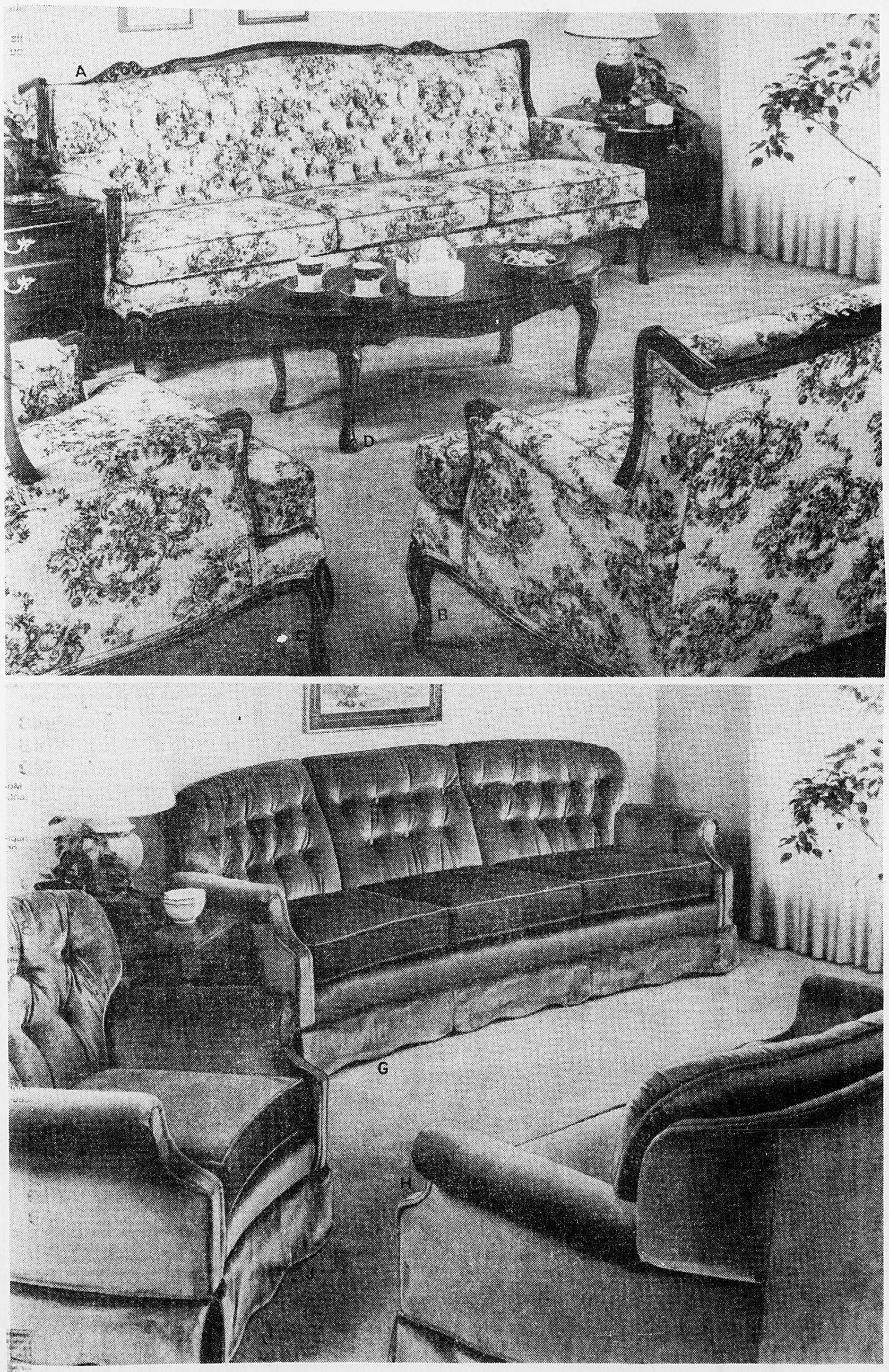
LES PROMENADES ST-BRUNO
800, boulevard des Promenades
St-Bruno, Québec J3V 5J9

VENEZ, ECRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS
4895, rue Hickmore
Ville St-Laurent
(Une rue dépassée l'Entrepôt Simpsons)
Du lundi au mercredi:
de 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi:
de 9h30 à 21h
Samedi: de 8h30 à 16h30

Rabais 20%

Meubles classiques en vedette chez Simpsons



Pour élégance et confort, investissez dans ces meubles de marques réputées

Meubles «House of Braemore» pour le vivoir

Canapé, causeuse et fauteuil de style provincial français! Dossiers capitonnés à boutons, garniture de bois au fini cerisier. Recouvrement coton au motif tapisserie multicolore des plus attrayants!

	Prix ord. Simpsons	
A. Canapé	$699	**559.20**
B. Causeuse	$549	**439.20**
C. Fauteuil	$345	**276.00**

Tables d'appoint de «Deilcraft»

De la collection «Versailles»... tables de style provincial français, fabriquées avec soin. Erable massif et placages cerisier. Fini bois fruitier.

Prix ord. Simpsons

D. Table cocktail ovale, 127 x 56 x 39 cm (50'' x 22'' x 15''). $285 **228.00**

E. Table ovale pour lampe, 72 x 54 x 54 cm (28'' x 21'' x 21''). $285 **228.00**

F. Table commode avec tiroir, 69 x 56 x 54 cm (27'' x 22'' x 21''). $305 **244.00**

(Non représentées)

F1. Table tambour, 64 x 56 cm (25'' x 22'') $359 **287.20**

F2. Ens. table gigogne 2 pces. Table supérieure 61 x 46 x 54cm (24'' x 18'' x 21''). $345 **276.00**

Meubles «Citation House» de style traditionnel

Modèles de haute beauté avec appuis-bras arrondis, dossiers capitonnés à boutons, volant festonné. Recouvrement velours acrylique ton cognac.

	Prix ord. Simpsons	
G. Canapé	$636	**511.20**
H. Causeuse	$565	**452.00**
J. Fauteuil	$439	**351.20**

Dimensions approximatives.

Rayon 401, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

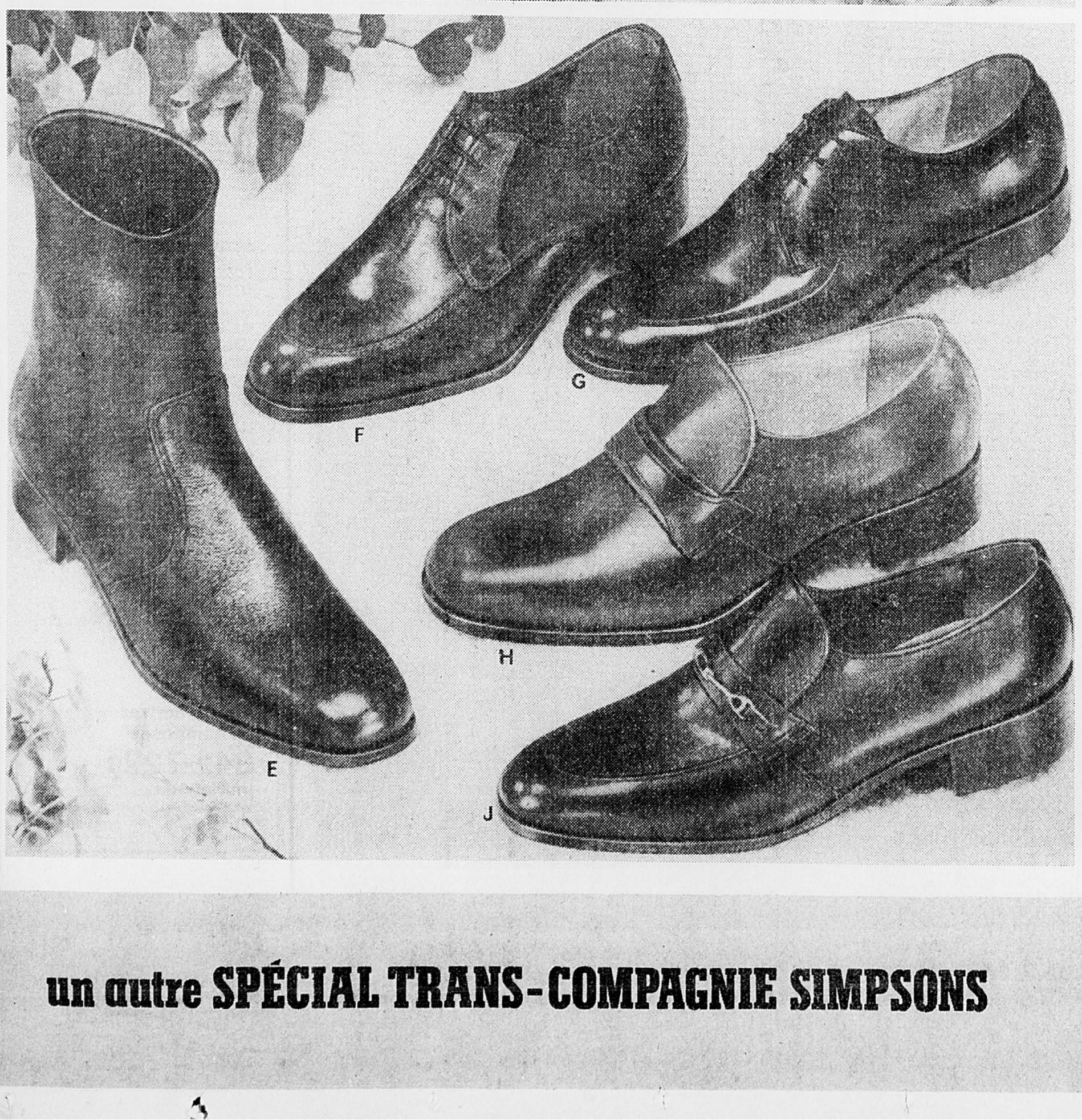
Venez, écrivez... ou composez
842-7221
jour et nuit.

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

Simpsons MD

Rabais $6 à $11! Suivez le pas de la mode avec les souliers «Simco» de Simpsons!





Élégants souliers offerts à bons prix qui ne grèveront pas votre budget!

Vous voulez haute qualité à prix vraiment intéressant? Venez voir notre imposante sélection de souliers de ville en cuir lisse et souliers sport en cuir suédé affichant la marque «Simco»! Modèles fourreau, lacés ou à glissière, de fabrication canadienne.

Rabais $6 — Souliers sport en cuir lisse ou cuir suédé avec semelles composition mousse. Pointures (½): 7 à 11 et 12, largeur E.

Prix ord. Simpsons 28.99 pai. **22.98**

A. Fourreau en cuir suédé brun.

B. Fourreau en cuir lisse. Choix de noir ou brun.

C. Modèle lacé en cuir suédé brun.

D. Modèle lacé en cuir lisse. Choix de noir ou brun.

Rabais $9 à $11 — Souliers de ville classiques avec empeignes cuir et semelles monopièces en composition. Noir ou brun. Pointures(½): 7 à 11 et 12.

E. Bottillon cuir grenu. 7'' de haut. Glissière latérale. Largeur E.

Prix ord. Simpsons 39.99 pai. **28.98**

F. Modèle lacé en cuir grenu. Largeur E.

Prix ord. Simpsons 37.99 pai. **28.98**

G. Modèle lacé en cuir lisse avec surpiqûres sur l'empeigne. Largeurs D ou EE.

Prix ord. Simpsons 37.99 pai. **28.98**

H. Modèle fourreau en cuir lisse avec empeigne unie et soufflets élastiqùes dissimulés. Largeurs D ou EEE.

Prix ord. Simpsons 37.99 pai. **28.98**

J. Modèle fourreau en cuir grenu avec garniture fantaisie. Largeur E.

Prix ord. Simpsons 37.99 pai. **28.98**

Rayon 285, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

Simpsons MD

Rabais $75

Manteau en peau d'agneau chez Simpsons



Messieurs, voici la protection qu'il vous faut... luxueux pardessus pour cet hiver!

Prix ord. Simpsons $275

199.99

- Chaud manteau classique de confection canadienne, pour la ville ou la campagne!
- Peau d'agneau suédée souple, ton brun foncé ou tan. Rehaussé d'une garniture-mode. Col en toison d'agneau naturelle pour une allure racée!
- Doublure acrylique «Borg» pour chaleur accrue!
- Tailles 38 à 44, convenant à la plupart des statures.

Rayon 260, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221
jour et nuit.

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Prévisions» de Simpsons encarté dans La Presse du samedi 10 octobre 1981.

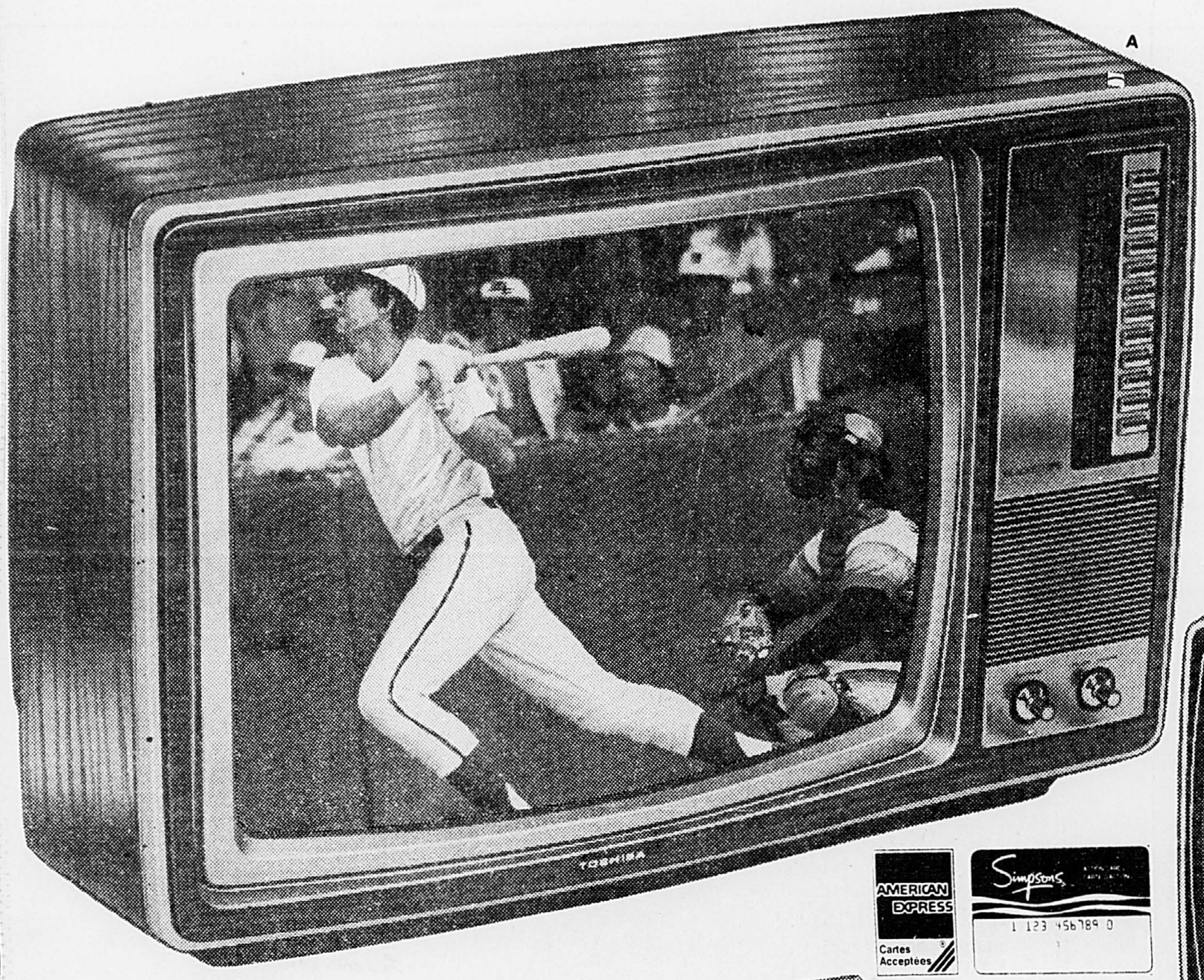
Page 23, article 3. Humidificateur, modèle 71100, n'est pas muni d'un arrêt automatique.

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

Simpsons MD

Solde!

Appareils de divertissement chez Simpsons!



A

Rabais $50 -
Télé-couleur
48 cm (20") «Toshiba»

Prix ord. Simpsons 649.99

599.99

A. Système de syntonisation électronique 12 boutons «Comput-R-Tuning». Tube-image «Blackstripe 2» avec syntonisation de précision automatique.

• Châssis transistorisé «Comput-R-Built». Raccord 75 ohms pour câble; écouteur.

• Coffret similinoyer. 63 x 40 x 42 cm (25" x 16" x 17"). Modèle CA940. 36 seul.

• Garantie: 50 mois sur pièces et service à domicile.

Télé noir/blanc 29 cm (12") portatif «Lloyd's»

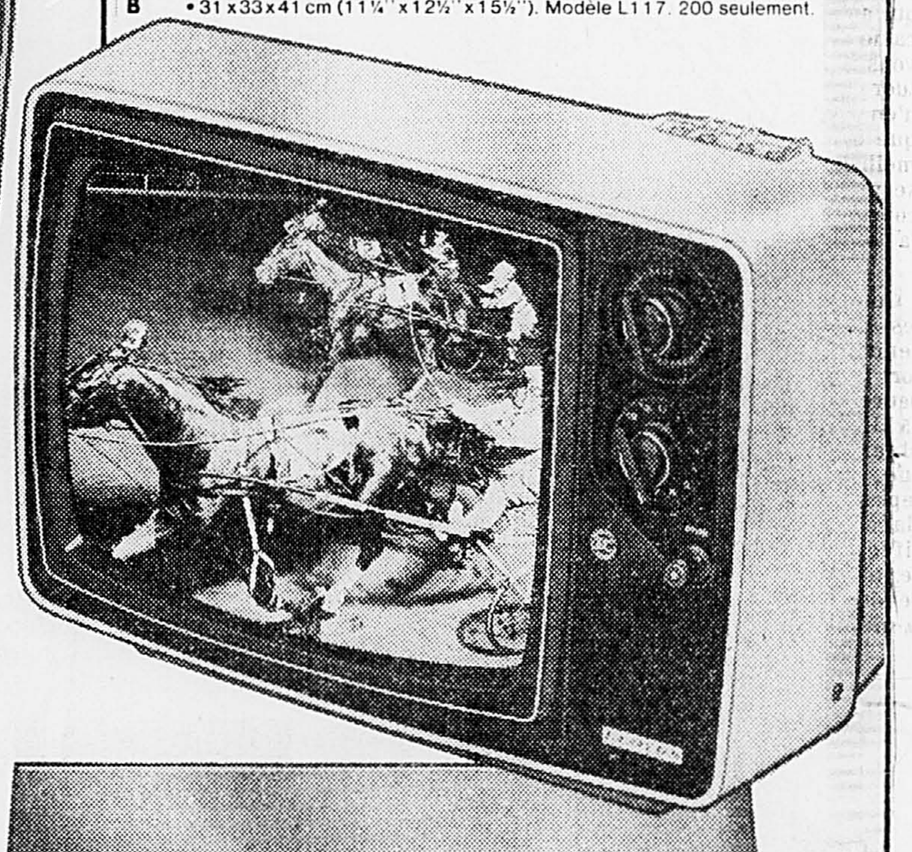
Prix Simpsons **99.99**

B. Modèle transistorisé avec dispositif accentuant puissance de réception dans les endroits où le signal est faible.

• Contrôles rotatifs pour volume, luminosité, contrastes, réglage vertical et horizontal de l'image. Haut-parleur 8 cm (3"). Antenne VHF télescopique, antenne UHF en forme de papillon.

• Prise pour écouteur (écouteur inclus). Coffret moulé de ton blanc avec garniture chromenoir.

B • 31 x 33 x 41 cm (11¼" x 12½" x 15½"). Modèle L117. 200 seulement.

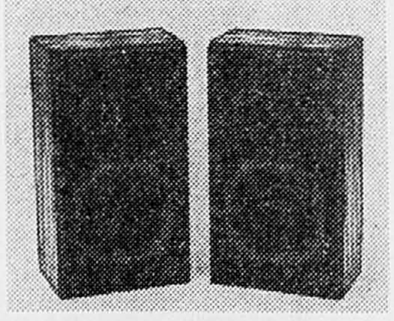


AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons 1 123 456789 0



C



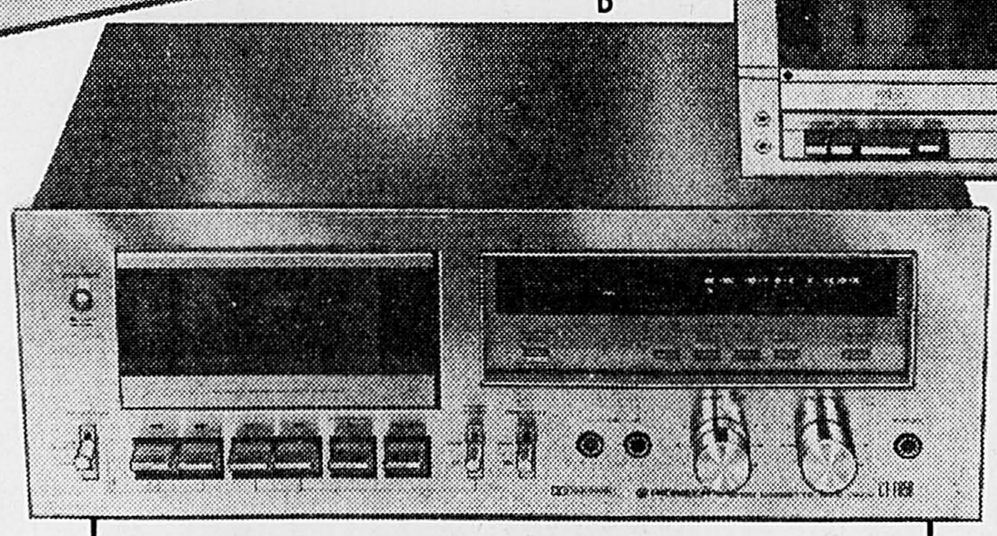
Rabais $50 - Chaîne stéréo compacte «Lloyd's»

Prix ord. Simpsons $298 **$248**

C. Une chaîne de conception profilée comprenant: récepteur à cadran de syntonisation illuminé, indicateur FM stéréo; CAF (contrôle automatique des fréquences), volume, sélecteur pour haut-parleurs, commutateur pour amortissement FM; prises pour haut-parleurs, micro, écouteur et cassettes. Antenne FM.

• **Cassettophone** avec indicateurs gauche/droite, contrôle pour volume. Pause; compteur numérique, arrêt automatique. Micros inclus.

• **Table tournante** «BSR» avec aiguille diamant. Levier de repérage, couvercle anti-poussières. 49 x 39 x 29 cm (19" x 14¾" x 11½"). Modèle R7560-083. 30 seul.



D

Rabais $50 - Platine à cassettes «Pioneer»

Prix ord. Simpsons 349.95 **$299.95**

D. Modèle à chargement devant, pouvant utiliser cassettes à bande de métal; système «Dolby» atténuant bruits de fond. Indicateur de niveaux de crête «Fluroscan» électronique. Fonctions reprise/repérage, sélection musicale, amortissement.

• Moteur DC à entraînement indépendant; pleurage/scintillement de .05% (WRMS). Sélecteur pour bandes: STD/CrO_2/FeCr/métal. 42 x 33 x 15 cm (17" x 13" x 6"). Modèle CTF650. 30 seul.



E



Rabais $50 — Chaîne stéréo modulaire «Emerson»

Prix ord. Simpsons $298 **$248**

E. Cassettophone avec fonctions reprise/repérage. Indicateur DEL (diodes lumineuses) pour enregistrement joue-cassette au pratique cassettophone, dispositif ALC.

• **Joue-cassettes** pratique. Récepteur AM/FM stéréo avec contrôles rotatifs, prise pour antenne FM externe. **Prises** pour: écouteur, 2 micros (non inclus), haut-parleurs.

• **Table tournante** automatique BSR. **Enceintes de haut-parleurs** à gamme étendue avec grilles translucides.

• **Récepteur** (couvercle inclus): 56 x 41 x 26 cm (21½" x 15⅞" x 10"); enceintes de haut-parleurs: 28 x 13 x 56 cm (11" x 5" x 22"). Modèle M2700-232. 30 seul.

Toutes dimensions approximatives.

Rayon 395, au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

en vedette durant les **jours simpsons** Simpsons MD